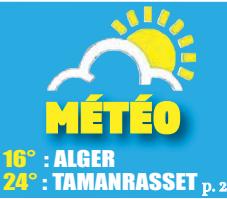


# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 3 Décembre 2014 - 10 Safar 1436 - N° 799 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ITALIE

## Le Président Bouteflika reçoit le président du Conseil des ministres italien

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger, le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb. M. Renzi effectue une visite de travail et d'amitié en Algérie à l'invitation du Président de la République.



Ph 4-5-28

# NI HASARD, NI MIRACLE La démocratie et la stabilité consolidées



Ph : Archives

DK News

Il ne faudrait pas du tout tenter de faire passer le message selon lequel le fait que l'Algérie soit l'un des rares pays dans la région à n'avoir pas perdu sa solidarité et stabilité relèverait du miracle. Non sur toute la ligne. Absolument

non. L'Algérie ne fonde sa politique ni sur le hasard, ni sur les miracles à attendre. Interpréter également les diverses manifestations comme porteuses de revendications poussant à l'instabilité et au chaos, relèverait de la manipulation car les populations ne produisent ni des discours politiques, ni des appels à l'insoumission ou à l'insurrection. Les populations revendentiquent l'accès à un

bien qu'elles savent qu'elles parviendront à acquérir et qu'il s'agit de temps seulement, mais devant le constat que des dizaines, voire des centaines de milliers de logements ont été réalisés et distribués, elles manifestent leur impatience et il est humain de comprendre celle-ci. Il est quand même normal de rétablir l'ordre public dont l'obligation incombe à l'Etat.

Page 3

**MDN** ACCIDENTS AÉRIENS MILITAIRES  
**Les enquêtes menées «exclusivement» par des spécialistes algériens**

Page 3

**FINANCES** Djellab : «L'Algérie dispose des mécanismes pour faire face aux effets de la chute des cours du pétrole»

Page 10

**SANTÉ**  
**Les lipides de l'énergie en réserve**

Pages 14-15

**MONDE**  
**Les députés français votent en faveur de la reconnaissance de l'Etat palestinien**

Page 20

**FOOTBALL**  
TIRAGE AU SORT DE LA CAN-2015 CE SOIR À 19 H À MALABO (GUINÉE ÉQUATORIALE)  
**L'Algérie lésée par la CAF !**

Page 25

**ALGER**  
**Il tue sa fille**  
15 ans de réclusion criminelle

Page 13

## Météo



### Régions Nord : 16° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies en fin de journée notamment vers les régions Ouest.

Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera agitée.

### Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Sud-Ouest et la Saoura.

Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront généralement faibles.

### CE MATIN À 9H05

#### Mme Mounia Meslem Si Amer invitée de Radio Coran



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Mme Mounia Meslem Si Amer, sera l'invitée ce matin à partir de 9h05, de Radio Coran. La ministre interviendra sur le programme de prise en charge des personnes handicapées en Algérie.



### SAMEDI 6 DÉCEMBRE À DJELFA Réunion régionale des cadres des wilayas du Sud de l'ANR

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 6 décembre à la Maison de jeunes (Hay Edhil), de Djelfa, la conférence régionale des cadres des wilayas du Sud du parti.

### GALERIE ASSELAH Exposition de El Djamaï Khonfaiss



### CE MATIN AU PLAIS DE LA CULTURE Hommage posthume à Mme Cherfaoui Nouara

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, en collaboration avec l'association Avenir dysphasie wilaya d'Alger (ADWA), organise ce matin à partir de 10h à la bibliothèque du Palais, un hommage posthume à Mme Cherfaoui Nouara, membre fondateur de l'association. Au programme : projection d'un film documentaire réalisé par Canal Algérie sur le parcours de Mme Cherfaoui, témoignages divers des personnes l'ayant côtoyée, chants d'enfants de l'école ADWA et une exposition des œuvres d'artistes élèves de l'école.

### UNION NATIONALE DES NON-VOYANTS Conférence ce matin à Alger

L'Union nationale des non-voyants de la wilaya d'Alger organise ce matin à partir de 10h en son siège sis 10, rue Lhadj Amar, Basse-Casbah, Alger, une conférence à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées.



### CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

#### Conférence du Pr Senhadji sur : «La recherche et le traitement du sida»



Le Professeur Kamel Senhadji, directeur de recherche en immunologie au CHU de Lyon (France) et éminent spécialiste du sida, sera l'invité du Forum de DK News pour une conférence-débat ce

matin à 10h30 sur le thème «Sida : recherche et traitement». La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

### LUTTE CONTRE LE SIDA

#### Conférence ce matin au Forum de la Sûreté nationale

Alors que la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida qui coïncide avec le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, le Forum de la Sûreté nationale abrite ce matin à partir de 9h30, au siège du forum, sis à l'Ecole supérieure de police Ali Toumia, une conférence animée par le président de l'organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, Abidat Abdelkrim, en présence des cadres de la Sûreté nationale, les représentants de la société civile ainsi que la presse nationale.

### Horaires des prières

Mercredi 3 Safar 1436

	Max	Min
Alger	16°	10°
Oran	18°	12°
Annaba	18°	15°
Béjaïa	17°	15°
Tamanrasset	24°	08°



### CET APRÈS-MIDI À L'AMBASSADE SUISSE Conférence sur Isabelle Eberhardt



L'ambassade de Suisse organise avec la Fondation Zephira Yacef et le soutien de la Ville de Genève, une conférence sur Isabelle Eberhardt (née le 17 février 1877 à Genève – décédée le 21 octobre 1904 à Aïn-Sefra, Algérie). Isabelle Eberhardt, est une écrivaine suisse, nomade de Genève, passionnée par l'Algérie et très aimée dans ce pays. La manifestation aura lieu mardi 9 décembre au Palais de la culture, Moufdi-Zakaria, Alger. Dans ce cadre, l'ambassade de Suisse organisera une conférence de presse cet après-midi à 14h pour présenter l'événement.

### VENDREDI À LA COUPOLE Concert évènement de cheb Khaled



Dans le cadre des festivités célébrant le 60<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, le prince du rai, cheb Khaled, animera un concert vendredi à 19h à la Coupole du complexe Olympique Mohamed Boudiaf, Alger.

### UNIVERSITÉ MLD DE SÉTIF

#### Colloque sur l'enseignement du texte littéraire en Algérie

L'université de Sétif, Mohamed Lamine Debaghine, abrite depuis hier et jusqu'à jeudi 4 décembre, le premier Colloque international sur la réalité et les perspectives de l'enseignement du texte littéraire à l'université en Algérie.

### CE MATIN AU CRASC

#### Colloque international «Entre Algérie et France, migration, football et médias»

Le centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), en partenariat avec Pangée Network et le laboratoire TELEMME (Aix-Marseille-Université, CNRS) et l'IFO, organise ce matin à partir de 9h, en son siège à Oran, le 1<sup>er</sup> colloque international «Entre Algérie et France, migration, football et médias»

CRASC, Technopôle USTO - ORAN

INSTITUT D'ÉTUDES ALGERIENNES

COLLEGE D'ÉTUDES ALGERIENNES

COLLEGE INTERNATIONAL

Entre Algérie et France

migrations, football et médias

LA SOLIDARITÉ ET LA STABILITÉ CONSOLIDÉES

# Ni hasard, ni miracle



Il ne faudrait pas du tout tenter de faire passer le message selon lequel le fait que l'Algérie soit l'un des rares pays dans la région à n'avoir pas perdu sa solidarité et stabilité relevait du miracle. Non sur toute la ligne. Absolument non. L'Algérie ne fonde sa politique ni sur le hasard, ni sur les miracles à attendre.

DK News

Interpréter également les diverses manifestations comme portées de revendications poussant à l'instabilité et au chaos, relèverait de la manipulation car les populations ne produisent ni des discours politiques, ni des appels à l'insoumission ou à l'insurrection.

Les populations revendentiquent l'accès à un bien qu'elles savent qu'elles parviendront à acquérir et qu'il s'agit de temps seulement, mais devant le constat que des dizaines, voire des centaines de milliers de logements ont été réalisés et distribués, elles manifestent leur impatience et il est humain de comprendre celle-ci. Il est quand même normal de rétablir l'ordre public

dont l'obligation incombe à l'Etat. L'Algérie n'invente rien en la matière. Rétablir l'ordre public est une obligation pour tous les Etats du monde. La loi, rien que la loi. La stabilité du pays est impérative pour le fonctionnement des institutions au profit des citoyens.

Des besoins existent, les populations s'expriment et elles sont écoutées. Les besoins existent, les impatiences sont grandes mais les contraintes de temps existent également. Des millions de logements ne se font pas instantanément. Des centaines de milliers sont achetés et distribués. D'autres sont en cours de réalisation et tout le monde le sait. L'Etat est conscient des demandes incompressibles qui engagent des moyens financiers jamais égalés. Il fait même recours à des entreprises étrangères pour des constructions en masse.

Des étudiants manifestent pour exprimer leur avis sur les réformes qui ont été mises en œuvre dans le système universitaire. Ils expriment leurs divergences et il est compréhensible que des divergences existent.

L'époque des unanimismes est révolue et c'est normal puisque l'Algérie est entrée dans un processus de démocratisation. Tout le monde sait que la démocratisation est un apprentissage et que rien ne peut être parfait. Aussi, le nouvel ordre national interne est-il fondé sur la stabilité et le profond respect des valeurs démocratiques.

La première donnée majeure est issue du constat d'un réel ancrage du processus de légitimation dans les institutions et dans les consciences des citoyens. Les institutions ont acquis la capacité à se conformer exclusivement à leurs missions constitutionnelles et dans le respect des lois et règlements, ce qui permet en toutes circonstances de maintenir la continuité du fonctionnement de l'Etat et de démontrer qu'elles ont atteint le niveau de maturité requis en rapport avec les exigences de stabilité du pays.

Les consciences sont imprégnées de l'exigence démocratique et du constant respect de la souveraineté populaire que traduit la légitimité du Président de la République ce qui démontre qu'en Algérie, la démocratie est devenue une réalité et que les valeurs dont celle-ci est porteuse sont des atouts pour aborder l'avenir.

Ainsi, il est devenu bien évident que les comportements de toutes les institutions sans exception aucune ainsi que ceux des populations sont les éléments de lecture d'un avenir ancré dans la démocratie.

Cela démontre également que le pays a retrouvé sa stabilité et que l'équation de la vie politique et institutionnelle n'est plus de celle qui peut comporter des variables d'inquiétude.

## ACCIDENTS AÉRIENS MILITAIRES :

### Les enquêtes menées «exclusivement» par des spécialistes algériens

Les enquêtes ouvertes sur les cas d'accidents aériens militaires, survenus ces derniers temps, sont menées «exclusivement» par des spécialistes algériens, a affirmé mardi le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Des enquêtes sont ouvertes et menées exclusivement par des spécialistes

algériens», précise le MDN, qui dément «catégoriquement» tout envoi de délégation militaire en Russie dans ce cadre. Le communiqué du MDN fait suite aux articles parus dans certains quotidiens en rapport avec les quelques cas d'accidents aériens militaires survenus ces derniers temps.

Le ministère, qui a apporté plus d'éclaircissements à ce sujet, a ajouté que «ces types d'accidents surviennent dans toutes les armées du monde, et que toutes les dispositions sont prises pour permettre à nos forces aériennes de se développer, de s'entraîner et de se préparer dans les meilleures conditions de sécurité».

«En effet, nos forces aériennes appliquent un programme consistant et rigoureux de préparation au combat, nécessitant des vols fréquents d'entraînement et de préparation, exécutés de jour et de nuit, ce qui pourrait provoquer la survenance de tels accidents», a expliqué la même source.

## PARLEMENT

### Bensalah reçoit le SG de la Ligue des Sénats, conseils consultatifs et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a reçu, mardi à Alger, le secrétaire général de la Ligue des sénats, conseils consultatifs et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, Abdulwasie Yusuf Ali, indique un communiqué du conseil.

La rencontre a porté sur les moyens de renforcer les relations parlementaires bilatérales dans le monde arabe et en Afrique et de promouvoir la coopération «au mieux des intérêts des peuples arabes et africains, avec l'appui et le suivi des efforts parlementaires arabo-africains dans les fora internationaux et la coordination des positions et des efforts à l'égard des causes communes», ajoute le communiqué. L'accent a également été mis sur l'impératif de renforcer l'action commune et d'échanger les expertises pour la promotion du dialogue arabo-africain et le renforcement des liens entre institutions parlementaires au mieux des intérêts des peuples arabo-africains. A cette occasion, M. Abdulwasie a présenté un exposé exhaustif sur les activités de la Ligue au niveau africain.

### L'Algérie prend part à la réunion inaugurale du groupe de contact pour la Libye à Addis-Abeba

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekki, prendra part, à Addis-Abeba, à la réunion inaugurale du groupe international de contact pour la Libye, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Première de genre, cette réunion, initiative de la Commission de l'Union africaine (UA), vise à «accompagner les efforts de paix et ceux tendant à la construction de la Libye», précise le communiqué. Au cours de cette réunion, «il sera procédé notamment à un examen de la situation actuelle en Libye, les efforts régionaux et internationaux en cours, ainsi qu'un échange de vues sur cette initiative de la Commission de l'Union africaine», relève la même source.

## DÉCÈS

### Le directeur du quotidien *Le Citoyen* Amar Iguergaoua n'est plus

Le directeur du journal *Le Citoyen*, Amar Iguergaoua, est décédé lundi au CHU Mustapha-Pacha (Alger) à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie, a annoncé mardi ce quotidien.

Après une expérience dans le domaine de l'enseignement, le défunt rejoint le secteur de la presse où il a exercé dans plusieurs quotidiens et hebdomadaires. Le ministre de la Communication, Hamid Grine, présente ses condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble du personnel du journal *Le Citoyen* et les assure de sa «profonde» compassion. En cette douloureuse circonstance, le Directeur général et l'ensemble du personnel de DK News présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt et à toute l'équipe du «Citoyen».

Qu'Allah le Tout Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

*A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.*

## Pensée

Il y a 21 ans nous quittait à jamais notre très cher et regretté père, grand père et hadj, le regretté El Hassani Boudalia. En cette pénible circonstance la famille Boudalia demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

*A Allah nous appartenons, A lui nous retournons.*

## À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

# Le président du Conseil des ministres italien en visite d'amitié et de travail en Algérie

Le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi, a entamé, hier, une visite d'amitié et de travail en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Renzi a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

La visite du président du Conseil des ministres italien en Algérie sera également l'occasion pour les deux pays de procéder à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.



### MATTEO RENZI : L'Italie "prête" à contribuer à un projet international pour rétablir la paix en Libye

Le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi, a affirmé hier à Alger, que l'Italie "est prête" à apporter sa contribution à un projet international pour rétablir la paix et la sécurité en Libye, "un pays qui vit une situation très difficile". "Aujourd'hui, la situation en Libye est très difficile. L'Italie est prête et déterminée à œuvrer dans un projet international pour assurer au peuple libyen et aux pays voisins un futur de paix et de prospérité", a indiqué M. Renzi dans une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à l'issue de leurs entretiens. Affirmant que l'Italie partageait les "mêmes préoccupations" avec l'Algérie au sujet de la situation qui prévaut en Libye, M. Renzi a estimé que les pays voisins et la Communauté internationale "doivent fournir des efforts conjointement pour instaurer la paix entre les parties en conflit".

"Le temps est venu pour gérer le présent en Libye et cesser d'évoquer ce passé, marqué par une dictature terrible. Nous devons, aujourd'hui, trouver des solutions intelligentes à même de mettre fin à cette situation", a-t-il ajouté, rappelant que "l'Italie est le seul pays européen dont l'ambassade à Tripoli demeure encore ouverte".

Par ailleurs et concernant les relations algéro-italiennes, M. Renzi a indiqué qu'elles sont "très importantes et stratégiques, fondées sur l'amitié et la coopération dans différents domaines dont le commerce, l'énergie et l'industrie", soulignant, dans ce sens, les "importantes opportunités" d'investissement dans le domaine du tourisme et le bâtiment. Il a mis l'accent aussi sur l'importance d'élargir les relations de coopération traditionnelle qui lient les deux pays, notamment, dans le domaine économique, au niveau des universités, de la société civile et des organisations et associations de jeunesse, pour, a-t-il dit, "un meilleur rapprochement" entre les deux peuples. Par ailleurs, M. Renzi a évoqué la coopération entre l'Europe et l'Afrique qui sont séparés par la Méditerranée, un espace qu'il a qualifié de "coeur des relations" entre ces deux continents. Il a estimé que "l'Europe, qui a perdu de son attention en vers la Méditerranée, devrait s'y intéresser davantage pour renforcer et consolider ses relations avec l'Afrique".

APS

### M. Sellal s'entretient avec le président du Conseil des ministres italien



### Sellal qualifie de «très bonnes» les relations économiques algéro-italiennes

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a qualifié, hier à Alger, de «très bonnes» les relations économiques algéro-italiennes, soulignant que l'Italie représentait un «puissant partenaire» de l'Algérie, notamment, dans le domaine de l'énergie. «Je peux confirmer que les relations économiques algéro-italiennes sont très bonnes. L'Italie est pour l'Algérie un puissant partenaire, particulièrement, dans le domaine de l'énergie. La coopération doit être forte et fondée sur l'intérêt des deux peuples», a indiqué M. Sellal dans une conférence de presse conjointe avec le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi, à l'issue de leur entretien.

Il a ajouté que les entretiens qu'il a eus avec M. Renzi ont permis de tracer les priorités à même de consolider la coopération et l'élargir aux domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie et du tourisme. «Les mesures nécessaires pour la tenue de la réunion de la Haute commission mixte algéro-italienne, prévue à Rome durant le premier semestre de l'année 2015, ont été prises lors des entretiens», a-t-il indiqué. M. Sellal a relevé aussi que de «grands projets» de coopération

tique et la coopération bilatérale qui s'appuient sur le traité d'amitié, de coopération

et de bon voisinage, signé en janvier 2003, et de procéder, au plus haut niveau, à un

échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

### Le président du Conseil des ministres italien se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution

Le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi, s'est recueilli, hier au Sanctuaire des martyrs à Alger, à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale.

Après avoir salué un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, M. Renzi a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des chouhada.

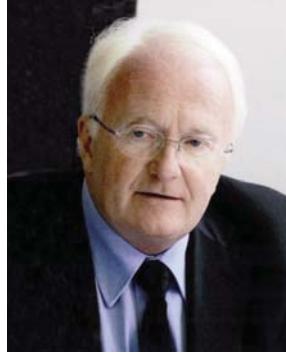


## M. Ould Khelifa salue la "dynamique" de la coopération algéro-française

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a salué hier à Alger la "dynamique" qui marque le processus de coopération algéro-français à tous les niveaux, indique un communiqué de l'APN.

L'échange de visites entre les hauts responsables des deux pays "ont renforcé les relations bilatérales et les ont hissées à un niveau fort positif", a affirmé M. Ould Khelifa lors de l'audience qu'il a accordée au vice-président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale française, Michel Vauzelle.

Au plan parlementaire, le président de l'APN s'est félicité des résultats "positifs" réalisés dans le cadre de la Grande commission parlementaire. Evitant la situation prévalant dans la région, M. Ould Khelifa a passé en revue les efforts de l'Algérie pour favori-



ser le dialogue entre belligérants au Mali et en Libye, précisant que ces efforts "émanent du souci de l'Algérie de préserver la paix et la stabilité dans la région". Il a, d'autre part, évoqué la question palestinienne "qui ne connaît aucune évolution depuis le début de l'occupation israélienne, il y a 60 ans", souhaitant que l'Assemblée nationale française vote la résolution de reconnaissance de l'Etat palestinien.

De son côté, M. Vauzelle a affirmé que la coopération économique avec l'Algérie "peut, à la faveur d'un climat positif, passer à des niveaux supérieurs", soulignant que les responsables

des deux pays "en sont conscients". Il est également revenu sur le partenariat qui lie les deux pays dans plusieurs secteurs économiques, estimant que l'instabilité enregistrée dans la partie Est de la Méditerranée avait renforcé la coopération entre les deux pays sur le plan bilatéral et dans le cadre du groupe 5+5".

Les agressions israéliennes contre la mosquée d'Al Aqsa "sont inacceptables", a estimé M. Vauzelle, affirmant que la France "est appelée à considérer sérieusement la question de reconnaissance de l'Etat palestinien, à l'instar de ce qui a été fait dans d'autres pays européens".

## Entretiens Babès-Vauzelle sur le rôle de la société civile

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Seghir Babès, et le président de la région Provence-Côte d'Azur (Paca), Michel Vauzelle, se sont entretenus, mardi à Alger, sur le rôle de la société civile dans tout processus de dialogue social et économique.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont également relevé la nécessité d'élargir les espaces dédiés à la pleine expression de la démocratie participative «à travers la promotion d'un dialogue social et civil avancé», a indiqué le CNES dans un communiqué.

Ils ont aussi évoqué la promotion d'espaces d'échanges «aptes à renforcer un dialogue de proximité dans le cadre de concertation du 5+5», et ce, afin de rapprocher les socié-

tés civiles organisées des deux rives nord et sud autour d'initiatives dédiées à la promotion d'une «Méditerranée des projets».

M. Babès et M. Vauzelle, qui est également député à l'Assemblée nationale française, ont, par ailleurs, exprimé leur souhait de «donner davantage d'intensité à la coopération entre l'Algérie et la France».

Cette coopération doit s'appuyer «sur la jeunesse investie des vertus de l'innovative class+, et donc, plus particulièrement, sur les fractions entrepreneuriales de la diaspora adossées à l'économie du savoir, rejoignant de la sorte la volonté partagée des chefs d'Etat algérien et français», note le communiqué.

## Une centaine d'investissements français réalisés en Algérie en 10 ans

Une centaine d'investissements français d'un montant global de plus de 2 milliards d'euros ont été réalisés en Algérie durant les dix dernières années, a indiqué mardi à Alger, le Directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre d'affaires algéro-française, M. Mansouri a souligné qu'il existait plusieurs projets d'investissements français en Algérie notamment dans les filières de la cimenterie, de la pharmacie à travers un partenariat entre le français Sanofi et le groupe Saidal, ainsi que du tourisme. Citant le groupe hôtelier français Accor, il a fait savoir qu'une quinzaine de projets de cette chaîne hôtelière étaient en cours de réalisation à travers plusieurs régions du pays.

Tenue sous le thème «mieux comprendre le marché algérien, identifier des opportunités d'affaires et trouver des partenaires», cette rencontre d'affaires algéro-française a regroupé les représentants de plusieurs institutions et organismes économiques nationaux avec une délégation d'une trentaine de chefs d'entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) conduite par le président de cette région, Michel Vauzelle. Durant cette rencontre, le président du direc-



signées dans les tout prochains jours. Présente à cette rencontre, organisée par l'ANDI en collaboration avec l'Association euro-méditerranéenne des Agences de promotion de l'Investissement (ANIMA), la secrétaire générale du ministère de l'Industrie et des mines, Rabéa Kherfi, a appelé les meilleurs d'affaires des deux pays à nouer des partenariats «équilibrés».

Selon elle, les secteurs de l'électronique et de la pharmacie ainsi que celui de la formation professionnelle représentent un volet important pour le renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et la France.

Elle a avancé que le gouvernement oeuvrait à lever toutes les contraintes entravant l'acte d'investir, soulignant que l'année 2015 connaîtra des «réformes structurelles» pour l'amélioration du climat des affaires et la relance de l'investissement public.

Le président de la région PACA, M. Vauzelle, a appelé, pour sa part, les opérateurs économiques algériens et français à établir des relations de partenariat «étroites», soulignant que l'Algérie est une «grande puissance» méditerranéenne et africaine.

Il a aussi souhaité voir des opérateurs économiques algériens concrétiser des projets d'investissements en France.

APS

## Cap sur un partenariat d'excellence

Boualem Branki

Relations algéro-italiennes au beau fixe, avec des perspectives de développement potentielles. C'est en filigrane le substrat des discussions à Alger du Président du Conseil des ministres italiens, Matteo Renzi, avec son homologue Abdemmalek Sellal.

La visite en Algérie du Chef du gouvernement italien renforce un peu plus l'excellence de la coopération bilatérale, politique et économique entre les deux pays. D'autant que pour l'Algérie, Rome est une des grandes portes de l'Europe dans la perspective de l'amélioration de la part du groupe Sonatrach dans le marché européen du gaz.

L'Italie, un partenaire important de l'Algérie, autant sur le plan politique bilatéral ou sur celui particulier de la politique européenne de voisinage (PEV), que sur le plan économique, est devenue ces dernières années un des chefs de file des pays avec lesquels Alger a de très bonnes relations.

Ce n'est pas étonnant en fait que le Premier ministre, Abdemmalek Sellal qualifie de "très bonnes" les relations économiques algéro-italiennes. Il a en outre rappelé que l'Italie représentait un "puissant partenaire" de l'Algérie.

Le secteur de l'énergie est pour les deux pays un lien solide de cette coopération, puisque l'Italie est approvisionnée en gaz naturel à partir du gazoduc Mattei (Transmed), et que de nombreux contrats gaziers et pétroliers lient les entreprises des deux pays. Et M. Sellal le dit, tout simplement: "je peux confirmer que les relations économiques algéro-italiennes sont très bonnes. L'Italie est pour l'Algérie un puissant partenaire, particulièrement, dans le domaine de l'énergie. La coopération doit être forte et fondée sur l'intérêt des deux peuples". Et, pour confirmer que les deux pays tiennent à développer et renforcer cette relation d'excellence dans leur coopération, M. Sellal a annoncé que durant le premier semestre 2015 se tiendront les travaux de la Haute commission mixte algéro-italienne, qui devront en particulier élargir à d'autres domaines la coopération économique des deux pays, en particulier l'agriculture, l'industrie et le tourisme, ainsi que dans la défense. Mais, les entretiens entre M. Sellal et son homologue italien ont été également axés sur la situation en Libye, dont la situation interne inquiète les Italiens.

Et, sur ce chapitre, il a souligné que l'Algérie et l'Italie "partagent la même vision et analyse sur l'ensemble des questions d'actualité régionale et internationale, notamment, en ce qui concerne la situation au Sahel et dans des pays frontaliers, comme la Libye".

Présent à Alger à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Matteo Renzi a par ailleurs salué la volonté de l'Algérie de renforcer sa coopération avec l'Italie, et notamment sur les aspects de la coopération énergétique, de la défense et sur le plan régional avec une vue commune sur la nécessité de régler la crise libyenne.

Pour l'Algérie, l'Italie est un solide partenaire de la rive Nord de la Méditerranée, et de nature à soutenir autant les efforts de modernisation de l'Algérie qui défendre la cause des pays arabes et la Palestine au sein des forums internationaux, dont l'ONU.

Du reste, Alger et Rome ont de tout temps manifesté leur volonté de maintenir et de renforcer leurs relations tant politiques qu'économiques et diplomatiques.

L'Algérie, qui a baptisé le gazoduc qui approvisionne en gaz l'Italie du nom d'Enrico Mattei, ce progressiste qui avait tenu tête aux grandes compagnies pétrolières américaines, et assassiné en 1962, dans des conditions troubles, tient plus que jamais à honorer une relation historique avec le peuple et le gouvernement italiens.

## ALGÉRIE-MENA-DROIT DE L'HOMME

# L'abandon de la peine de mort, dans la région MENA, au centre d'un séminaire à Alger

## Des experts appellent à l'abandon de la peine de mort dans la région MENA

Le processus de l'abandon de la peine de mort dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) «doit s'accomplir», ont soutenu mardi à Alger des experts et représentants d'organisations internationales.

Réunis lors d'un séminaire organisé à l'initiative du Haut commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme (HCRNUDH) et la Commission nationale consultative de promotion et de protection des Droits de l'homme (CNCPPDH), les participants ont plaidé en faveur de l'abandon de la peine capitale dans la région MENA, estimant que cette peine est «incompatible» avec les droits humains.

«Le droit à la vie est sacré», a souligné dans ce sens la représentante du HCRNUDH, Mona Rishmawi, dans son allocution à l'ouverture de ce séminaire, estimant que «l'abolition de la peine de mort est une position très soutenue dans toutes les régions du monde, y compris dans le monde arabe».

«Le nombre des pays arabes qui ont abandonné la peine de mort est en croissance», citant, à ce titre, l'exemple de l'Algérie, la Jordanie, le Liban, la Mauritanie, le Maroc, le Qatar, la Palestine et la Tunisie. Pour sa part, la coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, Cristina Amaral, a souligné la nécessité de faire valoir «avec fermeté» que la peine de mort «est injuste et incompatible avec les droits humains fondamentaux». «Beaucoup de dirigeants ont reconnu le risque permanent d'exécuter des innocents ainsi que le risque d'utiliser cette peine comme outil de répression politique», a-t-elle expliqué.

Mme. Amaral a ainsi rappelé, dans une déclaration à l'APS, que l'Algérie, «a vraiment un rôle historique dans cette question de l'abolition de la peine capitale dans la région MENA».

Pour sa part, l'ancien ministre délégué aux Droits de l'homme, Ali Haroun, a considéré que la peine de mort était la «résultante de décisions d'hommes qui n'ont pas le droit d'ôter la vie à des personnes».

«J'estime qu'il y a une seule justice absolue, c'est celle de Dieu, car celle des hommes demeure toujours faible», a-t-il argué. Dans le même sens, le président du Conseil national égyptien pour le droit de l'Homme, Mohamed Al-Fayek, a estimé dans une déclaration à l'APS, que «la religion musulmane ne représente pas un obstacle à l'abolition de la peine de mort».

**APS**

L'abandon de la peine de mort dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) est au centre d'un séminaire qui s'est ouvert mardi à Alger avec la participation de représentants d'organisations internationales, d'experts gouvernementaux, de parlementaires, d'universitaires et de représentants de la société civile.

Le séminaire, qui s'étalera sur deux jours et dont les travaux se poursuivent à huis clos, est organisé à l'initiative du Haut commissariat des Droits de l'homme des Nations unies et la Commission nationale consultative de promotion et de protection des Droits de l'homme (CNCPPDH).

La coordinatrice résidente des Nations (ONU) en Algérie, Cristina Amaral, le député du parlement arabe, Ahmed Mohamed Al Djarouane, la représentante du Haut commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme Mona Rishmawi, et le président du Conseil national égyptien pour le droit de l'Homme, Mohamed el Fayek, prennent également part à cette rencontre.

Cette rencontre se fixe pour objectifs, d'«échanger les points de vue sur l'abandon de la peine capitale dans la région MENA, y compris par des suggestions pratiques en relation avec la réforme de la loi et le développement des capacités de la défense».

et de faire le pont sur les initiatives et les développements dans le sens de l'établissement de moratoires», selon ses organisateurs.

Elle se propose également de «discuter de la meilleure manière d'assurer les garanties internationales protégeant ceux qui confrontent la peine capitale dans la région, y compris la limitation de l'utilisation de la peine de mort aux seuls crimes les plus graves et l'application du droit à demander pardon et la commutation des sentences de mort». Les participants se pencheront, par la même occasion, sur les voies et moyens de «doter les parties concernées d'une stratégie régionale pour abandonner la peine capitale dans la région MENA, y compris par des suggestions pratiques en relation avec la réforme de la loi et le développement des capacités de la défense».

## L'opposition à l'abolition de la peine de mort s'appuie sur l'argument religieux

L'opposition à l'abolition de la peine de mort s'appuie, en premier lieu, sur l'argument religieux, a estimé mardi à Alger, le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini. «Il y a aujourd'hui une très violente opposition à l'abolition de la peine capitale, qui s'appuie, en premier lieu, sur l'argument religieux. Mais il y a aussi un héritage sociétal, idéologique et des traditions qu'on ne peut pas éluder», a déclaré M. Ksentini à l'ouverture du séminaire sur l'abandon de la peine de mort dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Le président de la CNCPPDH a estimé également que la multiplication des actes de violence et des crimes commis à l'égard des enfants, ces derniers temps, n'ont fait qu'accroître cette opposition.

Selon M. Ksentini, pour faire progresser les sociétés sur cette question, «il faut prolonger la discussion et le débat dans le respect des convictions de chacun».

«Nous devons porter nos valeurs, notre histoire, nos cultures, mais aussi notre idéal humaniste sans arrogance, mais avec conviction, respect et ferveur», a-t-il dit.

Il a rappelé, en outre, que depuis le recouvrement de son indépendance, l'Algérie a procédé à l'exécution de 33 condamnations à mort au cours desquelles «on ne compte aucune exécution de femmes ou de mineurs». «En examinant notre droit en la matière, 17 crimes sont susceptibles de la peine capitale», a-t-il souligné, précisant que l'Algérie a amorcé le processus de réduction de l'application de la peine de mort par l'existence du mémorandum de 1993 relatif à la suspension de l'exécution de la peine de mort. Pour M. Ksentini, cette décision a été prise, au moment où l'Algérie «vivait une période sanglante de son histoire et souffrait isolément d'un terrorisme aveugle et barbare».

«Le président de la République, Abdelaïd Bouteflika, s'exprimant devant le Parlement européen à Bruxelles en 2003, avait affirmé être personnellement favorable à l'abolition de la peine de mort, mais qu'il attendait que le contexte du terrorisme se termine pour l'appliquer», a-t-il encore rappelé. Le président de la CNCPPDH a estimé que «même si le moratoire est un progrès en soi, il n'en demeure pas moins qu'il a pour un effet de décomplexer certains magistrats qui condamnent plus facilement à mort, sachant que le condamné ne sera plus exécuté». Dans le même cadre, M. Ksentini a rappelé que l'appel de l'Assemblée générale des Nations unies, le 20 décembre 2012, à un moratoire sur la peine de mort en vue de son abolition universelle, a vu son adoption par 111 Etats, «une majo-

rité jamais atteinte auparavant», a-t-il relevé. «Aujourd'hui, aux Nations unies, il y a 100 Etats abolitionnistes de droits et 48 de fait, soit trois quart de ces Etats membres.

Cela montre que la conscience mondiale est au côté de l'abolition et donne à notre action une dimension morale, mais aussi une perspective d'avenir», a-t-il précisé.

A noter que les travaux du séminaire sur l'abandon de la peine de mort dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) et qui prendront fin mercredi, se poursuivent à huis clos. Cette rencontre qui a vu la participation de plusieurs experts nationaux et internationaux, se fixe pour objectifs, d'«échanger les points de vue sur l'abandon de la peine capitale dans la région MENA, et de faire le pont sur les initiatives

et les développements dans le sens de l'établissement de moratoires». Elle se propose également, selon ses organisateurs, de «discuter de la meilleure manière d'assurer les garanties internationales protégeant ceux qui confrontent la peine capitale dans la région, y compris la limitation de l'utilisation de la peine de mort aux seuls crimes les plus graves et l'application du droit à demander pardon et la commutation des sentences de mort». A cet effet, les résultats de ce séminaire «vont contribuer au soutien des efforts des gouvernements et des autres parties concernées, y compris les organisations de la société civile, en vue de prendre des mesures dans le sens de l'abandon de la peine de mort dans la région MENA», a-t-on souligné.

## M. Ksentini propose une abolition «graduelle» de la peine de mort en Algérie

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, a plaidé mardi à Alger en faveur d'une abolition «graduelle» de la peine de mort en Algérie.

«La position de principe de l'Algérie est l'abolition de la peine de mort. Mais on ne peut arriver à cela que de manière graduelle», a déclaré à l'APS M. Ksentini en marge d'un séminaire sur l'abandon de la peine de mort dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA).

Selon le président de la CNCPPDH, il faut oeuvrer pour ramener la peine de mort au seul cas de l'homicide volontaire. Interrogé, en outre, sur l'absence de religieux aux travaux de ce séminaire, M. Ksentini a indiqué que la porte du dialogue était ouverte. «Nous respectons toutes les sensibilités et opinions. Il y a des gens qui sont, par principe, contre la peine de mort et ceux qui sont pour.

D'où l'importance d'un dialogue au sujet de cette question», a-t-il argué. Au sujet de la demande lancée par certaines organisations de la société civile pour l'application de la peine capitale contre les auteurs d'actes de violence à l'encontre des enfants, M. Ksentini a estimé que «seul le législateur peut trancher la question». Par ailleurs, le président de la CNCPPDH a souligné que le but du séminaire était «de confronter les opinions et voir ce qu'on pourra dégager», rappelant, à titre exemple, que la France avait pris plus de vingt ans pour imposer l'abolition de la peine capitale.



## SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

### Saisie d'une quantité de denrées alimentaires et de carburant à In Guezzam

Des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont saisi samedi et dimanche à In Guezzam une grande quantité de denrées alimentaires et de carburant destinée à la contrebande, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam/6<sup>e</sup> Région militaire, a saisi dimanche 30 novembre 2014, 29 tonnes de denrées alimentaires, 4.000 litres de carburant, deux camions et un téléphone satellitaire»,



précise la même source, dans un communiqué.

• Un autre détachement, relevant du même secteur, en coordination avec les éléments de la sûreté de daïra d'In Guezzam «a saisi, samedi dernier à

14h00, une quantité de 33,11 tonnes de pâtes alimentaires, 375 litre d'huile de table, 29,8 tonnes de ciment, 5.000 litres d'huile moteur et 2.000 litres de carburant destinée à la contrebande», ajoute la même source.

### Saisie de 1.800 litres de carburant à El-Oued

Un détachement des gardes-frontières, relevant du secteur opérationnel d'El-Oued, a saisi hier un camion chargé de 1.800 litres de carburant destinés à la contrebande, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

• «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel d'El-Oued (4<sup>e</sup> Région militaire) a saisi, hier 2 décembre 2014 à 5h15, près de la localité frontalière de Bir Mizabis, un camion chargé de 1.800 litres de carburant», a précisé la même source.

• De même, un autre détachement a saisi, dimanche, lors d'une patrouille de nuit près des frontières un véhicule tout-terrain chargé d'une quantité de 1.000 litres de carburant destinée à la contrebande, a ajouté le communiqué.

• Par ailleurs et au niveau de la 6<sup>e</sup> Région militaire, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam, a appréhendé lundi dans la localité frontalière de Tiririne, cinquante-et-un (51) contrebandiers de différentes nationalités africaines dont trente-cinq (35) Tchadiens, quatorze (14) Nigériens et deux (2) Soudanais, et saisi un pistolet, un véhicule tout-terrain, quatre motos et deux téléphones satellitaires.

## COUP DE FILET DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE MOSTAGANEM

### Démantèlement d'un réseau de soutien à des groupes terroristes

Six personnes, impliquées dans une affaire de recrutement et de soutien à des groupes terroristes, ont été présentées lundi devant le juge d'instruction près la Cour de Mostaganem, a-t-on appris de source judiciaire. Ce réseau a été

démantelé dernièrement par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on signalé.

Ce démantèlement s'est opéré suite à de profondes investigations et a été couronné par l'arrestation de ces per-

sonnes en flagrant délit, souligne la même source ajoutant que ce groupe composé de membres âgés de 20 à 40 ans, originaires de la wilaya de Mostaganem activait dans différentes régions du pays.

## DGSN

### Lutte contre la criminalité: plus de 17.000 affaires enregistrées durant le mois d'octobre

Plus de 17.000 affaires de criminalité ont été enregistrées durant le mois d'octobre dernier, dont 60% ont été résolues, a indiqué hier la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

«17.451 affaires de criminalité (notamment les atteintes aux personnes et aux biens), ont été enregistrées par les services

de la DGSN durant le mois d'octobre dernier, dont 60% ont été résolues», a précisé la même source, ajoutant que 14.141 personnes sont impliquées dans ces affaires. Concernant les atteintes aux personnes, 8.156 affaires ont été enregistrées, dont 5.828 résolues, soit un taux de 71,46%, selon le communiqué de la DGSN.

## ENVIRONNEMENT

### 3.683 infractions liées à l'environnement et à l'urbanisme recensées en octobre dernier

Les services de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement ont recensé, en octobre dernier, 3.683 infractions dont 2.338 liées à l'environnement et 1.345 liées à l'urbanisme, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les mêmes services ont également rédigé 2.374 procès-verbaux d'infraction.

## TISSEMSILT

### 2 morts et un blessé dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes et une autre a été grièvement blessée, dans un accident de la route survenu lundi soir à Tissemsilt, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. Cet accident s'est produit à la cité «El Merdja» du chef-lieu de wilaya suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion roulant en sens inverse provoquant la mort d'une personne (32 ans) sur le coup et deux blessés graves transférés vers le service des urgences médicales de l'établissement hospitalier public de Tissemsilt. L'un des blessés âgé de 48 ans a succombé à ses blessures au service des urgences alors que la deuxième personne (26 ans) est garée sous surveillance médicale.

Les services de la sûreté de wilaya ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

## ALGÉRIE - AFRIQUE

### Un centre d'accueil temporaire à Constantine pour les déplacés africains

Un «centre d'accueil temporaire» est en cours d'aménagement pour accueillir les déplacés d'Afrique subsaharienne se trouvant actuellement à Constantine, a indiqué hier le directeur de l'Action sociale, Abderrahmane Tigha.

Situé à la cité Ziadia, sur les hauteurs de la ville de Constantine, ce centre de 120 lits qui accueillait auparavant des enfants assistés, aujourd'hui transférés vers le centre de Hamma-Bouziane, «regroupera temporairement ces personnes avant leur transfert dans des centres de transit en cours de construction dans le Sud pour faciliter leur rapatriement», a précisé le même responsable.

Un comité de wilaya composé de représentants de l'action sociale, de la Protection civile, de la Stéret de wilaya et du Croissant-Rouge algérien (C-RA) est à pied d'œuvre pour recenser sur le terrain, de jour comme de nuit, ces personnes déplacées issues, notamment, du Mali, du Niger et du Burkina Faso, a confié M. Tigha à l'APS.

Ces déplacés, accompagnés le plus souvent de leurs familles, et qui ont élu domicile sur des terrains vagues, aux alentours des mosquées ou dans des constructions non achevées, vivent de mendicité ou en essayant de vendre de menus objets aux automobilistes.

Le gouvernement nigérien avait formulé la demande de rapatrier ses ressortissants entrés en Algérie, une demande qui a été acceptée par le gouvernement algérien.

L'Algérie avait, de son côté, assuré que toutes les mesures ont été prises pour le rapatriement des ressortissants nigériens dans un «cadre fraternel et dans le respect total et la dignité, jusqu'à ce qu'ils regagnent leurs villages et leurs maisons».

## ALGÉRIE - UE

### 300 fonctionnaires d'établissements pénitentiaires de l'est du pays en formation à Annaba

Un total de 300 fonctionnaires et de gestionnaires d'établissements pénitentiaires venus de 14 wilayas de l'est du pays bénéficient, depuis lundi à Annaba, d'une session de formation aux techniques de prise en charge et de facilitation de l'insertion des détenus, a-t-on constaté hier.

Cette formation, organisée au titre d'un programme de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), s'inscrit dans le cadre de la réforme de la justice et du système pénitentiaire, a précisé le directeur du projet d'appui à la réforme du système pénitentiaire en Algérie, Slimane Tiabi.

Le programme de formation couvert par un financement de 18 millions d'euros est également destiné à soutenir l'ensemble des opérations visant la facilitation de la réinsertion des détenus et la modernisation des systèmes de gestion des prisons, a souligné le même responsable à l'ouverture de cette session.

Des ateliers de travail portant sur «l'accueil des détenus», les «méthodes de gestion durant la période de détention» et les «programmes destinés à faciliter leur réinsertion», sont au programme de cette formation de trois jours. Pas moins de 120 sessions de formation au profit des cadres et des fonctionnaires du secteur de la justice et de l'administration pénitentiaire ont été organisées depuis 2012 en Algérie, a-t-on rappelé.

## Projet de décision interministériel pour l'accompagnement des handicapés

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui a annoncé, lundi à Alger, la mise au point prochaine d'un projet de décision interministériel assurant aux personnes handicapées un accompagnement par des médecins spécialistes et psychologues au niveau des centres de formation professionnelle.

Dans son intervention lors d'une rencontre sur la formation au profit des handicapés visuels, le ministre a indiqué qu'un travail était en train de se faire entre son département et celui de la Santé dans le cadre d'un projet de décision interministériel en vue de mobiliser des médecins spécialistes et psychologues pour l'accompagnement des handicapés au niveau des centres de formation professionnelle M. Bedoui a rappelé la convention signée en décembre 2013 avec la Fédération algérienne des personnes handicapées (Faph) en vue de mieux cerner les besoins des handicapés et œuvrer ensemble à la sensibilisation et l'information sur les qualifications nécessaires pour l'insertion professionnelle de cette catégorie.

Pour ce qui est des handicapés visuels, M. Bedoui a fait savoir que de nouvelles spécialités adaptées à ce handicap seraient introduites rappelant que 242 non-voyants dont 56 filles avaient été formés en 2013.

Pour M. Bedoui, l'objectif du secteur consiste dans l'amélioration de la qualité de la formation et la diversification de ses offres précisant que la formation par apprentissage constitue le «meilleur moyen» pour l'insertion socio-professionnelle des handicapés en partenariat avec les acteurs économiques.

La formation des personnes handicapées nécessite des moyens spéciaux et un accompagnement adapté d'où l'intérêt d'une étroite coopération entre tous les acteurs dans les domaines de la formation professionnelle et la prise en charge sociale et médicale», a conclu le ministre.

## PARLEMENT La loi sur les mutuelles sociales vise à garantir la continuité de l'activité mutualiste

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a affirmé lundi que le texte de loi sur les mutuelles sociales visait essentiellement à renforcer le contrôle imposé à ces dernières «en vue de garantir la continuité de l'activité mutualiste et préserver les équilibres financiers». Lors d'un exposé présenté devant les membres de la commission de la Santé, des affaires sociales, du travail et de la sécurité sociale du Conseil de la nation, le ministre a souligné que le texte de loi visait également à modifier la forme juridique de la mutuelle sociale qui sera présentée comme étant une personne morale régie par des statuts en vertu d'une législation spécifique, indique un communiqué du Conseil de la nation. Le nouveau texte de loi vise à instituer une retraite complémentaire «pour assurer aux travailleurs des revenus complémentaires, à l'âge de la retraite», a ajouté M. El Ghazi.

Il s'inscrit dans le cadre de «la réforme des mutuelles sociales et du parachèvement de l'évolution que connaît le système national de sécurité sociale», précise la même source. Le ministre a annoncé le début de l'intégration des mutuelles dans le système de la carte «Chiffa» et celui du tiers payant. Les membres de la commission ont posé une série de questions sur les mesures prévues dans le nouveau texte de loi, adopté mercredi dernier à l'unanimité par les députés de l'Assemblée populaire nationale.

APS

**AFFAIRES RELIGIEUSES**  
**M. MOHAMED AISSA AU FORUM DE LA RADIO NATIONALE**

## «Début de la révision du système de formation dans le secteur»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a annoncé lundi à Alger le début de la révision du système de formation des cadres de son secteur pour «un meilleur encadrement adapté aux exigences de la phase actuelle».

Invité du forum de la Radio nationale, M. Aissa a souligné que son département ministériel procédaît à la révision du système de formation des cadres de son secteur pour assurer un meilleur encadrement des mosquées et des structures qui y relèvent, et pour répondre aux exigences de la phase actuelle.

Dans le but de former les Imams et d'habiliter les cadres du secteur à mieux servir l'Islam et la société, une nouvelle spécialité dans l'enseignement supérieur (Licence) sera ouverte à partir de l'année prochaine, ajoutant qu'une action de proximité était en cours avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour élaborer les programmes de formation et les conditions d'inscriptions à cette spécialité.

Le ministre a évoqué la possibilité de renforcer la formation dans cette spécialité par des diplômes de Master et de doctorat, qualifiant la formation pluridisciplinaire de «base» du civisme, indis-



pensable pour l'adaptation aux exigences de la modernisation et la protection des mosquées. M. Aissa a souligné que le système de formation constituait un rempart contre les différents maux de la société, violations et courants religieux. Il a, dans ce sens, appelé les intellectuels, les chercheurs, les journalistes et les différents acteurs de la société à œuvrer pour la diffusion de la véritable image de l'Islam, à travers la consécration des valeurs de tolérance et d'acceptation de

l'autre. Concernant le projet du fonds de la Zakat, M. Aissa a indiqué que son ministère avait soumis le projet y afférent au Gouvernement pour examen, ce qui permettra de mettre en place un cadre juridique de cet organisme conformément à la loi sur les associations.

Il a ajouté que le fonds de la zakat aura à l'avenir une base juridique qui permettra aux donneurs de la zakat de bénéficier d'exonérations fiscales, en vertu de la loi

## «A la recherche de nouvelles alternatives au crédit bonifié»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a affirmé lundi à Alger que son département était à la recherche de nouvelles alternatives au crédit bonifié à même d'assurer le recouvrement par le Fonds de la Zakat des crédits octroyés aux jeunes. Invité du forum de la Radio nationale, M. Aissa a précisé qu'un délai de trois ans a été fixé à son département pour trouver des alternatives «complémentaires»

au crédit bonifié. Le ministre a indiqué qu'un montant de 172 milliards de centimes a été déposé au niveau de la Banque El Baraka durant les 11 dernières années, ajoutant que «ces fonds serviront au fonctionnement du crédit bonifié dans le futur». M. Aissa a souligné dans ce sens que ces alternatives intervenaient conformément aux recommandations des conseils scientifiques qui se sont réunis dernièrement à Ghardaïa,

faisant remarquer que l'objectif est de mettre les crédits de la zakat au service de la société à travers la création de postes d'emploi et de richesses. Le ministre a indiqué en outre que cette mission a été confiée aux imams dans le cadre du «contrôle religieux», annonçant l'animation prochaine d'ateliers de réflexion auxquels pondront part des experts en économie pour tenter de parvenir à des solutions.

Concernant les dons de solidarité avec la population de Gaza estimés à 41 millions de DA, le ministre a souligné que les fonds collectés pour la reconstruction de mosquées à Gaza ont été remis aux Croissant-Rouge palestinien.

Il en est de même, a-t-il ajouté, pour la deuxième opération de dons collectés à l'initiative de la société civile algérienne, estimés à près de 50 millions de DA.

APS

## ENVIRONNEMENT

## M<sup>me</sup> Boudjemâa décide de la réalisation de projets environnementaux à Tiaret

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, a décidé, lundi à Tiaret, de la réalisation de plusieurs projets, l'éradication de points noirs et la promotion des espaces verts pour un meilleur environnement dans cette wilaya.

Le ministre a instruit, lors de sa visite d'inspection d'infrastructures relevant de son secteur, et après avoir pris une conférence régionale de clôture de l'étude du schéma d'aménagement des espaces de programmation territoriale des Hauts plateaux, les responsables concernés d'élaborer un cahier des charges pour la réalisation et l'aménagement d'une pépinière à l'emplacement de la décharge «Ain Kasma», dans la banlieue de Tiaret, qui a été éradiquée. M<sup>me</sup> Boudjemâa a exhorté, à ce

propos, de profiter des expériences des jardins londoniens et du jardin d'essai d'Alger pour la réalisation de cette pépinière. La ministre a également décidé de l'utilisation de 150 millions DA restants de l'aménagement de cette décharge pour d'autres projets. Par ailleurs, M<sup>me</sup> Dalila Boudjemâa a insisté, lors de l'inspection des travaux de réhabilitation de l'aire de jeux pour enfants au parc d'attraction de Tiaret, sur la réalisation d'un jardin botanique pour y créer une biodiversité.

Elle a mis l'accent, par la même occasion, sur l'utilisation de l'énergie renouvelable (énergie solaire et éolienne), sources amies à l'environnement, pour raccorder le parc d'attraction et les pépinières au réseau d'électricité. Le parc d'attraction et de loisirs

de Tiaret s'étend sur une surface de 42 hectares dont seulement 9,5 ha utilisés et le restant est un espace boisé inexploité. La ministre a visité, dans la wilaya, le centre d'enfouissement technique des déchets (CET) d'Aïn Dheb, réceptionné dernièrement. Cette infrastructure, s'étendant sur une superficie de 21 ha, sera mise en exploitation par les communes d'Aïn Dheb, Medrissa et Chehaima. M<sup>me</sup> Boudjemâa a, auparavant, présidé une conférence régionale de clôture de l'étude du schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale des Hauts plateaux de l'ouest, en présence des walis, cadres de l'environnement et de différents secteurs et élus des wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Nâama et El Bayadh.

**ÉDUCATION****Mebarki : «Les diplômés universitaires peuvent postuler aux concours de recrutement des enseignants»**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a rassuré hier à Alger les étudiants algériens titulaires de licences ou de master, qu'ils pourront postuler aux concours de recrutement d'enseignants qui seront organisés par le ministère de l'Education nationale, dont celui prévu en mars 2015.

«Il n'a jamais été question, pour le ministre de l'Education nationale, de fermer les portes du recrutement des enseignants des trois cycles aux licenciés issus du système LMD (licence-master-doctorat) et de se contenter des sortants des écoles normales supérieures (ENS)», a affirmé M. Mebarki au forum d'*El Moudjahid*.



Des étudiants ont exprimé, dimanche, leur inquiétude, suite aux dernières déclarations de la ministre de l'Education nationale et dont «les propos ont été mal interprétés», a précisé le ministre. Il a expliqué que les déclarations de Mme Benghebrit «ont été très mal interprétées, car il n'a jamais été question pour elle (la

ministre) de fermer les portes du recrutement au profit des étudiants titulaires de licence ou de master».

Selon M. Mebarki, «il s'agit de l'importance de la formation pédagogique des futurs enseignants et du rôle des ENS et non de la limitation des recrutements aux seuls diplômés de ces écoles». Il a, dans ce sens,

fait savoir que les besoins du secteur de l'éducation nationale s'élèvent chaque année à environ 24.000 recrutements, alors que les ENS ne forment que 3.000 diplômés/an». «Au mois de 20.000 enseignants sont recrutés annuellement en dehors des diplômés de ces écoles», a-t-il argumenté.

M. Mebarki a, en outre, affirmé que la loi relative à l'organisation de la Fonction publique «est claire à ce sujet», précisant que cette loi permet aux nouveaux diplômés de concourir aux postes relevant de la Fonction publique».

Le ministère de l'Education nationale avait indiqué, lundi dans un communiqué, que le recrutement des diplômés universitaires est devenu une «nécessité» pour satisfaire aux besoins croissants du secteur.

**RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION  
Le concours ouvert aux licenciés et détenteurs de masters LMD**

Le ministère de l'Education nationale a affirmé lundi que le concours de recrutement d'enseignants, qui aura lieu le mois de mars prochain, sera ouvert aux licenciés et détenteurs de masters LMD (licence-master-doctorat).

«Le ministère de l'Education nationale informe les étudiants algériens titulaires d'une licence ou d'un master qu'un concours de recrutement de futurs enseignants sera ouvert dans le courant du mois de mars 2015», est-il souligné dans un communiqué du ministère. Expliquant que le recrutement de cette catégorie est devenu une «nécessité» pour satisfaire aux besoins croissants du secteur de l'Education nationale, le ministère précise qu'il s'agit de quinze mille (15.000) postes à pourvoir pour l'année scolaire 2015-2016 par concours externe. «Les titulaires de licences ou de master désireux devenir professeur du pri-

maire, du collège du lycée, pourront prendre connaissances de ces informations utiles au niveau des médias publics et au niveau des directions de l'éducation», est-il ajouté dans le communiqué. Concernant les modalités pratiques, elles seront portées à leur connaissance 30 jours avant la date du concours, est-il encore précisé. En avril 2014, près 24.000 porteurs de licences et master ont été recrutés sur concours, a rappelé la même source. De son côté, le ministre

de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a adressé une note à l'intention des responsables et chefs d'établissements relevant de son secteur, les exhortant à rassurer les étudiants qui ont exprimé leurs inquiétudes suite aux dernières déclarations de la ministre de l'Education, dont «les propos ont été mal interprétés». Il a expliqué qu'il s'agissait «de la formation pédagogique des futurs enseignants, et du rôle des Ecoles normales supérieures (ENS) à l'avenir, et non sur la limitation des recrutements aux seuls diplômés des ENS». La note du ministre a relevé que les besoins de l'éducation nationale en enseignants «sont très importants et dépassent les 20.000 recrutés par an, alors que les ENS de tout le pays ne sortent pas plus de 3.000 diplômés annuellement».

**VISITE DE TRAVAIL DE LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
La loi sera appliquée aux grévistes**

K.N.A

La ministre de l'éducation nationale Nouria Benghebrit était hier dans la wilaya de Tizi-Ouzou où elle s'est enquis des conditions de travail et de l'avancée des chantiers dans plusieurs établissements. Plusieurs escales ont été au menu de sa tournée comme le CEM Mouloud Feraoun, le lycée Fatma N'soumer, l'école primaire Saliba Outiki, le lycée de Boukhalfa, le lycée 20-Août et enfin le lycée sportif de la Nouvelle ville encore en chantier. Mais avant de revenir en ville, Nouria Benghebrit s'est rendue dans la commune de Tizi Rached, à 15 km du chef-lieu où elle a reçu un exposé du secteur, la wilaya s'en sort bien dans l'ensemble. Les responsables feront savoir d'ailleurs que le taux d'occupation des classes à Tizi-Ouzou est inférieur aux autres wilayas, chose qui aide incontestablement les élèves à suivre leur cursus dans de bonnes conditions. A son retour dans la ville des Genêts, la ministre a été interpellée par le représentant d'un syndicat des travailleurs du secteur au niveau du CEM Mouloud Feraoun qui lui a fait un exposé des problèmes rencontrés par les élèves et les travailleurs dans certains établissements. La ministre reconnaîtra en effet des insuffisances

et quelques responsables d'écoles qui devraient être sanctionnés mais elle rappellera également l'importance que les parents d'élèves et les élus s'impliquent dans la gestion. Pour clore sa visite, Nouria Benghebrit a tenu un point de presse au siège de la wilaya. Devant la presse locale, la ministre a abordé toutes les questions qui agitent son secteur comme les grèves, les recrutements des enseignants mais aussi l'enseignement de tamazight. Au sujet des grèves que connaît le secteur de l'éducation actuellement et ceux annoncés dans les jours qui viennent, Benghebrit a mis l'accent sur la nécessité du dialogue entre les partenaires sociaux et son département. Chose qui ne l'empêchera cependant pas de réaffirmer sa décision d'appliquer la loi dans toute sa rigueur. Les enseignants et les travailleurs ont le droit de faire grève mais, rappellera-t-elle aussi, son département est en devoir d'appliquer la loi tout en jugeant que cet instabilité qui caractérise son secteur nuit au cursus scolaire des enfants. Enfin, la ministre a rappelé la nécessité de passer à la phase de l'amélioration des programmes et non pas de tourner dans les problèmes socio-professionnels. Pour elle, le dialogue entre les partenaires sociaux suffit pour améliorer les conditions de travail étape par étape mais il est impératif que son département s'occupe de l'amélioration du système éducatif national.

**Promotion 240 000**

**fonctionnaires du secteur de l'éducation en bénéficient d'une en décembre**



Quelque 240 000 fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale bénéficieront d'une promotion dans le courant du mois soit un taux de 40% du nombre global des personnels qui seront promus soit par le biais d'une inscription sur les listes de promotion, d'examens professionnels ou de concours internes. Ainsi, sont prévus aujourd'hui et demain des examens d'inscription sur la liste de promotion au profit de 170 000 employés représentant 20 corps du secteur de l'éducation nationale à travers l'ensemble du territoire national, selon le calendrier arrêté par le ministère de l'Education nationale à cet effet.

Selon le ministère, ces promotions qui ont longtemps figuré parmi les priorités des revendications des différents syndicats du secteur «tendent à améliorer les conditions des employés du secteur tous corps confondus». La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, avait qualifié récemment ces promotions d'«extrêmement importantes», précisant en revanche que cette opération «ne sera pas appliquée avec effet rétroactif à partir de 2012» comme revendiqué par certains syndicats. En marge de la clôture de l'examen final de la promotion des professeurs d'enseignement moyen (PEM) et des maîtres d'écoles primaires (MEP), elle a insisté sur l'importance de la formation continue des enseignants car étant, a-t-elle dit, un facteur «capital pour assurer un enseignement de qualité aux élèves». Elle a souligné à ce propos, la possibilité pour les enseignants n'ayant pas réussi au concours de le repasser en janvier prochain, lors d'une session de rattrapage de 3 mois, rappelant que 4 000 enseignants «ne se sont pas inscrits aux concours de promotion à des grades supérieurs». D'autre part, Mme Benghebrit a affirmé que 46 000 professeurs de l'enseignement moyen et 24 000 maîtres de l'enseignement primaire avaient passé le concours qui a débuté fin novembre à l'échelle nationale. Cette promotion s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau des enseignants des deux paliers primaire et moyen pour l'acquisition d'un niveau universitaire équivalent à une licence, a tenu à dire le directeur de la formation au ministère de l'Education nationale, Lahcene Lebssir, qui a fait remarquer que ces enseignants ont bénéficié d'une formation d'une année à l'université de la formation continue pour prendre part au concours.

Toujours selon la tutelle, l'opération de promotion concerne 118 734 emplois dont 17 066 par le biais de concours internes prévus le 4 du mois en cours et 101 668 à travers l'inscription sur la liste de la promotion ouverte la promotion par l'intégration systématique des MEP et des PEM au grade de professeur principal. 800 professeurs de l'enseignement technique bénéficieront, eux, directement d'une promotion au grade de professeur de l'enseignement supérieur ouverte l'ouverture de près de 6000 postes budgétaires pour des promotions dans les différents grades d'intendants et les différents corps des services économiques qui comptent 14 400 fonctionnaires.

Les bénéficiaires de cette promotion devront suivre une formation continue et un recyclage conformément à un dispositif de formation mis sur pied par la tutelle pour l'année 2014/2015. Par ailleurs, le ministère de l'Education nationale avait ouvert un concours pour le recrutement de 15 000 professeurs parmi les diplômés universitaires sur la base d'un calendrier arrêté au préalable avec les parties concernées. En mars 2015, le ministère envisage l'organisation d'un concours au profit de diplômés universitaires et de titulaires d'une licence ou d'un master à travers la consécration de 15 000 emplois.

## OUARGLA 900 projets d'investissement enregistrés au Calpiref

Un total de 900 dossiers d'investissement ont été enregistrés au Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement (Calpiref) de Ouargla, a annoncé lundi le wali. M. Ali Bouguerra a, dans une conférence de presse, indiqué que 700 projets, parmi ceux retenus dans différents secteurs d'activités, ont été déjà localisés dont 300 ont obtenu l'aval pour leur concrétisation. Dans le domaine agricole, il a fait part de 300 investisseurs qui se sont déjà vus accorder des titres de concession pour la mise en valeur de milliers d'hectares dans les segments de la phoeniciculture, de l'arboriculture fruitière et de la céréaliculture. S'agissant de l'opération d'attribution des lots de terrain à bâtir, le wali a fait état du dépôt, cette année de 52.000 demandes, ajoutant que 94 lotissements totalisant 16.835 parcelles de terrain ont été créés depuis mai dernier.

Il a noté, à ce titre, que la distribution a concerné, en priorité, les lots situés dans les banlieues proches du tissu urbain par souci de faciliter leur raccordement au VRD (voies et réseaux divers). "D'autres lotissements à bâtir seront attribués proportionnellement aux demandes formulées", a assuré le wali, ajoutant qu'un guichet unique vient d'être ouvert à la direction des domaines en vue de permettre aux citoyens d'acquérir des titres d'accès à la propriété foncière, qui permettront d'obtenir les permis de construire.

M. Bouguerra a souligné, dans le même cadre, que les mesures prises par les pouvoirs publics en direction des citoyens de la commune de Nezla suite aux douloureux incidents qu'a vécus la région vendredi dernier, sont en cours d'exécution pour répondre aux préoccupations soulevées par les citoyens inhérentes notamment au logement, l'emploi, l'électrification et à l'alimentation en eau potable.

Il a également signalé que les efforts d'amélioration des conditions dans cette région se poursuivent, à la faveur de la réalisation d'une série de projets de développement susceptibles, selon lui, de satisfaire les besoins des citoyens des différentes régions de la wilaya de Ouargla. Abordant les derniers heurts qui ont éclaté dans la commune de Nezla, périphérie de Touggourt, le wali a relevé que "trois morts ont été déplorés parmi les émeutiers, et plus de 52 blessés enregistrés, dont 12 agents de maintien de l'ordre".

Il a ajouté que la plupart des blessés ont quitté l'hôpital de Touggourt après avoir reçu les soins nécessaires, alors que six autres se trouvent sous observation médicale, dont quatre à l'hôpital de Touggourt, un à l'hôpital d'El Oued et une femme évacuée à l'hôpital de Batna. Le wali a, en outre, rassuré, que toutes les personnes arrêtées, 17 émeutiers dont trois mineurs, ont été libérées samedi dernier.

**APS**

# L'Algérie dispose des mécanismes pour faire face aux effets de la chute des cours du pétrole (Djellab)

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, a affirmé lundi à Alger que les équilibres financiers de l'Algérie ne seront pas affectés par la chute des cours du pétrole ajoutant que le gouvernement disposait des mécanismes à même de faire face à ce genre de situations.

Dans une déclaration à la télévision algérienne sur l'impact de la baisse des prix du pétrole sur les équilibres financiers de l'économie nationale, le ministre a précisé que l'Algérie disposait des "mécanismes à même de faire face à ce genre de situations" et ce grâce à la "politique prudente" adoptée par le pays depuis plus de dix ans. L'Algérie a réussi grâce à sa politique à rembourser ses dettes et par conséquent à se doter d'une "plus grande capacité" à faire face à la nouvelle



donne économique et d'accumuler "d'importantes réserves de change, selon le ministre qui a insisté sur la contribution du Fonds de régulation des recettes à faire face à la baisse des prix du pétrole.

Les cours du pétrole ont atteint leur niveau le plus bas sur le marché international depuis près de cinq ans. Le ministre a reconnu l'impact que pourrait avoir la chute des cours du pétrole sur l'économie nationale affirmant toutefois que cette baisse figurait parmi les "questions prises en

compte par le gouvernement qui a étudié toutes les éventualités et mis en place tous les scénarios" découlant de cette baisse. Concernant l'impact de la chute des cours du pétrole sur les projets programmés par le gouvernement, M. Djellab a réaffirmé la détermination du gouvernement à diversifier les sources de financement des projets de développement notamment à travers le recours au marché financier au lieu de compter uniquement sur le budget de l'Etat. Une série de projets ont été

programmés et seront financés par le marché financier ce qui permettra d'"alléger la pression" sur le budget de l'Etat et lui conférera de "grandes capacités" de financement des projets.

M. Djellab a indiqué que les grands projets inscrits dans le programme du gouvernement notamment ceux relatifs aux secteurs de l'agriculture, de l'enseignement, de la santé et de l'habitat et tout ce qui a trait à l'investissement "ne seront pas affectés par le recul des cours du pétrole".

## ECONOMIE

### Le secteur de l'emploi en Algérie a franchi "d'importantes étapes" ces dernières années

Le secteur de l'emploi a franchi "d'importantes étapes" ces dernières années en Algérie à la faveur des politiques et programmes de développement économique engagés par l'Etat depuis 2001, ont souligné hier des chercheurs et économistes lors d'un colloque national organisé par l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira.

Ces dernières années, le secteur de l'emploi en Algérie a franchi d'importantes étapes, et ce, grâce aux différentes politiques et mécanismes mis en place par l'Etat comme l'ANSEJ ou la CNAC pour aider les jeunes à s'insérer dans le monde professionnel en leur donnant tous les moyens nécessaires, ont souligné les participants. Les différents dispositifs de soutien à l'emploi créés par les pouvoirs publics dans le cadre d'une nouvelle politique de valorisation de la ressource humaine, notamment les jeunes, ont "pu réduire sensiblement le taux de chômage dans le pays", ont estimé les intervenants au cours de cette rencontre, placée sous le signe "vers des politiques et mécanismes efficaces de l'emploi afin de bâtir un avenir meilleur pour les jeunes".

"Les programmes de développement économique engagés par l'Etat depuis 2001 à ce jour ont eu un impact très positif sur l'emploi en Algérie, et ce, par la création de milliers de postes de travail notamment pour les jeunes, ce qui a aussi aidé les pouvoirs publics à réduire le taux de chômage dans le pays", ont souligné les chercheurs Toumi Abderrahmane et Tal-

khoukh Saida, de l'université de Boumerdes.

Cette "dynamique de développement" stimulée par l'Etat est marquée par des résultats qualifiés officiellement de probants en termes de création d'emplois (deux millions annoncés en 2011, un objectif de création de 3 millions d'emplois concrétisé à 80 % à la fin 2012), ont relevé d'autres spécialistes présents à cette rencontre de deux jours à laquelle prennent part des enseignants et chercheurs de

plusieurs wilayas du pays. Certains participants ont mis l'accent notamment sur l'importance du mécanisme des petites et moyennes entreprises (PME) qui est considéré, selon eux, "comme une alternative pour la création des activités économiques libérales ainsi que des postes d'emploi". Plusieurs autres thèmes liés à cette question de l'emploi ont été débattus au cours de ce colloque, alors que d'autres sujets similaires seront exposés au second jour de la rencontre.

## ENERGIE

### Des vols de tableaux de basse tension sont à l'origine de coupures d'électricité à Oran

Des vols de tableaux de basse tension, dont font l'objet chaque semaine des postes de distribution d'électricité à Oran, sont à l'origine de coupures de courant électrique, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de distribution d'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) relevant du groupe Sonelgaz.

Les vols ont touché 12 postes électriques depuis novembre dernier privant des centaines d'abonnés de l'énergie électrique dans la daira de Bir El Djir, Sidi El Bachir, douar Belgaïd et haj El Hassi (Oran), a-t-on déploré. Deux ou trois cas de vol de ce genre d'équipements, d'un coût de 200.000 DA la plaque, sont enregistrés chaque semaine et la SDO se voit ainsi contrainte de les remplacer pour rétablir le courant électrique, a-t-on ajouté. Ces actes de sabotage seraient perpétrés entre 3 et 4 heures du matin par une "bande inconnue". Avant d'ôter les tableaux, les voleurs procèdent à l'interruption (du courant) du transformateur se trouvant à l'intérieur du poste de distribution d'électricité, pour éviter tout électrochoc, a-t-on expliqué.

La SDO a introduit des plaintes auprès des services de la sûreté et transmis des correspondances aux services de la daira de Bir El Djir et de la police à ce sujet.

SELON L'OCDE

# 50% des affaires de corruption internationales concernent les pays développés

Près de la moitié des affaires de corruption d'agents publics commises lors de transactions commerciales internationales concerne des agents de pays développés, révèle un rapport sur la corruption transnationale publié hier par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Deux tiers des affaires ont eu lieu dans les industries extractives (19%), la construction (15%), le transport et l'entreposage (15%) et enfin le secteur de l'information et de la communication (10%), selon le rapport qui s'appuie sur les informations révélées lors de 427 affaires ayant été tranchées par la justice depuis 1999, année de l'entrée en vigueur de la Convention anticorruption de l'OCDE.

En moyenne, les pots-



de-vin se sont respectivement élevés à 10,9% de la valeur totale de la transaction et à 34,5% des bénéfices qui en ont été tirés.

L'OCDE définit la corruption transnationale comme "le fait d'offrir (...) un avantage indu pécuniaire ou autre, (...) à un agent public étranger, à son profit ou au profit d'un tiers, pour que cet agent agisse ou s'abstienne d'agir dans l'exécution de fonctions officielles, en vue d'obtenir ou conserver un marché (...) dans le commerce international". Contrairement aux idées

reçues, "près d'une affaire de corruption transnationale conclue sur deux implique des agents publics de pays dont l'indice de développement humain est élevé (...)", souligne l'OCDE dans les conclusions de son enquête.

Parmi les facteurs d'explication, l'organisation observe que les pays ayant un niveau de développement humain élevé peuvent être "davantage en mesure de coopérer entre eux pour détecter des faits de corruption, les compiler et les communiquer aux autorités rép-"

sives d'autres pays". Ils peuvent en outre être "plus disposés à échanger des informations, ayant moins à perdre si un investisseur de premier plan se retire de leur marché". Les pots-de-vin ont le plus souvent été promis, offerts ou octroyés à des salariés d'entreprises publiques (27%) ou à des agents des douanes (11%). Dans la plupart des cas, ils ont été versés en vue de remporter des marchés publics (57%) et, en deuxième position, pour obtenir des procédures de dédouanement (12%).

MALI:

## Le FMI reprend son aide après 6 mois de blocage pour des "irrégularités"

Le FMI a annoncé lundi avoir repris son aide financière au Mali, gelée depuis six mois en raison de la mise au jour d'"irrégularités" budgétaires dont l'achat d'un avion présidentiel pour 40 millions de dollars. Le Fonds monétaire international a donné son feu vert au versement de 11,7 millions de dollars de prêts au Mali dans le cadre du plan d'aide accordé en décembre 2013 pour faire face à la crise politico-militaire dans le nord du pays, selon un communiqué. En proie à une insurrection islamiste ayant conduit à une intervention militaire française, Bamako avait alors obtenu une ligne de crédit de 46 millions de dollars auprès de l'institution, déboursable par tranches successives. Mais les versements avaient été interrompus en mai après la mise au jour de "graves irrégularités" dans la gestion des finances publiques maliennes. Le FMI s'était notamment ému de l'achat par le chef de l'Etat malien, Ibrahim Boubacar Keïta, d'un avion présidentiel sans appel d'offres et aux termes d'une transaction qui n'était pas inscrite au budget. L'institution avait aussi dénoncé un contrat de 140 millions de dollars passé par l'armée avec une petite entreprise malienne



qui avait bénéficié d'une mystérieuse garantie de l'Etat à hauteur de 200 millions de dollars. Ces transactions "nous ont fait douter de l'engagement des autorités à mener une bonne gestion publique", a déclaré le chef de mission du FMI au Mali, Christian Josz, dans un entretien avec l'AFP, affirmant que la réputation du FMI était également "en jeu" dans ce dossier.

Mis sous pression, le gouvernement malien a, depuis, corrigé son

code des marchés publics et accepté la publication de deux audits indépendants ayant révélé des manquements aux règlements, qui sont désormais aux mains de la justice. "Les solutions acceptées par les autorités ont été suffisamment fortes pour nous convaincre d'aller de l'avant", a ajouté M. Josz. Selon le Fonds, la croissance économique devrait atteindre 5,8% cette année dans ce pays où la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté.

RÈGLEMENT DES LITIGES:

## 60 milliards de dollars versés par les banques US et européennes en 2014

Les principaux groupes bancaires européens et américains ont déboursé 60 milliards de dollars (48 milliards d'euros) de janvier à septembre 2014 pour régler les litiges qui les visaient, soit le tiers des sommes versées entre 2009 et 2014, selon une étude publiée hier.

Entre 2009 et septembre 2014, les litiges ont coûté 178 milliards de dollars (143 milliards d'euros) aux banques européennes et américaines (Bank of America, JPMorgan Chase, Citigroup, Morgan Stanley, Wells Fargo, Goldman Sachs, BNP Paribas, Credit Suisse, Deutsche Bank, UBS, HSBC, Barclays, Royal Bank of Scotland, Rabobank, Lloyds Banking Group, Standard Chartered, ING, Santander), selon des données compilées dans l'étude du cabinet Boston Consulting Group.

Les coûts liés aux litiges ont nettement augmenté depuis le début de la crise financière, les banques américaines ayant réglé à elles seules 65% de la facture totale. Pour les banques américaines, c'est à partir de 2011 que les coûts se sont envolés, avec les litiges liés aux crédits "subprimes" (crédits hypothécaires à risques), alors que c'est à partir de 2012 que la facture s'est alourdie côté banques européennes, avec notamment les scandales de manipulation des taux interbancaires (Libor, Euribor), des affaires de blanchiment d'évasion fiscale, ou de violation d'embargos aux Etats-Unis.

"Il est inutile d'essayer de contourner les régulations. Au contraire, les banques doivent se montrer de bonne volonté, aller plus loin encore que les exigences du régulateur", explique l'une des responsables de l'étude citée dans le communiqué, Gwenhael Le Boulay, directeur associé au BCG Paris. Le rapport du cabinet BCG, intitulé "Risques globaux: vers des banques transparentes", souligne la pression croissante exercée par la régulation sur le secteur: "chaque région, chaque produit, chaque entité légale est, ou sera prochainement, soumis à une régulation spécifique".

La quasi-totalité (98%) des 115 milliards de dollars payés par les banques américaines viennent de demandes de leur régulateur, tout comme près de la moitié (45%) des 63 milliards versés par les banques européennes.

ÉCONOMIE

## La Banque centrale indienne maintient son taux à 8%

La Banque centrale indienne (RBI) a laissé hier ses taux d'intérêt inchangés à 8%, malgré le ralentissement de la croissance, dans l'attente d'un recul durable de l'inflation.

La RBI a relevé le Repo à trois reprises depuis septembre 2013 pour endiguer une inflation qui atteignait alors près de 10%. L'inflation a depuis nettement ralenti grâce en particulier à la baisse des prix de l'énergie. Le ministre des Finances, Arun Jaitley, a récemment pressé le gouverneur de la RBL, Raghuram Rajan, de baisser les taux, estimant que l'inflation galopante était désormais maîtrisée et qu'il était temps de donner un coup de pouce à l'activité.

Le gouverneur a reconnu hier que les conditions pour une baisse des taux existaient tout en regrettant que les banques n'aient pas encore totalement intégré les mesures d'assouplissement monétaire déjà mises en place. "La demande (des consommateurs) encore faible et le rythme soutenu de la récente baisse des prix plaident pour une politique monétaire accommodante", a concédé Raghuram Rajan dans un communiqué. "Toutefois, les banques tardent à répercuter la récente chute des taux du marché monétaire sur les taux auxquelles elles prêtent" ce qui laisse à penser "que les décisions de politique monétaire (passées) n'auront des effets que dans un certain temps", a-t-il expliqué.

Il subsiste de surcroît "des incertitudes quant à l'évolution de l'inflation, à l'intensité des impulsions déflationnistes en cours (...) ainsi qu'au succès des efforts du gouvernement (dans la maîtrise du) déficit budgétaire", a-t-il ajouté. Les analystes penchent sur une éventuelle baisse en mars 2015.

APS

## L'APW d'Alger offre des trousse médicale à 8.000 médecins généralistes du secteur public

Des trousse médicales composées de cinq instruments seront offertes par l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW) à 8.000 médecins généralistes du secteur public dans la capitale, la priorité étant accordée aux praticiens des structures de proximité.

"Nous allons offrir des trousse à 8.000 médecins généralistes du secteur de la santé publique à Alger", a indiqué l'APS Mme Oulebsir, qui a conduit lundi soir une mission d'inspection de l'APW des services des urgences du CHU Beni Messous, à la polyclinique de Bouzareah et l'hôpital Djilali Benkhenchir (ex-Birtraria) d'El Biar.

"L'opération se déroulera en plusieurs phases. Pour la première phase, nous sommes au stade de l'acquisition du matériel d'un montant de 40 millions de dinars prélevé sur le budget de wilaya. La distribution se fera dans les prochains jours", a expliqué Mme Oulebsir, notant qu'une opération similaire bénéficiera, plus tard, aux médecins spécialistes.

La trousse contient cinq instruments de travail: un stéthoscope, un marteau à réflexe, un autoscopie, un thermomètre et un tensiomètre, selon Souria Louz, membre de la commission santé de l'APW et médecin à la polyclinique de Bouzareah.

"Elle permettra aux médecins généralistes de disposer à portée de main d'un minimum de matériel pour pouvoir assurer normalement toute consultation médicale", a indiqué Mme Louz. L'APW d'Alger a lancé cette opération sur un constat fait par la commission santé qui a inspecté, depuis l'été dernier, les services des urgences des établissements hospitaliers de la capitale dans le cadre de l'amélioration du service public.

"La commission a jusqu'ici organisé six visites d'inspection dans 25 établissements de santé publique. Nous avons constaté une pression sur les urgences des CHU alors que les malades peuvent être pris en charge au niveau des établissements de proximité. Les médecins des polycliniques doivent disposer de tout le matériel nécessaire afin que les patients soient assurés d'être correctement pris en charge. Nous avons constaté que ce n'est pas toujours le cas", a déploré Mme Oulebsir.

L'idée de privilégier les médecins généralistes des structures de proximité dans la distribution des trousse médicales offertes par l'APW vise, selon la présidente de la commission, à améliorer le service public à niveau de la pratique médicale de consultation et, par conséquent, soulager les services des urgences des CHU de la pression qui les submerge.

Le problème de manque de matériel de travail ne se pose pas uniquement au niveau des polycliniques. Lundi soir au CHU Beni Messous, la délégation de l'APW a enregistré le cas d'un médecin chargé de la garde au service des urgences, qui avait des difficultés à ausculter un patient en l'absence d'un stéthoscope.

APS

## MOBILIS LANCE DEPUIS TAMANRASSET LA 3G DANS 6 NOUVELLES WILAYAS

L'opérateur public de téléphonie mobile "Mobilis" a procédé hier, depuis la ville de Tamanrasset (extrême sud), au lancement de la technologie de téléphonie mobile de troisième génération (3G++) dans six nouvelles wilayas du pays en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

Il s'agit des wilayas de Tamanrasset, Boumerdes, El-Tarf, Médéa, M'sila et Souk Ahras. "Ces 6 nouvelles wilayas porteront le nombre de wilayas couvertes par Mobilis à 25, qui passera prochainement à 35 wilayas, devenant ainsi le premier opérateur en Algérie en termes de couverture du territoire national", a indiqué à la presse le P-DG de Mobilis, Saâd Damma.

Il a expliqué qu'en ce qui concerne Tamanrasset, la 3G couvrira d'abord le chef-lieu pour ensuite passer à l'ensemble du territoire de cette wilaya. M. Damma a déclaré que Mobilis "sera le premier à couvrir en 3G++ l'ensemble des 48



wilayas du pays en 24 mois et un jour, depuis son lancement en décembre 2013".

De son côté, Mme Derdouri a exprimé sa "satisfaction" du lancement de la 3G dans la wilaya de Tamanrasset et dans 5 autres simultanément, "une année seulement après la mise en place de cette technologie en Algérie". Rappelant que le gouvernement algérien a octroyé la licence 3G aux trois opérateurs de téléphonie mobile, dont Mobilis, le 2 décembre 2013, la ministre s'est

félicitée aussi que la couverture par la 3G++ des 48 wilayas par au moins un opérateur mobile "se passe normalement et de façon progressive". Elle a relevé, par ailleurs, une "tolérance" de partage de réseau dans la couverture des zones frontalières. "Il y a une tolérance de partage de réseau (avec les pays frontaliers), mais jusqu'à une certaine limite", a-t-elle dit, ajoutant qu'"il faudra accorder un attention particulière aux frontières".

## Un théâtre de plein air pour la ville de M'sila

La ville de M'sila aura bientôt son théâtre de plein air, a annoncé hier à l'APS le directeur de wilaya de la culture, Brahim Benabderrahmane. Les travaux de réalisation de cette infrastructure culturelle seront entamés "très prochainement", aussitôt après la finalisation de l'étude technique et l'accomplissement des formalités d'usage en matière de consultations, a souligné ce responsable.

Ce projet "très attendu" dans la wilaya de M'sila sera réalisé au bout d'un délai de douze (12) mois moyennant une enveloppe financière de 100 millions de dinars inscrite au titre de l'exercice 2014, a également fait savoir M. Benabderrahmane. Cet équipement destiné à "combler le déficit enregistré au chef-lieu de cette

wilaya où les amateurs du 4ème art sont depuis longtemps en attente d'une salle dédiée aux planches", a encore indiqué le directeur de la culture, avant de souligner que la réalisation d'un théâtre de plein air à M'sila est "d'autant plus opportune que le mouvement théâtral y est très actif". Cette infrastructure culturelle pourra être exploitée pendant six mois de l'année en raison du climat sec et chaud de la région du Hodna, a ajouté la même source, signalant, par ailleurs, que plusieurs actions de protection et de réhabilitation de sites historiques sont actuellement menées, dans le cadre de la promotion de l'activité culturelle, dans les communes de Mohamed-Boudiaf de M'tarfa et de Termount.

## APW DE SÉTİF : JOURNÉE D'ÉTUDE

## Les grands transferts hydrauliques au cœur des débats

Azzeddine Tiouri

Les grands transferts hydrauliques des hautes plaines sétiennes ont fait l'objet hier, d'une attention toute particulière de la part de l'APW de Sétif. L'importance du sujet sur le plan économique et son impact sur toute la région a laissé l'Assemblée populaire de wilaya à s'y intéresser de plus près pour lui consacrer entièrement une journée d'étude et d'information organisée à l'Institut de formation professionnelle de Sétif. Cette rencontre qui a été ouverte par Fatch Kerouani, président de l'APW, en présence de Djamaâ Mohamed, secrétaire de la wilaya de Sétif, représentant le wali a regroupé une grande partie des élus locaux et nationaux, les présidents des chambres de l'agriculture et du commerce, ainsi que tous les directeurs et spécialistes des services concernés par le sujet, agricole, hydraulique etc. L'intérêt et les objectifs de cette journée est d'expliquer et de revenir sur ce mégaprojet du siècle, de s'y intéresser sur les surfaces agricoles à irriguer et les techniques utilisées, la sensibilisation sur le meilleur choix pour l'irrigation afin de préserver d'une manière intelligente l'eau, ainsi que de la nécessité d'élargir les sur-

faces à irriguer.

Prenant la parole à cette occasion, le président de l'APW n'a pas manqué de souligner l'importance de la tenue de cette journée et du sujet qui a-t-il dit, "entre dans le cadre de la sauvegarde de la souveraineté alimentaire nationale et du développement économique". Et d'ajouter : "L'Algérie n'a pas lésiné sur les moyens pour réaliser de grands et importants projets tels que les barrages de Maouane et de Dra Dissa, qui une fois achevés iraient à peine moins de 40 000 hectares de terres agricoles, sans compter l'alimentation en eau potable des grandes villes de la wilaya et des localités environnantes...". Et de poursuivre : "Vu l'importance de ce sujet, l'APW de Sétif a vu la nécessité d'organiser cette journée pour discuter, débattre et enrichir le projet. Notre souhait aussi est de sensibiliser les citoyens et le grand public pour leur montrer ce qu'est en train de faire Sétif à travers ce projet dont nous espérons sortir avec beaucoup de nouvelles recommandations et propositions".

Intervenant au nom du wali, le secrétaire général de la wilaya de Sétif a tenu à féliciter et remercier l'APW et son président pour cette louable et importante initiative. "C'est un projet qui s'inscrit dans

le plan de développement d'une grande importance pour le pays et la wilaya de Sétif. Ce sujet entre dans la stratégie globale de tout le pays. Le développement doit être une vision, pas uniquement les canalisations d'eau ou de gaz. Nous avons des hommes et des ressources. Nous souhaitons à ce que les débats apportent leurs fruits." "Ce que nous attendons, indique-t-il, c'est de profiter de ces terres avec un retour à l'amour de l'agriculture. On ne doit pas arriver jusqu'à importer la pomme de terre, la carotte et les oignons. Il faudrait maîtriser les pérимètres d'irrigation et toute la situation avec la collaboration de tous les intervenants. Le sujet d'aujourd'hui est très important, émergent et important pour notre économie."

### L'eau H 24 pour Sétif et 13 communes en fin 2016

Interrogé en marge de la tenue de cette journée d'études sur l'avancement des travaux les grands transferts d'eau des hautes plaines sétiennes, Menad Charaf, le directeur de l'hydraulique de la wilaya de Sétif nous déclare : "Comme vous le savez, il y a deux transferts. Celui de l'ouest, on va le mettre en service au plus tard, en juin ou juillet 2015. Il nous reste uniquement la pose de transforma-

tion sur 5 km de canalisations. Pour celui de l'est, la conduite est terminée à 100%, ainsi que les cinq stations achevées. Le barrage de Tabelout est à 80%, contrairement à celui de Dra Dissa achevée complètement. Le seul problème qui nous reste est celui des 3 km du tunnel. Nous attendons la loi de finances 2015 pour prendre en charge sa réévaluation pour régler ce problème d'une manière définitive avec l'entreprise qui est sur site. C'est ce problème technique de déviation du tunnel qui nous a un peu retardé. Trois experts se sont penchés sur ce cas pour trouver des solutions adéquates, mais un peu coûteuses".

A la question de savoir s'il y aura suffisamment d'eau pour les citoyens avec ce manque de pluie, notre interlocuteur souligne : "Oui, effectivement il ya une diminution du programme du barrage d'Aïn Zada, où nous avons reçu une correspondance pour diminuer notre quota de 25% pour la wilaya de Sétif, soit environ 10 000 m3 quotidiennement. Pour combler ce déficit, nous avons demandé un programme d'urgence qui nous a été accordé par le ministère de tutelle avec une enveloppe financière de 2 milliards de dinars. Ce programme touchera les quatre communes les plus importantes, à

savoir Sétif, El Eulma, Ain Oulmène et Bir El Arche. Ce programme d'urgence est destiné pour la réalisation de plusieurs forages dans plusieurs zones avec des stations de pompage et le redoublage vers les réservoirs de la ville. Nous avons déjà pris nos devants avant l'arrivée de l'été de 2015, Sétif a été déclarée comme wilaya sinistrée, notamment les quatre villes qui représentent plus de 700 000 habitants et les besoins en eau ont augmenté sensiblement avec les nouveaux logements un peu partout. La demande est toujours croissante".

Une fois les transferts du barrage de Maouane achevés et mis en service, l'eau coulera H24 dans les robinets de Sétif et de 13 communes, nous assure le directeur de l'hydraulique. Le projet dans sa globalité sera terminé fin 2016. Il couvrira la bagatelle de 1,3 milliards de dollars à l'Etat et générera 100 000 emplois direct et indirect, dont 36 000 permanents.

Depuis sa mise en chantier, ce mégaprojet, dont l'avancée des travaux est très satisfaisante, a reçu à plusieurs reprises les ministres qui se sont succédés à la tête du ministère des Ressources en eau, dont la dernière en date celle de Hocine Necib, le 18 septembre dernier.

ALGER

# Il tue sa fille, 15 ans de réclusion criminelle

En ce mois de novembre 2014, la cour criminelle a eu à examiner un cas d'homicide. Le prévenu Hamid, âgé de 50 ans, a eu à répondre l'assassinat de sa fille Souad âgée de 20 ans. Hamid, vivait seul avec sa fille Souad.

A.Ferrag

Un jour, Hamid rentre à la maison, il perçoit des bruits bizarres qui parviennent de la chambre, ouvre la porte, il voit sa fille et son copain Sabri enlacés. Hamid aveuglé par la colère, poignarde à mort sa fille. Sa fille unique gisait dans une mare de sang alors que Sabri prit la fuite.

Arrêté quelques moments après par les éléments de la police judiciaire. Hamid fut placé sous mandat de dépôt pour homicide volontaire.



L'accusé, comparaît une année plus tard, au tribunal d'Alger, au box des accusés. Hamid reconnaît tous les faits retenus contre lui devant tant de preuve, l'accusé raconte les circonstances de son crime. « Je ne me rendais pas compte de ce que je faisais, j'ai tué ma fille dans un moment de colère » dit-il les larmes aux yeux.

Il prend conscience tout à coup de la gravité de son geste.

Le représentant du ministère public prend la parole, après une longue reprise des faits tels que rapportés par l'arrêt de renvoi, pour mettre en exergue la gravité :

l'accusé a agi intentionnellement et volontairement, c'est un assassin, je requiers une peine de 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal.

L'avocat de la défense plaide les circonstances atténuantes; « Mon client a agi sous l'effet de colère, il n'a pas prémedité son acte », dira-t-il.

Après délibérations, le jury, tenant compte des circonstances atténuantes, condamné l'accusé à 15 ans de réclusion criminelle.

GHARDAÏA

# Simulation d'un accident d'avion au moment de l'atterrissement à l'aérodrome d'El Menea

Un exercice simulant un accident d'avion, de type ATR, au moment de l'atterrissement a été exécuté lundi avec succès à l'aérodrome d'El Menea, à 275 km au sud de Ghardaïa, a-t-on constaté sur place.

Initié par les différents services aéroportuaires, l'exercice, qui s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence de l'aéroport, a porté sur la simulation d'un accident d'avion transportant des passagers, et dont un pneu du train d'atterrissement a éclaté au toucher de la piste avant que l'appareil, dans sa course, ne dérape et prenne feu faisant six (6) morts, 23 blessés dont huit (8) graves.

Les différentes phases d'intervention pour faire face à cet accident et l'évacuation des blessés aux structures médicales ont été exécutées par les éléments combinés de la protection civile, l'entreprise nationale de navigation aérienne (ENNA), l'entreprise de gestion des

services, les services des douanes, la police des frontières et les services de la santé d'El Menea.

L'exercice de simulation, réalisé conformément aux règles de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI), permet de « tester les potentialités humaines et matérielles pour ce type d'accident et d'élargir le niveau d'alerte, de coordination et d'efficacité lors des opérations de sauvetage et de secours », ont indiqué les organisateurs.

Cet exercice permet également de tester les réflexes de chaque intervenant et de coordonner les canaux d'échanges d'information entre différentes structures chargées de lutter contre ce type d'accident.

Une bonne coordination dans la maîtrise de cet accident et l'exécution des opérations de sauvetage a été constaté entre les différentes structures d'intervention, ont noté les organisateurs.

CRUES À BÉCHAR

# Le corps sans vie d'un enfant retrouvé par la Protection civile

Le corps sans vie d'un enfant âgé de 15 ans, emporté par les eaux d'un oued en crue dans la région de Zousfana (près de 50 km au nord de Béchar), a été retrouvé, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la Protection civile. Signalé comme disparu, samedi, par ses parents, l'enfant est décédé par noyade, emporté par

les crues de l'un des oueds de cette zone, suite aux intempéries qu'a connues la région entre jeudi et dimanche, a-t-on précisé. Des équipes spécialisées de la Protection civile, en coordination avec d'autres institutions sécuritaires, avaient, dès l'annonce de la disparition de l'enfant, déclenché une vaste opération de recherche

pour le retrouver, a-t-on souligné.

Auparavant, deux autres personnes, portées également disparues, ont été retrouvées dimanche dernier, saines et sauves, dans la région rurale d'Oum-Chegag, dans la commune de Moughoul (une cinquantaine de km au nord-ouest de Béchar), selon la même source.

# MOSTAGANEM 2 morts dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes dans un accident de la circulation, survenu hier dans la commune d'Aïn Nouissy (Mostaganem), a-t-on appris de la direction de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit à sept heures du matin sur la RN 17 A au douar « Belhadj » suite au dérapage et renversement d'un véhicule utili-

taire causant la mort des deux passagers sur le coup. Les agents de la Protection civile ont transféré les corps des victimes vers la morgue de l'hôpital de Mostaganem et les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

APS

JUSTICE

# Report au 5 février 2015 du procès d'un terroriste présumé pour massacres et viols

Le procès d'un terroriste présumé, K. Redouane, accusé de complicité dans des massacres collectifs, viols et enlèvements perpétrés dans les années 1990 dans des wilayas du centre du pays, été reporté au 5 février 2015 par le tribunal criminel d'Alger, a-t-on constaté hier à la cour d'Alger. La juge Meriem Djebbari, qui présidait le tribunal criminel avait décidé de reporter le procès à la suite d'une requête de la défense de l'accusé, Me. Ali Boukhari.

Selon Me. Boukhari, le bâtonnat d'Alger l'avait désigné d'office hier dans la soirée pour assurer la défense de l'accusé et, n'ayant pas eu le temps de consulter le dossier de son client, il avait demandé un ajournement du procès.

Selon l'arrêt de renvoi, l'accusé avait participé dans les années 1990 à l'assassinat d'éléments des forces spéciales lors d'une attaque contre un immeuble à Ouled S'lama et d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une attaque contre un immeuble de la cité Mazouni à Larbaa. Il avait également dressé un faux barrage sur la route reliant Souhane à Tablat (Médéa) où huit (8) personnes ont été tuées et deux jeunes filles enlevées. L'accusé avait aussi participé avec le groupe auquel il appartenait à une attaque contre les habitants du village des Cinq mosquées à Boussekine (Médéa), à l'assassinat de 15 personnes et à l'enlèvement de deux jeunes filles, envoyées au groupe terroriste d'Antar Zouabri, abattu dans sa ville natale, Boufarik.

C'est le 5 novembre 2004 que la police judiciaire parvient à arrêter K. Redouane, alias Chouaïb, en possession d'armes de guerre à la cité Ismail Yafas à Bab Ezzouar (Alger). L'accusé avait reconnu lors de son interrogatoire appartenir à un groupe terroriste activant dans les wilayas du centre et avoir participé à plusieurs attaques terroristes contre des éléments de la garde communale et des éléments de l'ANP. Il avait également participé à des assassinats et à des viols de femmes dans les wilayas d'Aïn Defla, Blida et Tipasa. L'arrêt de renvoi indique par ailleurs que l'accusé avait été entendu par un juge d'instruction français à propos de l'affaire des moines de Tibhirine, puisqu'il appartenait au groupe terroriste de Médéa qui avait enlevé les moines.

EAU

# Suspension de l'alimentation en eau potable dans plusieurs localités d'Alger de jeudi à vendredi

Une suspension de l'alimentation en eau potable touchera plusieurs localités d'Alger du jeudi au vendredi, suite à des travaux de raccordement de canalisations principales de transport d'eau et de distribution, indique mardi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEALA) dans un communiqué. Cette suspension, prévue du jeudi à partir de 20h00 au vendredi à zohoo, touchera les communes d'Alger Centre (en partie), Sidi M'Hamed (en partie), El Madania, El Mouradia, ainsi que les quartiers Les Vergers, Rue Slimane Amir et Avenue des Frères Bouaddou dans la commune de Bir Mourad Raïs, selon la même source qui précise que la situation se rétablira progressivement durant la soirée du vendredi.

BÉJAÏA

# Un jeune dauphin sans vie rejeté par la mer sur la plage de Tichy

Un jeune dauphin sans vie a été rejeté samedi par la mer sur la plage de Tichy (à 15 km à l'est de Bejaia), a-t-on appris lundi auprès de l'unité locale de la protection et du développement de la faune et de la flore (UCD) relevant de l'Agence nationale pour la conservation de la nature (ANCN). Le cé-tacé, un dauphin à bec long, d'un poids de 40 kg et mesurant 1,30 mètre a été repéré et repêché par la protection civile, qui l'a transféré immédiatement à l'UCD pour déterminer les circonstances de sa mort, « due à priori, soit à un suicide, soit à l'état agité de la mer. Le dauphin ne présentant aucune trace de blessures », a-t-on précisé. Vivant en communauté relativement dense au large de Béjaïa, se nourrissant essentiellement de calmars et de seiches, les dauphins, une espèce protégée, accompagnent souvent les bateaux sortant du port.

# LES LIPIDES DE L'ÉNERGIE EN RÉSERVE

*Les lipides sont les graisses présentes dans notre alimentation. Chimiquement, ils sont composés de substances appelées acides gras. Comme les glucides, ils constituent une source importante d'énergie. Mais une accumulation excessive de graisse nuisant à la santé, un équilibre des graisses alimentaires se révèle indispensable.*

## Quel est le rôle des matières grasses ?

Nous avons besoin des lipides pour fournir de l'énergie à notre organisme : un gramme de lipides renferme deux fois plus d'énergie qu'un gramme de glucides ou de protéines (9 calories pour 1 g de lipides, 4 calories pour 1 g de glucides ou de protéines). Environ 90 % des calories apportées par les lipides sont directement utilisables par l'organisme. Il faut savoir qu'un kilo de graisse accumulée dans le corps représente un peu plus de 8 000 calories de réserve, soit l'équivalent de quatre à cinq jours d'apports alimentaires totaux.

Les lipides jouent également un rôle essentiel dans le fonctionnement des membranes des cellules, la fabrication des hormones, le transport et le stockage de certaines vitamines, la protection contre le froid ou la bonne santé du système nerveux, entre autres. Une maigreur excessive est un problème de santé tout aussi grave que l'obésité.

## Quels sont nos besoins en matières grasses ?

Comme les autres nutriments, les matières grasses font partie d'une alimentation équilibrée. Le tout est de savoir en quelle quantité !

## Les besoins quotidiens en lipides

Les lipides, constitués d'unités de base appelées « acides gras » doivent représenter un tiers des calories ingérées chaque jour, soit entre 65 et 80 g. La meilleure façon de garantir un apport suffisant des différents acides gras est d'adopter une alimentation variée. À titre d'exemple, un œuf contient 5 g de lipides, un steak de 150 g en apporte 6 g, une côtelette d'agneau 15 g, une tranche de saumon cuit à la vapeur 11 g, un verre de lait entier 5 g et une cuillerée à soupe d'huile 10 g (quelle que soit l'huile).

## La consommation de lipides en Occident

L'alimentation des pays industrialisés apparaît souvent trop de lipides. De plus, en Europe de l'Ouest, nous consommons trop d'acide linoléique (oméga-6) et pas assez d'acide alpha-linolénique (oméga-3). Les habitudes alimentaires adoptées depuis quelques décennies sont en cause : les recommandations officielles favorisaient la consommation d'huiles fournit peu d'oméga-3 (tournesol, arachide, maïs). Le déséquilibre entre ces deux acides gras pouvant entraîner des problèmes de santé, les nutritionnistes conseillent aujourd'hui de déséquilibrer notre régime en faveur des acides gras oméga-3.

## Les acides gras saturés, insaturés et trans

Les acides gras, qui constituent les unités de base des lipides, sont classés en trois familles : saturés, insaturés (certains sont dits « essentiels ») et trans. D'origine naturelle ou industrielle, ils se trouvent essentiellement dans notre alimentation. Comme ils



constituent des facteurs d'aggravation ou de protection dans certaines maladies cardio-vasculaires en particulier, il est important de les connaître.

### Les acides gras saturés

Les acides gras saturés ont tendance à favoriser les dépôts de cholestérol dans les artères et à augmenter les risques de maladies cardio-vasculaires. Ils se trouvent surtout dans les graisses d'origine animale telles que le beurre, la crème fraîche, les fromages, le saindoux ou le lard, excepté celles issues des poissons. On les trouve également dans certaines huiles végétales tropicales (huile de palme, par exemple) et dans les produits alimentaires fabriqués à partir de ces sources de gras comme les pâtisseries, les charcuteries ou les produits laitiers gras.

### Les acides gras insaturés

Les acides gras insaturés sont ceux qu'il convient de privilégier dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

### Acides gras mono-insaturés et polyinsaturés

Les acides gras mono-insaturés (oméga-9) et les acides gras polyinsaturés (oméga-3 et oméga-6) ont tendance à protéger des maladies cardio-vasculaires. Ils sont essentiellement présents dans les produits végétaux ou les poissons gras tels que sardine, hareng,

thon ou saumon.

Ces acides gras devraient constituer l'essentiel de l'apport quotidien en lipides. Néanmoins, ils sont tout aussi caloriques que les acides gras saturés.

### Des graisses essentielles à notre métabolisme

Certains acides gras insaturés sont qualifiés d'acides gras essentiels, car ils sont indispensables à notre métabolisme. Ils entrent dans la constitution de nos cellules et dans la fabrication de certaines hormones.

Notre corps étant incapable de les synthétiser, ils proviennent obligatoirement de notre alimentation. Les principaux acides gras essentiels sont : les acides gras oméga-6 : par exemple les acides linoléique et gamma-linolénique dans de nombreuses huiles telles que celles de tournesol et de maïs ; Les acides gras oméga-3 : par exemple les acides eicosapentaenoïque et docosahexanoïque dans les poissons gras, ou l'acide alpha-linolénique dans les huiles telles que celles de lin, de chanvre, de colza, de noix ou de soja.

Certaines marques proposent des huiles ou des margarines composées d'un mélange de différents acides gras.

### Les acides gras trans

Les acides gras trans sont dans l'actualité du fait de leurs effets négatifs sur la santé.

## L'origine des acides gras trans

Les acides gras trans, ou graisses hydrogénées, ont été créés par les ingénieurs agroalimentaires à la demande des industriels car ils sont plus stables et plus faciles à utiliser que les acides gras naturels.

## L'action des acides gras trans sur la santé

Ces graisses hydrogénées sont dangereuses pour le cœur et les vaisseaux sanguins car elles favorisent les dépôts de plaques d'athérome. Elles devraient représenter moins de 2 % des graisses ingérées.

## Où trouve-t-on les acides gras trans ?

On trouve les graisses hydrogénées essentiellement dans les soupes en conserve, les pâtisseries et biscuits industriels, certaines pâtes à tartre et margarines, les biscuits apéritifs, les pâtes à tartiner ou encore les barres de céréales.

Rechercher la présence de graisses hydrogénées dans les ingrédients des produits que l'on achète permet de les éviter. Ces ingrédients sont classés par ordre décroissant de quantité. Si la mention « huile hydrogénée » se trouve en début ou milieu de liste, il est préférable de chercher un produit similaire où elle n'apparaît qu'en fin de liste des ingrédients (ou pas du tout).

## Les sels minéraux et les oligoéléments

Fournis en quantité suffisante par une alimentation variée et équilibrée, les sels minéraux et les oligoéléments sont indispensables à notre santé. Ils assurent de nombreuses fonctions vitales dans notre organisme dont les besoins diffèrent selon l'âge, le sexe et les habitudes de vie.

### Qu'appelle-t-on sels minéraux et oligoéléments ?

Les composés minéraux représentent entre 4 et 5 % du poids de notre corps. Ces substances sont appelées sels minéraux (ou macroéléments) lorsqu'elles se rencontrent en grande quantité dans l'organisme, et oligoéléments (ou éléments en traces) lorsqu'elles n'y sont contenues qu'en très petites quantités.

### Les sels minéraux dans notre corps

Les principaux sels minéraux que l'on trouve dans le corps sont le sodium, le potassium, le magnésium, le calcium, le chlore, le phosphore et le soufre.

### Les oligoéléments dans notre corps

Les oligoéléments entrent en proportions infinitésimales dans la composition de l'organisme. Lorsqu'ils sont ingérés sous la forme de compléments alimentaires, souvent fortement dosés, certains d'entre eux peuvent devenir toxiques. Sont considérés comme des oligoéléments essentiels : le chrome, le fer, le fluor, l'iode, le cobalt, le cuivre, le manganèse, le molybdène, le nickel, le sélénium, le vanadium, le zinc et l'étain. L'aluminium, l'arsenic, le baryum, le brome, le silicium, l'argent et le titane semblent moins essentiels. Le plomb, le cadmium et le mercure sont présents dans des infinitésimales dans l'organisme et peuvent devenir rapidement toxiques lorsqu'ils sont ingérés en trop grande quantité.

### Quels sont nos besoins en minéraux ?

Si les sels minéraux et les oligoéléments sont indispensables à notre corps, un apport excessif de minéraux peut s'avérer dangereux pour la santé.

### Des besoins en minéraux variables

Les besoins de chacun varient en fonction de l'âge, du sexe ou des habitudes de vie (sport, tabagisme, régime végétarien ou végétalien, etc.). On considère généralement que le fait de s'alimenter de façon variée et équilibrée est le meilleur moyen de couvrir ses besoins en sels minéraux et en oligoéléments.

### Compenser les déséquilibres en minéraux

En cas de vomissements répétés, de diarrhée importante ou de transpiration excessive, les pertes en sels minéraux, particulièrement en sodium et potassium, sont plus élevées et des déséquilibres peuvent apparaître. Lorsque ces situations deviennent critiques, le médecin administre une solution riche en minéraux pour éviter des problèmes graves comme une insuffisance rénale ou des troubles du rythme cardiaque.

### Attention au surdosage en minéraux !

Un excès d'apport en sels minéraux et en oligoéléments peut être nocif. Il peut provoquer une rétention d'eau dans le corps, une élévation de la tension artérielle ou une accumulation de sels minéraux et d'oligoéléments dans des organes comme les reins et le foie.

# Un petit-déjeuner riche en protéines permet au cerveau de contrôler la faim

*Prendre un petit-déjeuner riche en protéines permet de limiter les envies de sucrés et de gras au cours de la journée, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Nutrition Journal.*

Le petit déjeuner serait un repas essentiel pour réguler la faim, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Le sauter réduit la quantité de dopamine, l'hormone produite par le cerveau qui sert à contrôler la faim, donc à limiter les grignotages.

Le petit-déjeuner est un repas souvent au cœur des débats nutritionnels. Les études s'enchainent sur le sujet qui affirment et infirment qu'il est essentiel de le prendre pour limiter la prise de poids. Cette nouvelle enquête révèle, elle, que ce repas joue un rôle primordial dans le bon fonctionnement de la libération de la dopamine, l'hormone qui régule la faim.

Les chercheurs de l'Université du Missouri ont réalisé une étude sur des jeunes femmes âgées de 19 ans pour comprendre et analyser les comportements alimentaires et la tendance à se suralimenter en aliments sucrés et riches en matières grasses.

Ils ont calculé le niveau de dopamine des participantes en mesurant l'acide homovanillique (HVA), le principal composant de la dopamine et comparé ce taux avec la prise de petit déjeuner ou pas.

Prendre un petit-déjeuner équilibré, riche en protéines et de bonne qualité nutritionnelle est important, car cela permet de limiter les envies de sucrés au cours de la journée, donc de réduire les grignotages.

«Notre recherche a montré ce que les personnes ressentent une baisse spectaculaire des fringales pour des aliments sucrés et gras quand elles prennent un petit déjeuner», explique Heather Leidy, professeur spécialisée dans la régulation de l'appétit à l'Université du Missouri et un co-auteur de l'étude. «Le petit-déjeuner produit cet effet, quand il est riche en pro-



téines. En revanche, quand le ce repas est sauté, les petits creux se multiplient au cours de la journée».

### Mieux répartir les protéines au cours des repas

«Les Américains, comme les Français, consomment suffisamment de protéines, mais finalement trop peu au petit-déjeuner et beaucoup trop au dîner» explique Heather Leidy. Alors que «pour mieux gérer sa faim et contrôler son poids il est préférable de rééquilibrer sa consommation de protéines au cours des repas et de les assimiler pendant le petit-déjeuner», rappelle-t-il.

## UNE MAUVAISE ALIMENTATION DIMINUE LE SYSTÈME IMMUNITAIRE DU CORPS DÉFINITIVEMENT

Avoir mal nourri son corps trop longtemps a un impact sur notre santé même après avoir modifié son alimentation, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Journal of Leukocyte Bio-

logy.

S'il est excellent de mettre au placard ses mauvaises habitudes alimentaires et trouver les clés de l'équilibre nutritionnel, les années de gras laissent malheureusement une empreinte définitive dans le corps. Et affectent le système immunitaire.

Les chercheurs de l'Université de Leiden (Pays-Bas) ont réalisé une étude sur deux groupes de souris modifiées génétiquement pour développer une hypercholestérolémie et une athérosclérose (une obstruction et une dégradation des artères dues à une accumulation de corps gras). Les rongeurs ont été nourris soit avec une alimentation équilibrée soit avec des nutriments gras.

Le corps garde en mémoire les effets néfastes d'une alimentation trop grasse.

Les scientifiques ont réintroduit un peu de moelle osseuse des deux groupes de souris dans la moelle osseuse de souris nourries de manière équilibrée. Ils ont ensuite analysé le développement du taux de cho-

lestérol et de l'athérosclérose des souris réceveuses.

Ils ont constaté que le système immunitaire des souris nourries avec des aliments gras était plus faible et que l'athérosclérose

était plus fréquente.

«Les mauvaises habitudes alimentaires modifient ainsi durablement l'expression de certains gènes, dont les gènes liés à l'immunité. Ces modifications épigénétiques expliquent la persistance d'un risque cardiovasculaire plus élevé, même après l'adoption d'un mode de vie sain» explique Erik van Kampen de la division biopharmaceutique de l'université hollandaise.

L'équilibre alimentaire préserve de l'obésité, un des nouveaux maux de notre société moderne et un problème de santé public. En effet, l'Organisation mondiale de la santé a mis en garde les pouvoirs publics européens sur la prévalence de l'obésité dans les différents pays de l'UE. Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros: 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de 11 ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du vieux continent.

### Le curcuma, un aliment bon pour le cerveau

Un composant du curcuma pourrait aider les cellules cérébrales à se régénérer, ont découvert des chercheurs. Une piste de recherche intéressante pour lutter contre les maladies neurologiques comme Alzheimer.

Manger des plats au curcuma pour protéger le cerveau. La recommandation est encore un peu tirée par les cheveux mais des chercheurs de l'Institut de Neuroscience et de Médecine à Jülich, en Allemagne, ont bon espoir que l'épice serve un jour à fabriquer des médicaments pour soigner les malades d'Alzheimer ou prévenir les accidents vasculaires cérébraux. Leur enthousiasme n'émane pas d'un optimisme excessif mais d'une nouvelle étude sur des rats de laboratoire. Les rongeurs ont reçu une injection de cette molécule. Ensuite les effets sur le cerveau ont été analysés au scanner.

Résultat, les parties du cerveau impliquées dans la croissance des cellules nerveuses sont devenues plus actives après l'injection du curcuma.

Les chercheurs suggèrent que le curcuma pourrait ainsi encourager la prolifération des neurones. Dans une autre expérience, des cellules souches neurales ont été immergées dans de l'eau concentrée en extraits de curcuma. Plus la concentration de curcuma était importante, plus les cellules souches se développaient rapidement. Les cellules étaient également capables de se transformer en n'importe quelle cellule cérébrale, ce qui laisse supposer que le curcuma jouerait un rôle dans la réparation cellulaire après une maladie ou une blessure.

«Il est possible que les cellules du cerveau puissent se réparer plus rapidement sous l'effet du curcuma», soutiennent les auteurs de l'étude publiée dans la revue Stem Cell Research and Therapy. Pour en savoir plus, d'autres recherches vont devoir être testées sur des cellules humaines.

Le curcuma a déjà été recommandé par des chercheurs pour ces propriétés préventives contre le cancer du côlon notamment.

# EBOLA

## Le bilan des victimes revu à moins de 6 000, selon l'OMS

**L'OMS pense «pouvoir prendre le dessus» après un 1<sup>er</sup> but atteint**



**Le bilan de l'épidémie de la fièvre Ebola a été ramené à moins de 5.987 morts dans les trois pays les plus touchés en Afrique de l'Ouest, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).**

Selon l'agence de l'ONU, les chiffres annoncés samedi dernier étaient erronés puisqu'ils prenaient en compte près de mille décès au Liberia qui n'étaient pas dus au virus.

L'OMS fait état en effet de 3.145 morts sur un total de 7.635 cas au Liberia, de 1.530 décès (7.109 cas) en Sierra Leone et de 1.312 décès (2.155 cas) en Guinée.

Lors d'un point de presse à Genève, l'OMS a affirmé qu'au moins 20.000 personnes doivent s'impliquer dans les pays touchés par la fièvre Ebola afin de progresser vers le seuil de «zéro nouveau cas».

Son directeur général adjoint, le Dr Bruce Aylward a estimé que la communauté internationale

serait en mesure de «prendre le dessus» sur l'épidémie à travers la généralisation d'inhumations sûres des victimes dans les trois pays les plus affectés.

Un premier but a été bien atteint avec près de 70 % d'inhumations sûres au Liberia et en Guinée, s'est réjoui M. Aylward qui espère pourvoir atteindre l'objectif «zéro nouveau cas» dans six mois. En Sierra Leone, un tel seuil reste difficilement franchissable dans les régions de l'ouest où l'épidémie continue de faire rage, a affirmé l'OMS selon laquelle cet objectif sera réalisé «d'ici quelques semaines». Il a à cet égard prévenu que la transmission du virus demeure particulièrement élevée, avec 1.100 nouveaux cas par semaine, contre 1.000 il y a deux mois, ce qui laisse craindre un relâchement dans la lutte contre Ebola.

Le virus Ebola se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus de personnes ou d'animaux infectés. Il laisse peu de chances de survie, soit en moyenne 47 % pour l'épidémie actuelle.

## La plupart des diabétiques donnent la priorité à la diète au détriment d'autres aspects

**La plupart des diabétiques ne savent pas comment gérer leur maladie tant ils accordent la priorité au seul régime alimentaire négligeant d'autres paramètres à prendre en compte dans le but d'assurer une stabilisation de leur état de santé, ont indiqué mardi à Alger des spécialistes en diabétologie.**

Lors des journées portes ouvertes sur le diabète, organisées par l'Association des diabétiques d'Alger en coordination avec l'établissement public de proximité, Bachir Laadjouzi (Kouba), les spécialistes ont indiqué que l'intérêt accordé au volet alimentaire dans le suivi de l'état de santé du diabétique ne devrait pas se faire au détriment d'autres aspects tout aussi importants.

A cet effet, la nutritionniste, Younes Chaoucha, a affirmé que la majorité des malades souffrant de diabète avaient de fausses idées sur la diète à suivre afin d'éviter d'autres complications pouvant constituer une menace sérieuse pour leur vie.

Avoir le diabète ne signifie pas l'élimination par le malade, de certains aliments sucrés de façon définitive. Ce dernier devra se conformer aux rations recommandées. Souvent, la plupart des malades pensent que la stabilisation de leur état de santé reste étroitement lié à la non consommation de certains aliments négligeant un autre volet capital à savoir l'exercice physique, a-t-elle précisé qui a es-



timé que le diabétique de type 2 devra, chaque jour, marcher pendant 30 minutes. Le diabétologue, médecin chef, Abdelfadah Habitouche, a affirmé que l'organisation de ces journées au niveau de l'établissement public de proximité des Annassers, avait permis auparavant de diagnostiquer de nouveaux cas de diabète d'où, l'importance de la consultation, tous âges confondus, au moins deux fois par an. Le diagnostic précoce du diabète, appelé également maladie sournoise, permet d'éviter les complications comme la cécité, l'insuffisance rénale et l'amputation en l'absence d'un suivi rigoureux, a souligné le Dr. Habitouche.

D'autre part, le président de l'Association des diabétiques

d'Alger, Faïçal Ouhedda, a indiqué que l'organisation de ces portes ouvertes s'inscrivait dans le cadre des activités de l'association qui visent le diagnostic précoce de cas de diabète, la sensibilisation des diabétiques à la gestion de leur maladie afin d'éviter toute complication ainsi que l'accompagnement à travers les conseils et recommandations des médecins participants à la rencontre.

Le nombre de diabétiques en Algérie est appelé à s'accroître au regard des habitudes et mode de vie nouveaux des Algériens, ajoutant qu'il n'existe pas pour le moment, de chiffres officiels sur le nombre réel des diabétiques sachant qu'une catégorie ne bénéficie de la sécurité sociale.

### ILLIZI

## Prise en charge sanitaire d'une cinquantaine de malades libyens à Djanet

Cinquante-deux (52) malades libyens ont été pris en charge par l'équipe médicale chargée de l'accueil de ressortissants libyens à Djanet (Illizi), a-t-on appris mardi auprès de la commission chargée du suivi de l'entrée, à titre exceptionnelle, de malades libyens en territoire national pour motif de soins.

Depuis la mise en place de cette commission le 23 novembre dernier, 39 malades ont été soignés au niveau du poste frontalier de Tinelkoum (220 km de la commune de Djanet) puis sont retournés chez eux, tandis que 13 autres malades dont le cas a été estimé «plus compliqué» ont été évacués à l'hôpital de Djanet, a-t-on précisé.

Les cas de malades traités avaient trait notamment aux difficultés respiratoires, l'hypertension artérielle, l'hyperglycémie, les douleurs rénales, et aux accouchements, selon la même source.

Composée de médecins et de paramédicaux, l'équipe médicale continue d'accueillir des malades libyens, dans le cadre de cette opération de prise en charge sanitaire pour laquelle les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés.

### POLITIQUE DE SANTÉ

## L'Algérie est en mesure d'exporter son expérience

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Bah Keita, a estimé, lundi à Oran, que l'Algérie est en mesure d'exporter vers d'autres pays son expérience en matière de politique de santé. «L'Algérie a un rôle important dans la coordination des actions et de programmes de santé dans la région et en Afrique. Son expérience en politique de santé peut être exportée», a déclaré à l'APS le représentant de l'OMS, en marge de la célébration de la journée mondiale du Sida.

«Il est important que des expériences réussies en Algérie dans le domaine de la santé soient mises au profit d'autres pays», a ajouté M. Keita pour qui

l'installation d'un comité national dédié à la maladie du Sida est un «axe fort dans la politique de santé en Algérie», pays, a-t-il dit, «pleinement engagé dans l'application des programmes visant à atteindre des objectifs universels dans le domaine de la santé».

L'Algérie est parmi les rares pays dont le Gouvernement consacre d'importants financements aux programmes de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, a noté le professeur Keita, saluant la «forte implication de la société civile» dans cette entreprise.

APS

**CULTURE - SANTÉ - SIDA****La 5<sup>e</sup> édition de la jeune création algérienne, se met au service de la lutte contre le sida**

**La 5<sup>e</sup> édition de la jeune création algérienne, mise au service de la lutte contre le sida a été marquée par un méga-concert de sensibilisation, organisé lundi soir à la salle Atlas à Alger par la Radio algérienne, en collaboration avec d'autres partenaires et des représentants de la société civile.**

Près d'une trentaine de nouveaux talents de la chanson et plusieurs associations ont répondu à l'appel lancé par la Radio algérienne pour rappeler en ce 1<sup>er</sup> décembre, Journée mondiale de lutte contre le sida, que "la partie est loin d'être gagnée et qu'il faudrait encore focaliser sur la sensibilisation, le dépistage et la prévention".

Le directeur d'ONUsida en Algérie, Adel Zeddam, présent à cet événement a qualifié le spectacle "d'excellente initiative" et de "belle réalisation", soulignant l'importance de voir la société civile s'y impliquer pleinement aux côtés d'organismes internationaux pour transmettre des messages clés à la jeunesse".

La nécessité de poursuivre et redoubler les actions de prévention a été évoquée par Adel Zeddam, attirant l'attention, selon "des laboratoires confirmés", sur le "nombre de cas atteints par le VIH depuis 1985, en Algérie (8930 cas, recensés et pris en charge), avec une stabilité établie autour d'une moyenne de 800 nouveaux cas par an".

Anis Hemidet, Coordinateur de l'événement a souligné le caractère fédérateur qui revêt cette manifestation qui "regroupe les wilayas d'Alger, Tamanrasset, Béjaïa, Oran et Annaba", et dont la préparation a d'abord connu "l'étape de l'organisation sur les réseaux sociaux, puis l'opération +Main dans la main+ et enfin l'étape du méga



concert". Les artistes, interprétant en groupe les mêmes chansons, entonnant ensemble les mêmes refrains ont donné plus d'impact et d'efficacité au message, faisant participer le public nombreux, -qui a eu droit à titre gracieux au CD "Main dans la main" qui compte dix titres- à différentes tours de chants. Kawthar Meziti, Hayet Zerrouk, Lina Doran, Yousra, lotgendaïr, Sido La Dose, Abdi L'Bandi, Ayoub Medjahed, Akram, Dj-Yaz, La troupe de danse "Main dans la main" figurent parmi les artistes présents à cet événement dont la direction artistique était assurée par Farid Aouameur.

"Sahtek, hiya rass malek", "Aâdawni", "koulha ou matkhaf ch", "mat'risqih bahyatek" et "Wachbir tokhbor fiya", constituent quelques échos de textes de rappeurs lancés entre deux mesures et qui incitent à se débarrasser des idées reçues et des tabous, condamnant dans le même élan, toute forme de discrimination liée à la maladie.

Pour Soheib Feliachi, secrétaire général de l'association "Le Souk" et Imène Hocine, membre active dans plusieurs opérations de proximité, "la formation des jeunes à la prévention est utile et a montré son efficacité, car l'orientation et le conseil passent mieux entre jeunes".

Le Croissant-Rouge algérien, également présent parmi les participants, contribue à l'opération de sensibilisation contre les

risques de contagion, selon son représentant, le docteur Belhout Mahfoud, qui évoque "les différents points de don de sang qui constituent un moyen efficace pour aborder le sujet avec les jeunes donneurs".

Avec plus de 36 millions de morts au monde jusqu'à ce jour selon des statistiques, le virus VIH-sida est toujours un problème majeur de santé publique.

"Un Centre régional de coopération et de recherches sur le VIH viendra dans un proche avenir renforcer davantage la lutte contre le sida, qui aboutirait, selon l'estimation des experts, à l'horizon 2030" a indiqué Adel Zeddam, directeur d'ONUsida en Algérie.

Outre la Radio nationale, la "5<sup>e</sup> édition de la jeune création algérienne, au service de la lutte contre le sida" a aussi impliqué les représentations à Alger d'ONUsida, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et enfin, du Centre d'information des Nations unies. "Cette 5<sup>e</sup> édition de la jeune création algérienne" vise à sensibiliser contre la "stigmatisation" et l'exclusion" dont font l'objet les personnes atteintes du sida, une maladie particulièrement entourée de tabous", a expliqué l'organisateur et représentant de la Radio algérienne, Yazid Aït Hamadouche.

**25<sup>e</sup> JC CARTHAGE  
Un franc succès de *El Wahrani* auprès du public**

Le film *El Wahrani* (L'Oranaise) du réalisateur algérien Lyes Salem a eu un franc succès auprès du public de Tunis lors de sa projection pour la première fois en Tunisie, lundi soir, au théâtre municipal qui affichait complet, a-t-on constaté sur place.

Projeté en compétition officielle des 25<sup>e</sup> Journées cinématographiques de Carthage (JCC) qui se tiennent à Tunis depuis samedi, *El Wahrani* a été longuement applaudi par un public qui a beaucoup interrogé avec cette œuvre.

Alors que le théâtre municipal de la capitale affichait complet, plusieurs dizaines de spectateurs, friands de cinéma algérien, faisaient encore la queue au guichet avant de se résoudre à attendre la prochaine projection du film. D'une durée de 120 min, ce film relate le parcours de deux amis, compagnons de lutte, qui se retrouvent à la fin de la guerre de Libération nationale pour construire, chacun à son niveau, l'Algérie indépendante.

Djaâfar, surnommé l'Oranaise (incarné par Lyes Salem) retrouve les siens après plusieurs années au maquis et apprend le décès de son épouse, violée par un colon et qui a donné naissance à un garçon, fruit de cet acte de réprésailles.

Hamid, jeune diplomate joué par Khaled Benissa, rentre à Oran pour se marier et occuper un poste politique important après avoir sillonné le monde pour trouver des soutiens étrangers à la cause nationale. Abattu par ce drame, ne sachant quoi faire de l'enfant, fruit du viol de son épouse, Djaâfar, sombre très vite dans le désespoir avant que son ami haut placé ne le reprenne en main et décide de le nommer à la tête d'une usine de transformation de bois.

Se retrouvant souvent dans un bar-restaurant très

fréquenté d'Oran, les deux amis se laissaient aller à des rêveries sur l'avenir du pays dont ils construisaient l'indépendance.

Au fil des années l'Oranaise regarde grandir son fils qu'il a gardé et appris à aimer en lui cachant la vérité sur sa paternité soutenu par son ami qui va jusqu'à commander une pièce de théâtre pour inscrire ce mensonge.

Devenu assoiffé de pouvoir Hamid va jusqu'à faire incarcérer un de leurs amis, Farid campé par Najib Oudghiri, opposant à la politique de l'époque qui s'était dressé contre la corruption, et qui décède accidentellement lors de son emprisonnement, ce qui a conduit à une longue séparation avec l'Oranaise.

Plus de vingt ans plus tard l'homme politique, qui avait fini par croire à ses propres mensonges, s'est retrouvé abandonné dans un hôpital ruminant ses échecs, alors que l'Oranaise, qui s'était approprié le bar-restaurant était confronté à la curiosité de son fils.

Le public présent a trouvé le scénario du film "très intéressant" tout comme la manière d'aborder une période aussi importante par le biais de "personnages humains et sincères" en plus avec une touche d'humour et de dérisoire très apprécié.

Très touché par cet accueil, Lyes Salem, a indiqué à l'APS qu'une distribution du film en Tunisie serait "enviable" tout en soulignant que les JCC restent l'événement cinématographique le plus important en Afrique du Nord et dans le monde arabe.

Le réalisateur a également évoqué la sortie du film en Algérie qui devrait intervenir après l'élaboration d'un sous-titrage en arabe". Inaugurée samedi, les 25<sup>e</sup> JCC se poursuivent jusqu'au 6 décembre à Tunis et dans six autres villes tunisiennes.

**BÉJAÏA****Organisation d'un colloque international sur "Le patrimoine musical de la Kabylie"**

Un colloque international sur le "Patrimoine musical de la Kabylie : contexte, forme et systèmes" est organisé lundi à Béjaïa en présence de chercheurs et enseignants universitaires nationaux et étrangers (France, Espagne et Tunisie).

Initié par le Centre national

de recherches préhistoriques anthropologiques et historique (CNRPAH), le rendez-vous entend "lever le voile sur le patrimoine musical de cette région et cerner de près non seulement son répertoire mais aussi le contexte social et historique de sa production ainsi sa que sa substance", a déclaré Mehenna Mahfoud, responsable scientifique au Cnrpah, visiblement animé par la perspective de son

inscription, à l'Unesco, au titre de patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

D'aucuns ont mis le doigt en effet sur l'impératif de rassembler ce patrimoine, de le sauvegarder et de le promouvoir, tant les menaces sur son existence sont réelles.

"Les rituels du chant s'effilochent tout autant que les contextes de leur expression", s'est désolé un participant qui estime que dans un passé récent tout était prétexte au chant.

Les berceuses pour endormir les enfants, les fêtes de mariages, les évocations amoureuses des femmes, les réunions religieuses et mystique, les naissances, l'ouverture des saisons agraires

faisaient partie des mœurs et se déclinaient à foison, mais dont "la pratique s'émuise et se perd", a estimé M.Mahfoud.

Beaucoup de raisons en sont à l'origine, a-t-il observé, attribuant ce recul essentiellement à la disparition de beaucoup de rites, à l'origine ou motivant les chants d'une part et d'autre part par la quasi-extinction du caractère féminin qui en était autant le vecteur essentiel de sa génération que de sa diffusion.

Pour autant la substance reste intacte, notamment dans les villages kabyles, où sa collecte, sa transcription, son archivage et sa diffusion sont encore du domaine du possible, a-t-il ajouté.

APS



## TUNISIE

**Le nouveau Parlement entre en fonction**

Le nouveau Parlement tunisien issu des élections d'octobre dernier a pris ses fonctions hier avec l'ouverture de la séance inaugurale qui doit aboutir à l'élection du président de cette chambre, a rapporté l'agence de presse TAP.

Le président de la Constituante, Mustapha Ben Jaafar, a donné le coup d'envoi de cette première réunion des 217 membres de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) élus le 26 octobre, un scrutin remporté par le parti Nidaa Tounès (86 élus) devant celui d'Ennahda (69 députés).

"Nous ouvrons avec la bénédiction de Dieu cette première séance de l'Assemblée des représentants du peuple et j'appelle à sa présidence Ali Ben Salem", doyen du Parlement et élus de Nidaa Tounès, a dit M. Ben Jaafar.

M. Ben Salem présidera avec deux vice-présidents, les benjamins de l'assemblée, cette séance inaugurale qui doit aboutir à l'élection du président de l'ARP. Les candidatures à cette fonction n'ont dans l'immédiat pas été annoncées.

Si le parti Nidaa Tounès constitue la principale force au Parlement, il devra composer avec les autres forces politiques en présence pour dégager une majorité absolue stable et constituer un gouvernement.

Nidaa Tounès a indiqué qu'il ne s'attellera pas à former cette majorité avant la tenue d'un second tour de la présidentielle qui opposera son président Béji Caïd Essebsi, 88 ans, au chef de l'Etat sortant Moncef Marzouki.

## CÔTE-IVOIRE

### L'ONU prête à accompagner le pays dans la sécurisation des élections 2015

Les Nations unies ont affiché leur volonté de contribuer à la sécurisation des élections prévues en octobre 2015 en Côte d'Ivoire, échéance cruciale pour le recouvrement définitif de la paix après les violences post-électorales ayant secoué le pays en 2010-2011.

"Notre appui, c'est aussi une contribution à la sécurisation de la période électorale", a déclaré le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des Opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, à l'issue d'un entretien avec le Premier ministre Daniel Kablan Duncan.

"Nous avons des troupes, nous avons la police, qui travaillent en coordination avec les institutions ivoiriennes", a-t-il ajouté, promettant de "faire le maximum" dans la limite des moyens de l'ONU pour "apporter une aide logistique le moment venu".

L'appui des Nations unies se traduit également dans "les bons offices, les conseils" aux acteurs politiques ivoiriens, a ajouté M. Ladsous. Pour lui, des élections réussies en 2015 serait "le meilleur signal que le pays est tout à fait sur la voie qui a été choisie de consolidation de la démocratie, de développement rapide de l'économie".

Les élections de 2015 sont censées, dit-il, traduire le retour à une paix durable et à la normalisation de la vie politique en Côte d'Ivoire après les violences post-électorales de 2010-2011 qui ont fait 3 000 morts dans le pays.

## CENTRE D'ACCUEIL DE RESSORTISSANTS NIGÉRIENS : Formation d'une centaine de bénévoles du C-RA de Tamanrasset

Une centaine de bénévoles du Croissant rouge algérien (CRA) ont suivi une formation intensive, en vue de les préparer à encadrer le centre d'accueil, à Tamanrasset, des ressortissants nigériens, entrés illégalement en Algérie, avant leur rapatriement, a-t-on appris hier mardi auprès du C-RA de



La formation théorique a porté sur les premiers secours, les voies de communication avec les pensionnaires de ce futur centre et les modes de leur prise en charge, aussi bien au plan psychologique que celui de la restauration et de la couverture sanitaire, en attendant leur rapatriement, a précisé le président du C-RA de Tamanrasset, Moulay Cheikh.

Ces connaissances sont "importantes", estime M. Moullay, dans le sens où elles permettent "d'approfondir leur capacités pratiques de mise en œuvre des principes de la Fédération internationale

des associations des Croissant et Croix rouges, et faciliter le traitement humain de ces ressortissants".

Le centre en question, dont l'aménagement des différentes servitudes a été finalisé, devra accueillir dans les prochains jours ces ressortissants nigériens, en provenance de plusieurs wilayas du pays, en attendant leur retour à leur pays, selon le même responsable.

Dans ce cadre, un travail de concert sera mené avec les services de la santé et de la protection civile pour un bon encadrement de ce centre d'accueil, a-t-il assuré. Toutes les mesures ont été prises

pour assurer le rapatriement dans de bonnes conditions, respectant leur dignité humaine, des ressortissants nigériens, entrés illégalement en Algérie, avait assuré, lundi à Alger, la présidente du C-RA, Saïda Benhabiles. Des bus confortables sont mobilisés pour cette opération de rapatriement et des médecins, des psychologues et un encadrement du C-RA accompagneront ces ressortissants jusqu'au centre d'accueil de Tamanrasset pour qu'il soient transférés vers le Niger avec la collaboration des autorités de leur pays, a déclaré à l'APS Mme Benhabiles.

## LIBYE

**7 morts dans des raids aériens à l'ouest du pays**

Sept personnes dont cinq travailleurs étrangers, ont été tuées et 25 autres blessées mardi dans des raids aériens sur la ville côtière de Zouara dans l'ouest libyen, menés par des forces pro-gouvernementales, selon une source locale.

"Il y a eu trois raids aériens aujourd'hui (mardi) sur la ville de Zouara, qui ont visé un dépôt de denrées alimentaires, une usine de produits chimiques et un petit port", a indiqué un responsable locale, cité par l'AFP.

Il a ajouté que ces attaques avaient fait sept morts, dont cinq travailleurs africains, ainsi que 25 blessés. "L'avion continue à survoler la ville", a-t-il ajouté. Ce responsable a indiqué que les forces loyales au général à la retraite Khalifa Haftar et au gouvernement reconnu par la communauté internationale étaient derrière ces attaques. "L'avion a bien décollé de la base d'Al-Woutia", dans l'ouest libyen, qui est sous le contrôle des factions de Zenten (170 km au sud-ouest de Tripoli) loyales au gouvernement d'Abdallah al-Theni.

Des forces loyales au général Khalifa Haftar et au gouvernement al-Theni mènent actuellement des offensives à l'ouest de Tripoli ainsi qu'à Benghazi (est) pour tenter de reconquérir les deux plus grandes villes du pays. Trois ans après la chute



du régime de Maâmmar El-Gueddafi en 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois, les différentes milices l'ayant combattu imposent leur loi dans le pays plongé dans le chaos, et les autorités de transition n'ont pas réussi à former une armée et à asseoir leur autorité.

## NIGERIA

**Washington stoppe l'entraînement de soldats nigérians**

Le Nigeria a mis fin à la formation par les Etats-Unis d'un bataillon de l'armée nigériane pour lutter contre le groupe armé Boko Haram, dernier épisode d'un accroissement des tensions dans les relations entre les deux pays.

A la demande du gouvernement nigérian, les Etats-Unis vont cesser l'entraînement d'un bataillon de l'armée nigériane", a annoncé l'ambassade américaine à Abuja. Deux premières sessions d'entraînement, qui ont été achevées entre avril et août, ont permis à "des civils sans entraînement d'acquérir des compétences militaires basiques", a rappelé l'ambassade.

Une troisième session avait été prévue afin de transformer ce bataillon en unité d'infanterie ayant des compétences d'un niveau avancé, a-t-elle ajouté. L'ambassade a dit regretter "la fin prématurée de cet entraînement, le premier dans le cadre d'un projet plus important pré-



voyant la formation d'autres unités dans le but d'aider l'armée nigériane à acquérir la capacité de combattre Boko Haram".

Le gouvernement nigérian n'avait pas commenté lundi soir cette annonce. Les Etats-Unis sont l'un des pays qui ont apporté leur assistance, notamment en matière de renseignement et de surveillance, au Nigeria afin de l'aider à

retrouver les 219 lycéennes enlevées en avril qui sont toujours entre les mains du groupe extrémiste armé.

L'ambassadeur nigérian à Washington, Adebowale Adefuye, avait déclaré en novembre que son gouvernement jugeait insuffisante l'aide américaine apportée à son pays pour combattre Boko Haram. Il avait notamment exprimé son mécontentement devant le refus des Etats-Unis de vendre à son pays des armes et divers équipements militaires afin de "porter un coup fatal" aux "terroristes" de Boko Haram, dont des hélicoptères d'attaque.

Le département d'Etat avait vivement réagi, assurant qu'il faisait le nécessaire pour aider le Nigeria. Il avait à la même occasion exprimé sa préoccupation concernant le respect des droits de l'homme et la protection des civils lors des opérations de l'armée nigériane.

## PALESTINE

**Un projet de résolution «bientôt» soumis au Conseil de sécurité**

Un projet de résolution pour relancer les négociations de paix entre la Palestine et Israël et en vue d'un accord final doit être présenté au Conseil de sécurité d'ici le milieu du mois, a indiqué lundi le représentant palestinien à l'ONU.



Riyad Mansour a expliqué que le texte devrait fixer un délai pour des négociations sur un accord de paix final et la possibilité d'une deuxième date limite pour la création d'un Etat palestinien.

"Les Français poussent de plus en plus, ils essaient de rassembler tous les collègues européens et je pense qu'au final ils y parviendront", a déclaré Riyad Mansour cité par l'AFP. Cette initiative menée par Paris devrait être abordée mardi à Bruxelles, alors que le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'entretiendra avec des ministres européens lors d'une réunion de l'Onu. La position des Etats-Unis, qui ont

maintes fois posé leur veto aux résolutions de l'ONU considérées comme faisant pression sur leur proche allié israélien, sera cruciale. Les Palestiniens de leur côté, soutenus par la Ligue arabe, ont fait circuler un projet de résolution fin septembre appelant à une fin de l'occupation israélienne d'ici novembre 2016.

Le texte a toutefois rencontré l'opposition des Etats-Unis et d'autres membres du Conseil, ce qui a poussé les Européens à tenter un projet de texte alternatif.

Selon Riyad Mansour, le nouveau projet de résolution devrait ainsi être soumis au Conseil "bientôt, poten-

tiellement au milieu du mois", suivie très vite d'un vote.

S'il est adopté, le texte ouvrira la voie à une conférence internationale afin de lancer ce qui est largement considéré comme une dernière tentative pour un accord de paix israélo-palestinien, impliquant tous les acteurs clés de la planète.

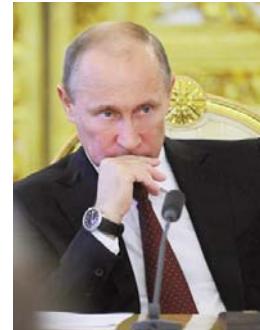
Alors que les négociations israélo-palestiniennes menées pendant neuf mois sous l'égide du secrétaire d'Etat John Kerry ont échoué en avril, des gouvernements et parlements en Europe ont commencé à essayer d'aller de l'avant en reconnaissant symboliquement l'Etat de Palestine.

## RUSSIE

**La Maison-Blanche menace le Kremlin de nouvelles sanctions**

Les Etats-Unis pourraient étendre leurs sanctions visant la Russie en raison des contrats conclus entre Moscou et Téhéran, a déclaré lundi soir la porte-parole du département d'Etat américain Jen Psaki. "Nous sommes au courant des négociations russo-iraniennes concernant plusieurs domaines de la coopération économique. Nous continuerons à suivre l'évolution de ces discussions. Nous ne connaissons pas les détails de ces négociations, mais s'il y a des soupçons de violation du régime des sanctions, nous prendrons acte", a fait savoir Mme Psaki.

A l'heure actuelle, l'Iran est visé par plusieurs séries de sanctions



imposées par les Etats-Unis, l'Union européenne et le Conseil de sécurité des Nations unies. Réunis à Genève en novembre 2013, le groupe des Six et l'Iran ont convenu de mettre au point un accord garantissant le caractère pacifique du programme nucléaire iranien en échange d'une levée des sanctions. Conformément aux accords de Genève, l'UE a suspendu en janvier dernier certaines de ses sanctions introduites par le passé à l'encontre de l'Iran. Les Etats-Unis ont agi de même. Cependant, certains membres du Congrès américain se prononcent en faveur d'un durcissement des sanctions contre Téhéran.

## IRAK

**Le gouvernement irakien et la région autonome du Kurdistan règlent leur différend pétrolier**

Le gouvernement irakien et la région autonome du Kurdistan ont conclu hier un accord pour régler un long différend sur les exportations pétrolières.

L'accord a été conclu à Bagdad au cours d'un conseil des ministres présidé par le Premier ministre Haidar al-Abadi auquel participait le Premier ministre kurde Nechirvan Barzani, mettant fin à un an de différend pétrolier entre Bagdad et Erbil, capitale du Kurdistan autonome.

"Nous avons conclu un accord qui bénéficiera aux deux parties", s'est félicité M. Barzani devant la presse à l'issue de la réunion. Il s'agit d'un accord intérimaire et les deux parties vont continuer à négocier pour résoudre les points en suspens. Ces "négociations pour-

raient durer six mois ou plus", a prévenu M. Barzani.

Selon l'accord, le pétrole sera transporté par le réseau de pipelines kurdes mais sous le contrôle de la compagnie pétrolière fédérale. En contrepartie, Bagdad va débloquer la part dévolue au gouvernement régional kurde dans le budget national, qui était gelée depuis plus d'un an en raison du différend pétrolier.

Une partie du budget fédéral de la Défense sera en outre consacrée aux peshmergas, les forces militaires kurdes. "Le Premier ministre fédéral s'est déclaré prêt à garantir un milliard de dollars du budget irakien pour les forces peshmergas", a précisé M. Barzani. Ce chiffre n'a pas été confirmé par les services de M. Abadi.



## UKRAINE

**Moscou accuse l'OTAN de déstabiliser l'Europe du Nord**

La Russie a accusé lundi l'OTAN de vouloir déstabiliser l'Europe du Nord avec son regain d'activité dans les Etats baltes, ajoutant qu'une adhésion de l'Ukraine à l'Alliance atlantique "minera toute la sécurité en Europe".

L'OTAN est en train de déstabiliser la région la plus stable du monde, l'Europe du Nord, a accusé le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Alexei Meshkov, dans un entretien à l'agence Interfax. "Des exercices militaires sans fin et le déploiement d'avions à capacité nucléaire dans les pays Baltes" conduiront à la "destruction" de la stabilité et de la sécurité dans cette région, a-t-il insisté à la veille d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, dont le secrétaire d'Etat américain John Kerry.

Le commandant en chef de l'Otan, le général américain Philip Breedlove, a dénoncé mercredi dernier à Kiev le déploiement de missiles russes en Crimée, péninsule ukrainienne rattachée en mars par Moscou, estimant qu'il s'agissait d'une menace pour les pays bordant la mer Noire.

L'Alliance atlantique n'a fourni "aucune preuve" d'une présence militaire russe en Ukraine, a affirmé le vice-ministre russe des Affaires étrangères, accusant l'Occident de fonder ses allégations sur des informations de Kiev et des sources internet. Le président ukrainien Petro Porochenko a promis il y a une semaine d'organiser un référendum national sur une adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, une fois que "les critères seront remplis", sans plus de détails. De hauts responsables de l'Alliance se trouvaient la semaine dernière en Ukraine.

"Une adhésion de l'Ukraine à l'OTAN minera tout le système européen de sécurité. Ceux qui tentent de pousser Kiev dans les bras de l'OTAN prennent d'immenses responsabilités géopolitiques", a prévenu M. Meshkov.

**• Un cessez-le-feu à partir du 5 décembre**

Les militaires ukrainiens et les représentants de la république autoproclamée de Lougansk se sont entendus sur un cessez-le-feu à partir du 5 décembre et le retrait du matériel lourd à partir du 6 décembre, annonce un rapport des observateurs de l'OSCE, publié sur le site de l'Organisation. Les parties ont convenu de cesser le feu sur l'ensemble de la ligne de contact entre les troupes ukrainiennes et ceux qui contrôlent la république populaire autoproclamée de Lougansk. Le retrait du matériel lourd devrait commencer le 6 décembre", lit-on dans le compte-rendu. Selon les observateurs de l'OSCE, cette décision a été prise au terme de consultations dans le cadre du Centre conjoint de contrôle et de coordination. Après plusieurs mois d'affrontements meurtriers, les représentants de Kiev et les dirigeants des républiques autoproclamées de Donetsk et de Lougansk ont signé le 5 septembre un accord de cessez-le-feu à Minsk sous la médiation de la Russie et de l'OSCE. Bien que le cessez-le-feu soit globalement respecté, les belligérants s'accusent mutuellement de le violer.

**• L'OTAN d'accord pour le renforcement de la sécurité européenne face à la Russie**

Le nouveau secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a affirmé lundi que les agissements de la Russie en Ukraine sapent la sécurité de la zone euro-atlantique notamment en Europe orientale et dans la région baltique.

L'alliance atlantique veut mieux protéger la Pologne et les pays Baltes en créant une force d'intervention rapide dont les premières troupes pourraient être fournies dès 2015 par l'Allemagne, la Norvège et les Pays-Bas, a-t-il dit à la veille d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des 28 pays membres de l'Alliance. Selon lui, il s'agit d'une "force intérimaire" capable de se déployer très rapidement, notamment aux frontières des territoires de l'OTAN, ajoutant qu'il s'agit également d'un test grandeur nature avant la création d'une "force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation", dont les premiers éléments pourraient être formés en 2016.

Au total, la création de cette force, qui avait été décidée en septembre dernier au sommet du pays de Galles de l'OTAN, devrait comprendre dans un premier temps de 3.000 à 4.000 soldats capables de se déployer en quelques jours. L'objectif est de parvenir à renforcer la défense du flanc le plus oriental de l'Alliance, les pays Baltes, mais aussi la Pologne.

## AFGHANISTAN L'OTAN lancera une mission non-combattante en Afghanistan

Le chef de l'Otan Jens Stoltenberg a déclaré lundi que l'Alliance atlantique lancerait une mission non combattante en Afghanistan le 1er janvier 2015.

La mission baptisée «Resolute Support» (Soutien résolu) a pour objectif d'entraîner, de conseiller et d'assister les forces de sécurité afghanes, a indiqué M. Stoltenberg.

«Cela montre les progrès que nous avons faits ensemble au prix de grands sacrifices et permettra à l'Afghanistan de construire sur ces progrès», a-t-il affirmé.

L'Otan a convenu aux Pays de Galles d'ouvrir un nouveau chapitre de son partenariat avec l'Afghanistan, alors que la mission combative de l'alliance atlantique en Afghanistan arrive à son terme d'ici la fin de l'année.

«Mais cette nouvelle mission n'est qu'un aspect de notre soutien. Nous fournirons également un financement aux forces de sécurité nationale afghanes et nous développerons notre partenariat de long terme avec l'Afghanistan», a ajouté M. Stoltenberg. M. Stoltenberg s'entretiendra avec le président afghan Ashraf Ghani et le chef de l'exécutif Abdullah Abdullah qui prendront part à la réunion ministérielle mardi.

## FRANCE - PALESTINE : Les députés français ont voté en faveur de la reconnaissance de l'Etat palestinien

Les députés français ont adopté hier à une large majorité une résolution invitant le gouvernement à reconnaître l'Etat palestinien «en vue d'obtenir un règlement définitif du conflit au Proche-Orient».

Une large majorité des parlementaires français a dit oui pour la reconnaissance de l'Etat palestinien «invitant le gouvernement à faire de même de façon officielle», «en vue d'obtenir un règlement définitif du conflit au Proche-Orient». Cette résolution, initiée par la majorité socialiste a été adoptée largement malgré l'opposition de droite.

L'initiative des députés français, si elle ne lie en aucun cas le gouvernement, s'inscrit toutefois dans un mouvement plus global en Europe considérant la reconnaissance comme un moyen de faire pression pour relancer un processus de paix précaire et sauver la solution des deux Etats israélien et palestinien vivant côté-à-côte.

Lors d'un débat dans l'hémicycle ven-



dredi, les orateurs socialistes ont insisté sur la nécessité d'agir face à un «statu quo intenable» et «l'impassé totale» de la situation au Proche-Orient, 20 ans après les accords d'Oslo, poursuite de la colonisation, échec des négociations sous égide américaine, et multiplication des agressions.

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, avait appelé vendredi la communauté internationale à réagir sans délai et à prendre ses responsabilités vis-à-vis du conflit au Proche Orient, lors d'un débat à l'Assemblée nationale sur ledit projet de résolution invi-

tant le gouvernement français à reconnaître l'Etat de Palestine.

«Nous ne voulons pas d'une reconnaissance symbolique qui aboutirait à un état fictif», avait-il également indiqué, précisant que l'objectif solennel est une reconnaissance sur un accord global, mais pas sans une reprise des négociations de paix».

Il a en outre rappelé que la France «est disposée à prendre l'initiative d'une conférence internationale pour la paix dans la région». M. Fabius a aussi déclaré que la France soutient un calendrier de deux années pour aboutir à un règlement définitif du conflit israélo-palestinien, au moment où les Palestiniens s'apprêtent à demander à l'ONU la fin de l'occupation israélienne en 2016.

Il est à rappeler que les députés français avaient été précédés par leurs homologues britanniques et espagnols. En octobre, la Suède avait reconnu l'Etat de Palestine et devint ainsi le 135<sup>e</sup> pays à reconnaître officiellement l'Etat palestinien.

## ONU Sigrid Kaag nommée coordinatrice pour le Liban

Sigrid Kaag, une diplomate néerlandaise, a été nommée coordinatrice spéciale de l'ONU pour le Liban, a indiqué un porte-parole de l'organisation internationale lundi.

Mme Kaag, qui jusque-là était chargée de la mission d'élimination des armes chimiques syriennes, doit prendre la relève du diplomate britannique Derek Plumbly, qui occupe le poste depuis 2012.

Mme Kaag, 53 ans, sera en charge des activités de l'ONU au Liban, en particulier la gestion des problèmes provoqués par l'arrivée massive de réfugiés de Syrie. Ceux-ci sont

estimés à plus d'un million actuellement.

Mme Kaag connaît bien le Moyen-Orient, qu'elle a étudié et où elle a travaillé en tant que directrice de l'Unicef pour la région. Elle a également été administratrice adjointe du PNUD. «Elle apporte une somme d'expériences dans le domaine politique, de l'aide humanitaire et du développement, en plus de son rôle de diplomate, y compris au Moyen-Orient», a déclaré le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE TAMNARSET DAIRA D'IN SALAH COMMUNE D'IN SALAH

#### AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT SUR TITRE

Le président de l'Assemblée populaire Communale de la ville d'In Salah lance un avis de concours de recrutement sur titre aux postes de :

N°	Grade	Nbre de poste	Conditions
01	- Administrateur territorial	06 dont 03 DIAP	Parmi les candidats titulaires d'une licence ou d'un titre équivalent : - Droit en science politique ; - Science commerciale ; - Science financière ; - Science économique ; - Science gestion ; - Science commercialisations - Science islamique/charia Et droit - " Sociologie - " Psychologie - Travail et organismes..... etc.
02	- Attachés de l'administration territoriale	03 dont 01 DIAP	Parmi les candidats titulaires du Baccalauréat ayant accompli avec succès deux années d'études ou de formation supérieure dans les spécialités : - Science administratives - Science économique - Science financière - Science commercial - Science gestion - Science politique - Science sociologie - Science psychologie Droit de travail et organismes.....etc.
03	- Attachés principale de l'administration territoriale	03 dont 01 DIAP	Parmi les candidats titulaires d'un DEUA ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités : - Gestion publique - Droit des affaires - Droit de relations économiques internationales. - Commerce international - Commercialisation.
04	- Comptable principal de l'administration territoriale	02 dont 01 DIAP	Parmi les candidats titulaires d'un DEUA ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités : - Comptabilité et fiscalité - Comptabilité et gestion financière. - Gestion de stock - Economie et droit.

#### \* Constitution de dossier :

- Une (1) Demande manuscrite
- Une (1) Copie de la pièce d'identité
- Une (1) Copie du diplôme exigé auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation
- Une (1) Fiche de renseignements dûment remplie par les candidats.

Les intéressés sont invités à adresser leurs dossiers à Monsieur le président de l'APC d'In Salah «Service de personnels dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la parution du présent avis dans la presse.

N.B : Tout dossier incomplet ou arrivé après le délai déterminé sera rejeté.

La nomination sera selon les besoins de l'APC.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE M'SILA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

## MISE EN DEMEURE

Suite au marché N°516/2012 approuvé en date du 20/12/2012 relatif à l'étude et suivi de la réalisation et équipement d'un lycée 800/200R à Khoubana, confié au bureau d'étude B.E.R. M'sila.

Suite à projet d'avenant N°01 du marché N°285 en date du 19/12/2013, relatif à la réalisation du lot N°02 : 04 salles de classes + administration et bibliothèque + Salle de professeurs confié à l'entreprise AHMED AMEUR, qui présente une incidence financière en plus de 93,51% par rapport au marché initial.

Le bureau d'étude B.E.R. M'sila est mis en demeure afin de nous transmettre un rapport explicatif dans un délai de 08 jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux, faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE CHLEF**  
**DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS**  
**N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°40/2014**

ÉTUDE, RÉALISATION D'UN CENTRE FONCIER INTERCOMMUNAL  
 AVEC DEUX (02) LOGEMENTS DE FONCTION À TENES, WILAYA DE CHLEF  
 N° OPÉRATION : NF 5.834.2.262.102.09.01

Le Wali de la Wilaya de Chlef, représenté par Monsieur le Directeur des Équipements Publics, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation d'un centre foncier intercommunal de deux (02) logements de fonction «catégorie B» à Ténès - Chlef.

Les entreprises ou groupement d'entreprises ayant la catégorie II ou plus sont invitées à soumettre leurs offres dans la mesure où elles ont réalisé au moins un projet de même nature «catégorie B ou plus». Les intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements publics de la wilaya de Chlef, siège des 03 Directions, Rue des Martyrs - Chlef.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme qui portera la mention :

**Avis d'appel d'offres national restreint N° 40/2014.**  
**réalisation d'un centre foncier intercommunal avec deux (02) logements de fonction «Catégorie B» à Ténès - Chlef**  
**Soumissionnée à ne pas ouvrir**

Et adressée à Monsieur le Directeur des Équipements Publics de la Wilaya de Chlef  
 Siège des 03 Directions, Rue des Martyrs - Chlef.  
 Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes :

**Offre technique :**

- La déclaration à soucrire remplie datée signée et paraphée.
- La déclaration de probité remplie, datée, signée et paraphée.
- Le présent cahier des charges daté, signé et paraphé portant la mention «lu et accepté».
- Un planning d'exécution des travaux suivant les délais proposés (signé et paraphé).
- Attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'œuvre des travaux de même nature.
- Document contenant la liste du matériel clé à utiliser dans le cadre du contrat.
- Matériel roulant en joignant une copie légalisée des cartes grises et police d'assurance.
- Matériel non-roulant : factures correspondantes ou acte de vente notarié, cité dans un procès-verbal (PV) établi par un expert ou huissier (moins d'une année).
- Certificat de qualification et de classification de l'entreprise en cours de validité relevant du secteur de l'embellissement (activité principale) classée à la catégorie II ou plus.
- L'extrait du registre de commerce.
- Protocole d'accord en cas de regroupement d'entreprises.
- Attestation de dépôt des documents sociaux pour les sociétés commerciales, de droit algérien, dotées de la personnalité morale.
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
- Une attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH.

**DK NEWS****Anep : 160 044 du 03/12/2014**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA D'ALGER**  
**CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH**  
**COMMUNE D'EL HARRACH**

**RÉF : 307/STN/2014**

**A**  
**Monsieur le directeur de l'entreprise**  
**ETB/TCE BETTAHAR BACHIR**  
**Route de Blida - Mazafran, Koléa**  
**wilaya de Tipasa**

## 2<sup>E</sup> MISE EN DEMEURE

**Objet : A/S travaux de réalisation d'une école 06 classes et un logement à Kourifa commune d'El-Harrach**

L'entreprise **ETB/TCE BETTAHAR BACHIR** représentée par son directeur, Monsieur **BETTAHAR BACHIR**, titulaire du marché N° 11/BM/2013 du 20/10/2013 cité en objet, est mise en demeure d'exécuter les travaux dans les normes selon les recommandations du CTC, du BET et conformément aux plans visés et les règles de l'art et ce, dans un délai de **48 heures**.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise.

**DK NEWS****Anep : 160 067 du 03/12/2014**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Wilaya de Biskra**  
**Direction du Développement Industriel et de la Promotion de l'investissement**  
**NIF : 000050701900565**

## Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété ; la Direction Du développement industriel Et De La Promotion De l'investissement de la Wilaya de Biskra informe les entrepreneurs ayant soumissionnées dans le cadre de l'opération relative à la réalisation des travaux Lot N°05: bâche à eau 500 m<sup>2</sup> poste d'incendie, classée dans l'opération: Réhabilitation de la zone industrielle de Biskra.

objet de l'appel d'offre national restreint N°09/2014 paru dans les quotidiens nationaux en date du 11/10/2014 que le marché a été attribué à titre provisoire à l'entreprise qualifiée comme suit:

N°	PROJET	ENTREPRISE	MONTANT EN T.T.C	DELAIS	CRITERES DE SELECTIONS
01	la réalisation des travaux Lot N°05: bâche à eau 500 m <sup>2</sup> poste d'incendie classée dans l'opération: Réhabilitation de la zone industrielle de Biskra.	Zouaoui Ammar Entreprise De Travaux De Batiment Tout Corps D'EIA - BISKRA-	49.978.843,20 DA	16 mois	Entreprise Moins disante

Et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et Complété, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Biskra dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP et les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Direction Du développement industriel Et De La Promotion De l'investissement de la Wilaya de Biskra au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

**DK NEWS****Anep : 160 309 du 03/12/2014**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE TAMANRASSET**  
**DAIRA D'IN SALAH**  
**COMMUNE D'IN SALAH**

## AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT SUR TITRE

Le président de l'Assemblée populaire Communale de la ville d'In Salah lance un avis de concours de recrutement sur titre aux postes de :

N°	Grade	Nbre de poste	Conditions
01	- Ingénieur d'état en informatique de l'administration territoriale	01	Parmi Les candidats titulaires de diplôme d'ingénieur d'état informatique de l'administration territoriale ou d'un titre reconnu équivalent.
02	-Documentaliste archiviste de l'administration territoriale	06 dont 04 DIAP	Parmi les titulaires d'une licence en Bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalent.
03	-Architecte de l'administration territoriale	01	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'architecte ou d'un titre reconnu équivalent.
04	-Ingénieur d'état de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	01 DIAP	Parmi Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'état reconnu équivalent
05	-Technicien supérieur de l'administration territoriale en gestion technique et urbain	01	Parmi Les candidats titulaires d'un diplôme de technicien supérieur ou titre reconnu équivalent.

**\* Constitution de dossier:**

- Une 1- Demande manuscrite
- Une 1-Copie de la pièce identité
- Une 1-Copie de diplôme exigé auquel sera joint le relevé de note du cours de formation
- Une Fiche de renseignements dûment remplie par les candidats.

Les intéressés sont invités d'adresser leurs dossiers à Monsieur, le président de l'APC d'In Salah "Sce de personnes dans un délai de quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis à la presse".

**N.B:** Tout dossier incomplet ou arrivé après le délai déterminé sera rejeté.  
 La nomination sera selon les besoins de l'APC.

**DK NEWS****Anep : 160 358 du 03/12/2014**

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:05	Franklin	10:46	LoliRock
06:20	Franklin	11:09	C'est bon !
06:30	TFou	11:15	Expression directe
08:30	Télleshopping samedi	11:20	Consomag
10:15	L'affiche de la semaine	11:25	Météo
10:30	Nos chers voisins	11:30	La voix est libre
11:00	Tous ensemble	12:00	Journal régional
12:00	Les douze coups de midi	12:25	Journal national
12:48	Météo	12:55	30 millions d'amis
12:50	L'affiche du jour	13:25	Les grands du rire
13:00	Journal	15:00	En course sur France 3
13:50	Météo	15:25	Samedi avec vous
13:55	Joséphine, ange gardien	16:10	Des chiffres et des lettres
15:35	Nos chers voisins	16:50	Harry
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	17:25	Un livre, un jour
18:00	Bienvenue chez nous	17:30	Slam
19:00	Money Drop	18:10	Questions pour un champion
19:55	Météo	19:00	19/20 : Journal régional
20:00	Journal	19:18	19/20 : Edition locale
20:30	Tirage du Loto	19:30	19/20 : Journal national
20:35	Météo	19:58	Météo
20:40	Nos chers voisins	20:00	Tout le sport
20:45	C'est Canteloup	20:15	Météo régionale
20:55	Esprits criminels	20:20	Bonheur la vie
21:45	Esprits criminels	20:42	Beau travail
22:40	Esprits criminels	20:45	Des racines et des ailes
23:25	Arrow	22:40	Météo
		22:42	Parlons passion
		22:45	Grand Soir 3
		23:30	Colomba

**CANAL+**

06:05	Coeur Océan	06:20	Dans la bouche...
06:30	Coeur Océan	06:40	The Big Bang Theory
06:55	Journal	07:05	Les Guignols de l'info
07:00	Télématin	07:15	Zapping
10:00	Thé ou café	07:20	Le petit journal
10:50	Motus	07:50	Engrenages
11:20	Les Z'amours	08:45	Engrenages
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	09:35	Casse-tête chinois
12:40	Point route	11:30	Album de la semaine
12:55	Météo 2	12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
13:00	Journal	12:05	La météo
13:20	13h15, le samedi...	12:10	Le petit journal de la semaine
13:50	Météo 2	12:45	Le tube
13:57	Expression directe	13:45	L'effet papillon
14:00	Mon Envoyé spécial	14:05	Diana
14:45	Faites entrer l'accusé	14:45	Those Who Kill
15:45	Comment ça va bien !	15:30	Le tube
17:00	Dans la peau d'un chef	16:30	Rock the Casbah
17:55	Face à la bande	18:10	Pendant ce temps...
18:45	N'oubliez pas les paroles	18:12	Pendant ce temps...
19:20	N'oubliez pas les paroles	18:15	Le Before du grand journal
19:50	Météo 2	18:45	Le JT
20:00	Journal	19:05	Le grand journal
20:40	Parents mode d'emploi	20:00	Le grand journal, la suite
20:43	Beau travail	20:25	Le petit journal
20:44	Alcaline l'instant	20:55	Privées d'école
20:45	Météo 2	22:20	Intérieur sport
20:47	Fais pas ci, fais pas ça	22:55	Jour de foot
21:40	Fais pas ci, fais pas ça	23:50	L'amour est un crime parfait
22:40	Un soir à la Tour Eiffel		

**M6**

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	C'est bon !	08:20	M6 boutique
06:39	Les Podcats	10:35	Cinésix
06:49	LoliRock	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
06:56	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:18	Wakfu	12:45	Le 12.45
07:23	Les Tortues Ninja	13:05	Scènes de ménages
07:51	Super 4	13:35	Double destinée
08:07	Wakfu	17:20	Les reines du shopping
08:51	Wakfu	18:25	Objectif Top chef
08:57	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour	19:40	Météo
10:16	Les lapins crétins : invasion	19:45	Le 19.45
10:23	Les lapins crétins : invasion	20:10	Scènes de ménages
10:29	Les lapins crétins : invasion	20:50	Cauchemar en cuisine
10:35	Les lapins crétins : invasion	22:40	Cauchemar en cuisine

## TÉLÉ

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## ESPRITS CRIMINELS (SÉRIE TV)



20h55 (50 mn) Tous coupables  
Saison 9 - Episode 13 sur 24

21h45 (55 mn) 24 heures pour JJ  
Saison 9 - Episode 14 sur 24

22h40 (45 mn) Mauvaises herbes  
Saison 8 - Episode 20 sur 24

**2**

20h45

## FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA (SÉRIE TV)

20h47 (53 mn) Un an déjà !  
Saison 7 - Episode 1 sur 6

21h40 (1h) Naturisme et découverte  
Saison 7 - Episode 2 sur 6

Les binômes Charlotte-Renaud et Elliott-Vélier se partagent le prix des gagnants aux concours du lycée : un voyage en Guadeloupe. Ils partent l'esprit léger.

**3**

20h45

## DES RACINES ET DES AILES



Direction le Limousin à la découverte de territoires méconnus, de la Creuse à la Haute-Vienne, en passant par la Corrèze. Alain Freytet, paysagiste, survole la région en paramoteur. Façonnés comme un parc à l'anglaise à ciel ouvert, ces paysages ont été immortalisés par les impressionnistes comme Claude Monet, au XIXe siècle. Nicolas Chevalier, architecte, dévoile des châteaux monumentaux et des villages médiévaux, et évoque l'incroyable histoire des maçons creusois. Pascal Desmichel, géographe, et Arnaud Maîtrepierre, photographe, se passionnent pour le rail limousin et ses ouvrages d'art.

**CANAL+**

20h55

## PRIVÉES D'ÉCOLE



La convention de 1979 sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes adoptée par l'ONU consacre le droit à l'éducation. Pour autant, trente-cinq ans après, quelque 65 millions de petites filles sont privées d'école dans le monde. Ratifiée par une centaine de pays, cette convention est sans cesse violée par de nombreux signataires. Pendant six mois, Jeannette Bougair, ex-secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de la Vie associative, s'est rendue au Pakistan, au Guatemala, au Cambodge, au Kenya et au Yémen pour dénoncer l'existence précaire des jeunes filles privées de tout bagage scolaire et qui deviennent ainsi les victimes potentielles.

**M**

20h50

## CAUCHEMAR EN CUISINE (DIVERTISSEMENT)

20h50 (1h30) Peynier

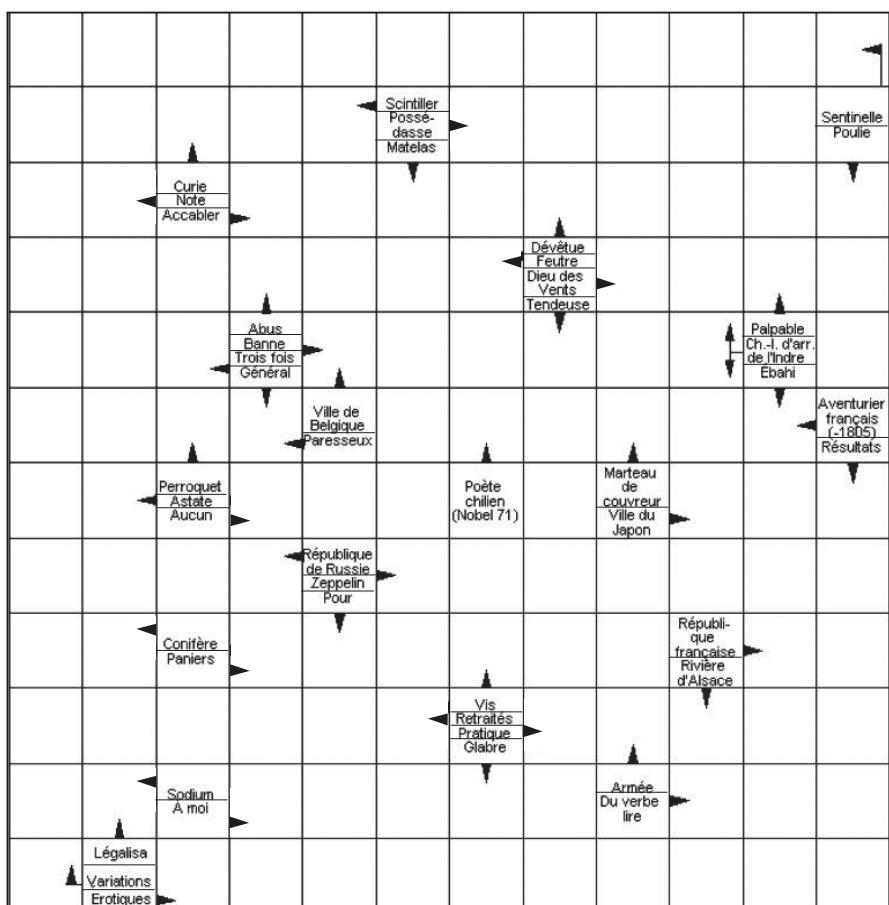
Philippe Etchebest se rend en Provence, où se trouvent Patrick et Cathy, dont le restaurant ne fonctionne pas, ce qui nuit également à leur vie de couple.

22h40 (1h50) Montesquieu

Direction l'Ariège avec Philippe Etchebest : le chef rencontre Fabio et Emilie, qui n'arrivent pas à remplir leur restaurant, un beau lieu avec un jardin.



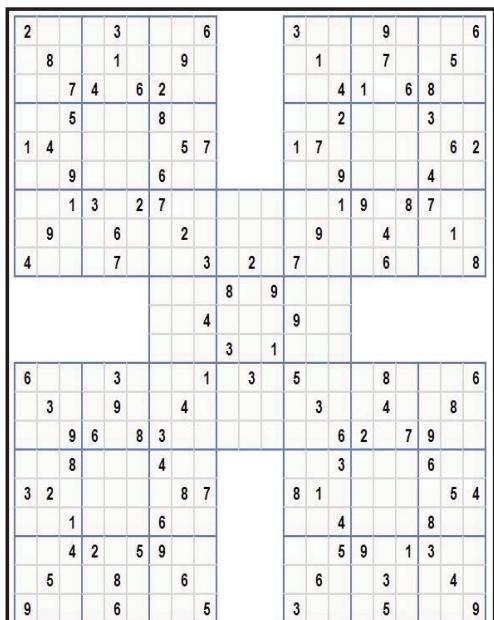
## Mots fléchés n°793



## Samouraï-Sudoku n°793

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°793

## Horizontalement:

1. Art d'incrustier au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescent - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Pré-
- nom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Proportionner
12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

## Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

## Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

## Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

## proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

## Proverbe français

## C'est arrivé un 3 Décembre

1990 : l'armée libanaise prend le contrôle des secteurs chrétiens et musulman de la capitale, reconstruisant ainsi le Grand Beyrouth après le retrait total des milices.

1992 : résolution 794 de l'ONU.

1995 : Bill Clinton signe l'ordre de départ des premiers soldats américains pour la Bosnie-Herzégovine, dans le cadre d'une force multinationale de paix sous commandement de l'OTAN qui comptera au total 60 000 hommes.

1996 : les savants de la NASA annoncent l'existence probable de glace, dans un cratère situé au pôle Sud de la Lune.

1997 : les représentants de cent cinquante-quatre pays signent à Ottawa le traité d'interdiction des mines terrestres, mines antipersonnel (les États-Unis, la Chine et la Russie ne signent pas ce traité); il entrera en vigueur le 1er mars 1999.

1997 : après les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud obtiennent du FMI un prêt de cinquante-cinq milliards de dollars.

2004 : la Cour suprême ukrainienne invalide le second tour de l'élection présidentielle du 21 novembre et ordonne la tenue d'un nouveau second tour au plus tard le 26 décembre.

## Célébrations :

- Journée internationale des personnes handicapées.
- Journée internationale de la langue basque.
- Journée panaméricaine des médecins.
- Inde : Jour des avocats, en l'honneur de Rajendra Prasad, premier président du pays et éminent juriste.
- Uruguay : Dia Nacional del Candombe, la Cultura AfroUruguaya y la Equidad Racial, en mémoire d'une action de résistance culturelle contre la dictature en 1978.

**MONDIAL-2015  
DE HANDBALL  
Le Sept algérien  
en stage  
à Tikjda du 5  
au 11 décembre**



L'équipe algérienne de handball effectuera un stage bloqué à Tikjda (Bouira) du 5 au 11 décembre, en vue du championnat du monde de la discipline prévu au Qatar (15 janvier-1er février 2015), a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Les coéquipiers de Messaoud Berkous (GS Pétroliers) enchaîneront ensuite avec un autre regroupement à Alger, du 11 au 19 décembre, sous la houlette de l'entraîneur Réda Zeguili.

Les Verts poursuivront leur préparation pour le rendez-vous mondial avec un stage en Slovénie (20-30 décembre), qui sera ponctué par deux tests amicaux face à l'Iran. Au cours du stage, les Algériens prendront part également à un tournoi qui verra la participation de la Slovénie (pays hôte), en plus de la Hongrie, l'Argentine ou la Croatie. Au Mondial-2015, l'Algérie jouera dans le groupe C en compagnie de la France, de la Suède, de la République tchèque, de l'Egypte et de l'Islande, repêchée pour remplacer les Emirats arabes unis qui ont décidé de se retirer.

**Liste des joueurs convoqués :  
Gardiens de but**

Slahdji Abdelmalek, Benmenni Abdellah (GS Pétroliers), Bousmal Adel (GS Boufarik)

**Joueurs de champ :**

Berriah Abderrahim, Filah Belgacem, Layadi Messaoud, Berkous Massaoud, Chahboun Riadh (GS Pétroliers), Belaïd Mohamed El Amine, Hamoud Ayat Ellah Khomeini, Abbassi Mustapha (ES Ain Toute), Boukhmis Tarek, Kaâbeche Hichem (JSE Skikda), Daoud Hichem, Toum Hamza, Ghezlane Walid (CRB Baraki), Bi'loum El Hadi (Martigues HB/France), Mokrani Mohamed (Dunkerque Handball/France), Soudani Rabah (Cherbourg/France), Benali Omar (Limoges/France), Rahim Abdelkader (USA Nîmes Gard/France), Chahbour Omar (Chabab Dubaï/EAU), Boulift Sassi (Nasr Dubaï/EAU), Chentout Khaled (Notteroy HB/Norvège).

**INFRASTRUCTURES**

# Kerbadj déplore la fermeture prolongée des stades de Rouiba et de Koléa

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj, a déploré hier la fermeture prolongée des stades de Rouiba et de Koléa au moment où la capitale souffre d'un manque sensible en matière d'infrastructures sportives.

"Cela fait déjà un bon bout de temps que nous avons évoqué le dossier des deux stades de Rouiba et de Koléa avec les autorités de la wilaya d'Alger pour le premier, et celle de Tipasa pour le deuxième.

Nous avons reçu des engagements pour y trouver une solution, mais force est de constater que les deux stades sont toujours fermés", a déclaré Kerbadj à l'APS. Les deux infrastructures, dont la capacité d'accueil de chacune est estimée à 10.000 places, sont inexploitées depuis trois années, sachant qu'elles ont été construites dans les années 1990.

C'est vraiment inconcevable de laisser ces deux stades à l'abandon après l'énorme investissement financier fait par l'Etat pour les construire", a encore regretté Kerbadj, dont l'instance qu'il gère avait eu



souvent recours à ces deuxenceintes pour programmer des matchs du championnat de Mobilis-Ligue 1 par le passé. C'est le MC Alger, sans stade fixe depuis plusieurs années, qui avait été souvent domicilié à Koléa et à Rouiba il y a quelques années.

Le club de la capitale a entamé, la saison passée, des discussions avec les autorités de Rouiba dans l'optique d'exploiter son stade communal pour en faire son lieu d'entraînement et de domiciliation, mais ces discussions n'ont jamais avancé, selon les dires des responsables mouloudéens.

L'année dernière, et au cours d'une réunion entre le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh et le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, le premier magistrat de la capitale avait évoqué une prochaine extension de certains stades relevant de son territoire, à l'image de ceux de Zeralda et Dar El Beida, pour qu'ils soient aptes à accueillir des rencontres du premier palier.

**CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (1/4 DE FINALE)**

## L'Algérie affrontera l'Arabie Saoudite aujourd'hui

La sélection algérienne masculine de volley-ball affrontera l'Arabie Saoudite aujourd'hui (14h00) à Koweit City en 1/4 de finale du championnat arabe des nations se-niors.

Les Algériens conduits par l'entraîneur Yves Tizi-Oualou, ont disputé trois matchs au premier tour (deux victoires et une défaite). Ils ont terminé la phase de poules (groupe B) à la deuxième place (6 points) derrière l'Egypte (9 pts).

Les Verts ont été battus par les Egyptiens (3-0) lors de la première journée avant de se ressaisir en s'imposant face à l'Irak et le Bah-

rein sur le même score (3 sets à 1).

L'Arabie Saoudite avec 7 points en 4 matchs joués, a terminé cette première phase à la 3e place dans un groupe dominé par le Qatar (11 pts). Les demi-finales auront lieu jeudi, alors que la finale se déroulera le vendredi 5 décembre.

**Programme des 1/4 de finale (mercredi/heure algérienne) :**

Egypte - Libye (10h00)  
Qatar - Irak (12h00)  
Algérie - Arabie Saoudite (14h00)  
Koweit - Bahreïn (16h30).

**CROSS-COUNTRY  
4 challenges nationaux au programme du mois de décembre**

Quatre challenges nationaux de cross-country sont inscrits au programme du mois de décembre courant, a annoncé hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Le challenge de Djelfa, intitulé "La Révolution" ouvrira le bal le 6 décembre, suivi de celui "d'El Mokrani" le 13 du même mois à Bordj Bou-Arréridj, puis celui des "Zibans" une semaine plus tard à Biskra, et enfin, celui de la "Soummam", le 27 décembre à Béjaïa. "Ces quatre compétitions ne sont que le début d'une longue série car, en tout, il y aura onze challenges de cross-country cette saison" a précisé la FAA, en révélant s'attendre à "une assez faible affluence lors des premières compétitions" notamment, à Djelfa et Bordj Bou-Arréridj.

"La nouvelle saison vient tout juste de démarrer et plusieurs athlètes continuent à peaufiner leur préparation. Donc, il est peu évident qu'ils participent tous aux deux premières compétitions.

Mais à partir de la 3e, le taux de participation devrait augmenter" a espéré la FAA.

**ATHLÉTISME - PRÉPARATION  
La sélection algérienne de marche en stage bloqué à Tikjda**

Quatre athlètes de la sélection algérienne de marche sont en stage bloqué à Tikjda (Bouira) du 27 novembre au 17 décembre "pour commencer à préparer les importantes échéances à venir", a annoncé hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Il s'agit de Mohamed Ameur, Toufik Yesref, Sabri Aymen et Mohamed Meddour, alors qu'Hicham Medjiber, initialement concerné par ce stage, a été finalement dans l'incapacité d'y participer. "Le groupe devait comporter également une athlète féminine, mais elle s'est excusée au dernier moment", a encore précisé le responsable des équipes nationales, Abdekrim Sadou à l'APS. Parmi les

échéances que compte préparer la sélection algérienne de marche, les Championnats du monde de cross-country, prévus en mars 2015, en Chine, ainsi que les Championnats arabes, le mois d'avril suivant, au Bahreïn.

**Sudoku N°792**

8	9	6	1	3	4	2	7	5
4	3	7	2	9	5	6	1	8
1	2	5	8	7	6	4	9	3
6	5	2	4	8	9	7	3	1
7	1	9	3	5	2	8	4	6
3	4	8	6	1	7	5	2	9
5	8	4	9	2	1	3	6	7
9	6	3	7	4	8	1	5	2
2	7	1	5	6	3	9	8	4

2	9	6	4	3	8	5	7	1
8	1	3	9	6	7	2	6	4
7	5	4	1	2	6	8	9	3
6	7	5	3	4	2	1	8	9
1	3	2	8	7	9	4	5	6
9	4	8	6	1	5	3	2	7
5	2	1	7	9	4	6	3	8
4	8	9	5	6	3	7	1	2
3	6	7	2	8	1	9	4	5

4	9	8	6	3	7	1	5	2
2	1	5	9	4	8	6	7	3
7	3	6	2	5	1	9	4	8
4	5	8	1	6	7	3	2	9
2	3	1	4	5	6	8	9	7
6	4	8	5	7	3	9	2	1
7	9	5	2	3	4	1	6	8
1	2	3	4	6	9	7	5	8
3	6	7	5	9	2	1	8	4

2	3	6	9	4	8	5	7	1
5	1	9	7	2	6	8	4	3
7	9	5	2	8	3	4	1	6
8	7	4	3	1	5	6	2	9
6	4	8	1	5	7	3	9	2
7	9	5	2	3	4	1	6	8
1	2	3	4	6	9	7	5	8
3	6	7	5	9	2	1	8	4
4	5	2	8	3	1	9	6	7

**Solution**

**Mots Croisés N°792**

CARQUEIRANNE  
ODEURS■EMEUT  
NICEE■AVINEE  
CRUSTACE■N■T  
IE■TERTIAIRE  
L■UER■ALI■AM  
IMBUES■LONGE  
AGAR■ABELIEN  
B■C■CHARI■AT  
US■CHALE■UN■  
LISIER■NANTI  
ECU■FACTURER

**Mots Fléchés N°792**

RACCOMPAGNER  
IBERIE■BLEED■  
BADEN■PRO■ED  
OTE■DRAISINE  
UT■FROISSE■P  
LUXUEUX■INFO  
DEUX■G■UNAUS  
I■AISES■E■NE  
NONNE■ANSE■R  
G■H■RACE■RA■  
USURPA■VANDA  
E■ABERRATION

TIRAGE AU SORT DE LA CAN-2015 CE SOIR À 19 HEURES À MALABO (GUINÉE ÉQUATORIALE)

# L'Algérie lésée par la CAF !

Saïd Ben

**C'est ce soir à partir de 19 heures que l'Algérie connaîtra ses adversaires du premier tour de la phase finale de la CAN 2015 prévue en Guinée équatoriale à l'issue de la cérémonie du tirage au sort dans lequel elle se trouve dans le pot 2.**

Outre l'Algérie, le pot 2 est constitué du Burkina Faso, Mali et de la Tunisie. Cela voudrait dire simplement que l'Algérie éviterait donc ces trois sélections pour les deux prochaines tours de cette phase finale.

La CAF a précisé sur son site que les 16 équipes qualifiées ont été réparties en 4 pots en fonction du classement de la CAF établi sur la base de leurs performances respectives lors des 3 dernières phases finales de la CAN (2010, 2012, 2013) et des éliminatoires

des CAN 2012, 2013 et 2015.

Les résultats obtenus lors des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA 2014 ont également pris en compte.

Or, là, il faut bien rappeler que l'Algérie avait effectué un parcours exceptionnel en Coupe du monde en se hissant aux huitièmes de finales sans oublier cet autre parcours autant exceptionnel qu'historique d'avoir gagné 5 de ses six matchs des éliminatoires de cette CAN 2015 !

Or, malgré ces faits marquants, la CAF ne s'est pas du tout gênée à récupérer la Côte d'Ivoire et le Cameroun (ce pays étant celui du président de la CAF, qu'il soit bien précisé) qui changent de pots alors que l'Algérie reste scotché au pot 2 alors qu'elle mérite largement de figurer dans le chapeau 4.

Ainsi donc la Côte d'Ivoire est placée dans le chapeau 1 au détriment du Burkina Faso qui a été rétrogradé au chapeau 2 avec l'Algérie. Le Cameroun, de son côté, quitte le chapeau 4 pour le 3 prenant

ainsi la place de la RD Congo qui prend la place du Cameroun au chapeau 4 !!! Sur ce, la CAF devrait nécessairement revoir ces «critères» de choix dans la répartition des groupes de la phase finale.

Au sujet de la procédure du tirage au sort, il est utile de noter que dans le pot 1 qui comprend les têtes de série, on retrouve la Guinée équatoriale en tant que pays hôte de cette CAN 2015.

La 1<sup>re</sup> partie du tirage consistera à désigner le groupe dans lequel vont figurer respectivement Ghana, Côte d'Ivoire et Zambie. Les boules contenant les noms des pays seront placées dans un pot et celles contenant les indices B1, C1, D1 dans un autre.

La 2<sup>e</sup> étape verra le tirage au sort des équipes du pot 4 avec la tête tirée en position A4, la suivante en B4 ainsi de suite.

L'opération sera répétée à l'identique pour les pots 3 et 2 avec les équipes placées dans les groupes.

Il est utile de rappeler que la

phase finale de cette CAN-2015 se déroulera en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février prochain.

La délégation représentant l'Algérie composée du président de la Caf, Mohamed Raouqaoua, du vice-président de la FAF Djahid Zefzaf, du directeur des sélections nationales Walid Sadi et du manager général des Verts Yazid Mansouri, aura donc, entre autres, à choisir le lieu d'hébergement de la sélection algérienne ainsi que pour les supporters des Verts qui se déplaceront en Guinée équatoriale.

D'autre part, la délégation algérienne profitera de sa présence en Guinée équatoriale pour finaliser avec leurs homologues tunisiens la date et le lieu du match amical qui devra opposer les deux sélections avant l'entame de la CAN. Une fois qu'elle connaîtra la composante du groupe de l'Algérie et la ville où jouera la sélection algérienne, la délégation algérienne visitera le camp de base des Verts retenu par la Caf afin de



prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir les meilleures conditions pour la sélection algérienne durant la CAN.

S.B.

**Pot 1:** Guinée équatoriale, Ghana, Côte d'Ivoire, Zambie

**Pot 2:** Burkina Faso, Mali, Tunisie, Algérie

**Pot 3 :** Cap-Vert, Afrique du Sud, Cameroun, Gabon

**Pot 4:** Guinée, Sénégal, RD Congo, Congo.

## LIGUE 1 MOBILIS

### L'ère Arthur Jorge commence au MC Alger

L'entraîneur portugais Arthur Jorge a dirigé, hier, son premier entraînement avec le MC Alger, après avoir été désigné aux commandes techniques du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football en remplacement de Boualem Charf, démis de ses fonctions il y a un peu plus de trois semaines pour insuffisance de résultats.

Avant de diriger sa première séance de travail, le champion d'Europe avec le FC Porto (Portugal) en 1987 a tenu un court discours avec ses nouveaux joueurs pour lesquels il a tenu à les remobiliser pour encourager un nouveau départ à même de leur permettre de quitter la place de lanterne rouge qu'ils occupent depuis quelques journées.

Le technicien lusitanien a été assisté par ses deux adjoints, l'ancien international brésilien Valdo et le préparateur physique portugais Agouas.

Il rencontrera les dirigeants mouloudéens mardi pour trancher le nom de l'entraîneur des gardiens de but qui sera appelé à intégrer le nouveau staff technique des Vert et Rouge.

Deux candidats sont en lice pour ce



poste : Mohamed Haniched et Azzedine Be-rarma, a appris l'APS auprès de la direction

mouloudéenne, qui a confirmé avoir mis fin aux fonctions des anciens assistants de Charf : Amour Benali (entraîneur adjoint), Mohamed Abdelaiziz (préparateur physique) et Mourad Benamer (entraîneur des gardiens).

Le nouvel entraîneur du Mouloudia a eu auparavant une discussion avec le directeur technique du MCA, Boualem Laroum, qui avait assuré l'intérim au cours des trois derniers matchs soldés tous par des défaites.

À son arrivée à Alger, lundi, Arthur Jorge s'est montré optimiste quant à ses capacités à sortir le Mouloudia de la mauvaise passe qu'il traverse, tout en relevant l'importance du rôle des joueurs dans ce registre.

Il débutera samedi prochain à l'occasion de la réception du CS Constantine au stade Omar-Hamadi (16h00) à huis clos pour le compte de la 13<sup>e</sup> journée du championnat.

Le MCA n'a plus goûté à la victoire depuis huit journées. Pis encore, il reste sur six défaites de rang l'ayant plongé à la dernière place au classement avec neuf points.



## MOBILIS-LIGUE 1/MC ALGER

### Hadj Taleb : «La domiciliation au stade de Kouba tributaire de la réouverture de la 2<sup>e</sup> tribune»

La domiciliation du MC Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), au stade Ben-haddad de Kouba, en vue de la phase retour du championnat, est tributaire de la réouverture de la deuxième tribune de cette enceinte, a appris l'APS hier auprès du club algérois. "Nous souhaitons vraiment jouer nos matches de la phase retour à Kouba, mais cela dépendra de la réouverture de la deuxième tribune, fermée par l'APC dans l'attente d'une expertise du CTC (Contrôle technique de la construction)", a indiqué à l'APS le conseil d'administration du MCA, Hadj Taleb. Domicilié depuis la saison dernière au stade Omar-Hamadi, le MCA a décidé de se rabattre sur le stade de Kouba

pour le reste de la saison. "Pour les deux derniers matchs de la phase aller (ndlr, face au CS Constantine et le RC Arbaâa), nous serons dans l'obligation de jouer au stade Omar-Hamadi. Nous allons formuler une demande en ce sens au niveau de la Ligue professionnelle (LFP)", a-t-il ajouté. Le MCA traverse une crise de résultats, enchaînant six défaites de rang, avec une peu reluisante position de lanterne rouge avec 9 points. Le Mouloudia tentera samedi de renouer avec la victoire, en accueillant le CS Constantine, au stade Omar-Hamadi (16h00) à huis clos, en match comptant pour la 13<sup>e</sup> journée, sous la houlette de son nouvel entraîneur, le Portugais Artur Jorge.

## MEILLEUR JOUEUR AFRICAIN 2014 DE LA BBC

### Yaya Touré et Mohamed Aboutrika félicitent Brahimi

Le milieu international ivoirien de Manchester City Yaya Touré, et l'ancienne star du football égyptien Mohamed Aboutrika, ont félicité le milieu international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, élu lundi meilleur footballeur africain 2014, prix décerné par la BBC. Félicitations à Yacine Brahimi pour le prix du meilleur joueur africain

de la BBC. Merci d'avoir voté pour moi. J'ai vraiment apprécié votre soutien', a écrit Yaya Touré sur son compte facebook. Yacine Brahimi était en concurrence avec le gardien de but nigérian de Lille OSC (France), Vincent Enyeama. Il succède au palmarès de ce trophée, à Yaya Touré. "Brahimi, mille félicitations. Le talent au dessus de tout. Je te souhaite plus

de réussite et davantage de succès", estime de son côté l'ancien joueur vedette du Ahly du Caire, Aboutrika, sur son compte Twitter. Un nombre record de votes a été enregistré, venant de 207 pays depuis l'annonce des nominés il y a trois semaines (10 novembre 2014). Brahimi qui avait rejoint le FC Porto (division 1 portugaise) l'été dernier, en provenance du FC

Grenade (Liga espagnole), s'est distingué avec sa nouvelle formation en devenant une pièce-maitresse dans l'échiquier de l'entraîneur espagnol Julen Lopetegui. Le joueur algérien (24 ans) s'est illustré lors de la Ligue des champions, en marquant 4 buts, à une journée de la fin de la phase de poules.

APS

**CAN-2015 (ALGÉRIE)**  
**Mobilis organisera un déplacement des supporters pour la Guinée équatoriale**

Mobilis, sponsor majeur de la Fédération algérienne de football et de la sélection algérienne va organiser un déplacement des supporters pour la Guinée équatoriale afin de soutenir les Verts lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) prévue entre le 17 janvier et le 8 février, a indiqué hier, Saâd Dama, le directeur général de l'opérateur de téléphonie mobile national.

"Mobilis restera fidèle à ses traditions en organisant un nouveau déplacement des supporters algériens pour la Guinée équatoriale en vue de la prochaine CAN, comme il l'a déjà fait à l'occasion d'autres événements internationaux à l'instar de la CAN-2013 en Afrique du Sud et du Mondial-2014 au Brésil", a déclaré Dama à la Radio nationale.

Il a fait savoir, en outre, que des contacts préliminaires ont été noués avec Touring voyages Algérie (TVA) pour préparer le déplacement, et que cet organisme de tourisme, partenaire habituel de Mobilis dans ce genre d'événements, a déjà envoyé une délégation au lieu de la compétition continentale pour "tâter le terrain".

Le premier responsable de Mobilis a précisé, au passage, que pour cette fois son organisme "retiendra des supporters des 48 wilayas du pays", assurant que toutes les dispositions sanitaires seront prises en compte pour éviter aux fans algériens d'éventuels problèmes de santé, surtout avec la propagation du virus Ebola dans certains pays d'Afrique.

La sélection algérienne sera fixée, aujourd'hui, sur ses adversaires lors du premier tour de la CAN à l'issue du tirage au sort qui aura lieu à Malabo à partir de 16h00 (heures locales et algériennes).



## JOE HART NÉGOCIE SA PROLONGATION

En fin de contrat avec City en juin 2016, Joe Hart négocierait actuellement une prolongation avec les dirigeants de City.

Le *Daily Mail* annonce que le portier anglais pourrait toucher entre 140 000 et 190 000 euros par semaine.



## HULK NE VEUT PAS DE CHELSEA OU DU REAL MADRID

Sous contrat jusqu'en 2017 au Zénith Saint-Pétersbourg, Hulk reste un joueur sollicité sur le front des transferts, mais l'attaquant international brésilien ne compte pas changer d'air sans avoir quelques garanties.

«Je sais que quelques clubs me suivent, mais ma priorité est d'être heureux. Or je suis heureux lorsque je suis sur le terrain», commente l'ancien Dragon du FC Porto sur Globesport. Pour moi, ça n'aurait pas de sens de signer à Chelsea ou au Real Madrid, car j'aurai de grandes chances de rester sur le banc de touche».



## BALOTELLI au cœur d'une nouvelle polémique

«Why always me?» se plaignait souvent Mario Balotelli. Mais l'attaquant de Liverpool ne fait pas grand-chose pour qu'on ne cesse de le pointer du doigt. Habitué à faire parler de lui dans des termes pas très élogieux, le joueur italien a déclenché une nouvelle polémique extra-sportive.

Lundi soir, on pouvait voir sur son compte Instagram un message, retiré depuis, affichant une photo de Super Mario, le célèbre personnage de jeu vidéo, avec comme titre «Ne soyez pas racistes!». «Soyez comme Mario, c'est un plombier italien, créé par des Japonais, qui parle anglais et qui ressemble à un Mexicain», pouvait-on lire. La suite, dans des caractères légèrement différents, a semé le trouble, et pour cause : «... Sauté comme un Noir et attrape l'argent comme un juif.» L'ancien Milanais n'a pas tardé à réagir, se justifiant en évoquant les origines de sa mère adoptive.

## TOTTI veut aller chercher la Juve



«Cette victoire contre l'Inter n'a pas de prix pour nous. Comme la Juve a marqué à la toute dernière minute un peu plus tôt dans la journée, ce résultat était essentiel. C'était très important de ne pas avoir laissé la Juve creuser l'écart et prendre de l'avance sur nous. Nous avons été formidables contre l'Inter, nous avons joué avec une grande intensité, nous n'avons jamais abandonné et nous débordions d'énergie durant les 90 minutes. Pour rappel, le Romain, qui est âgé de trente-huit ans, a disputé son premier match lors de la saison 1992-1993. Sous contrat jusqu'en 2016, il semble vivre une seconde jeunesse depuis l'arrivée de Rudi Garcia.



## Une tentative audacieuse pour Lucas Silva ?

Sacré champion du Brésil il y a quelques jours, Lucas Silva doit se poser mille questions à propos de son futur. Le milieu de terrain pourrait quitter Cruzeiro l'année prochaine. A en croire le journal *The Sun*, le board d'Arsenal pourrait tenter de damer le pion aux Merengue au cours des jours et des semaines à venir.



## Lloris en cas de départ de De Gea ?

Le gardien espagnol David de Gea est nul doute une cible prioritaire du Real Madrid pour la succession d'Iker Casillas. Selon les informations du *Daily Star*, Manchester United penserait à son tour à lui trouver un remplaçant si son départ se concrétisait. Et sur la short list de Luis van Gaal, figure le nom du gardien français Hugo Lloris.

Les Mancuniens semblent même prêts à tout pour se trouver un portier de classe mondiale dans leurs buts. Toutefois, les Red Devils devront se battre cette saison pour retrouver l'an prochain la League des Champions au risque de se voir refuser l'intérêt du gardien de Tottenham qui serait soucieux de disputer la compétition s'il quittait les Spurs. Cette condition pourrait être déterminante pour la conclusion de l'affaire. Sinon c'est une nouvelle piste qui devrait être prospectée par l'équipe de Louis van Gaal.



## KURZAWA PISTÉ PAR M.CITY ?

Le défenseur de l'AS Monaco, Layvin Kurzawa, pourrait changer de club prochainement. Manchester City pourrait passer à l'action. D'après les informations du *Daily Star*, Manchester City a pris la décision de passer à l'acte pour Layvin Kurzawa. Une offre de 21 millions d'euros aurait été transmise au club de la Principauté.

Le jeune défenseur de l'ASM était d'ailleurs présent à Manchester, ce mardi, pour discuter avec le club anglais.

Prochainement



Desigual®  
authorized dealer

Hey kaouech 23, Dely Ibrahim, Alger

**ALGÉRIE - EAU**

**Le Président Bouteflika félicite son homologue émirati à l'occasion de la fête nationale de son pays ...**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au président de l'Etat des Emirats arabes unis, Cheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahyan, à l'occasion de la célébration du 43<sup>e</sup> anniversaire de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa «profonde satisfaction» du niveau des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays dans divers domaines.

«Il m'est agréable, au moment où votre pays frère célèbre sa 43<sup>e</sup> glorieuse fête nationale, de présenter à votre Altresse et au peuple émirati frère, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux fraternelles, priant Dieu Le Tout puissant de vous accorder davantage de santé et de bien être et de guider vos pas sur la voie du progrès et de la prospérité pour le bien du peuple émirati frère», écrit le président de la République dans son message.

«Je saisiss cette heureuse occasion pour saluer le haut niveau des relations de fraternité et de coopération unissant nos deux pays dans divers domaines et vous assurer de ma ferme détermination à œuvrer de concert avec vous en vue de les renforcer et de les développer au plus haut niveau au mieux des aspirations de nos deux peuples frères», conclut le président Bouteflika.

**ALGÉRIE - LAOS**

**... et son homologue laotien à l'occasion de la fête nationale de son pays**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au président de la République du Laos, Choummaly Sayasone, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa détermination à œuvrer de concert avec lui au raffermissement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«À l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur et de davantage de progrès et de prospérité pour votre peuple ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisiss également cette heureuse occasion pour vous réitérer ma volonté d'œuvrer, de concert avec vous, à la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays au mieux des intérêts de nos deux peuples amis», a ajouté le Chef de l'Etat.

**DIPLOMATIE**

**M. Rabah Hadid nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Costa Rica**

Le gouvernement du Costa Rica a donné son agrément à la nomination de M. Rabah Hadid en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Costa Rica, avec résidence à Mexico, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

**ALGÉRIE - ITALIE****Le Président Bouteflika reçoit le président du Conseil des ministres italien**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger, le président du Conseil des ministres italien, Matteo Renzi.

L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre des Energies, Youcef Yousfi et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

M. Renzi effectue une visite de travail et d'amitié en Algérie à l'invitation du président de la République.

**ALGÉRIE - MONDE ARABE****Bensalah reçoit le président du Parlement arabe**

Le président du Conseil de la nation, Abdellader Bensalah, a reçu hier le président du Parlement arabe, Ahmed Ben Mohamed Al-Jarwan, qui effectue une visite en Algérie.

La rencontre a permis de «passer en revue les relations entre le Parlement algérien et le Parlement arabe créé en application des décisions et recommandations du sommet arabe tenu à Alger en 2005», a précisé un communiqué du conseil.

Les deux parties ont abordé «les activités du Parlement arabe et son rôle dans la consolidation des relations interarabes au moment où le monde arabe traverse une conjoncture dif-

fice qui exige des concertations et des rencontres pour régler les questions arabes communes».

M. Bensalah a également passé en revue avec M. Al-Jarwan, en sa qualité de membre du Conseil national fédéral émirati, les relations algéro-émiratis et les moyens de les hisser, en matière parlementaire, au niveau des relations exceptionnelles entre les deux pays».

Le président du Parlement arabe a salué le rôle et les efforts de l'Algérie et de sa direction en faveur de la paix et de la stabilité dans la région du Sahel et de l'Afrique du Nord.

**ALGÉRIE - CORÉE DU NORD****Yousfi et l'ambassadeur nord-coréen examinent les possibilités de coopération énergétique**

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, s'est entretenu, hier à Alger, avec l'ambassadeur de la Corée du Nord en Algérie, Choe Hyok Chol, sur les possibilités de développer une coopération entre les deux pays dans les domaines des hydrocarbures et de l'électricité, a indiqué un communiqué du

ministère. Lors de leurs entretiens, les deux parties ont invité le groupe Sonatrach et la société pétrolière nord-coréenne (Compagnie générale de l'exploitation pétrolière de Corée) à se rapprocher afin d'explorer les opportunités de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures,

précise le communiqué. M. Yousfi a aussi invité les entreprises nord-coréennes à travailler avec le groupe Sonelgaz dans le domaine de la fabrication des équipements entrant dans l'industrie de l'électricité et des énergies renouvelables et à échanger leurs expériences dans ces domaines.

**ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE - TOURISME****M<sup>me</sup> Zerhouni à la 3<sup>e</sup> réunion à Lisbonne des ministres du Tourisme du dialogue des 5+5 de la Méditerranée**

La ministre du Tourisme et de l'artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, participera aujourd'hui à la 3<sup>e</sup> réunion des ministres du Tourisme du dialogue des 5+5 de la

Méditerranée qui se tiendra à Lisbonne, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Selon la même source, cette rencontre qui se dé-

roule sous le thème «Le capital humain et son développement dans le secteur du tourisme» intervient «dans le cadre du prolongement du dialogue des 5+5 de la

Méditerranée et de la coopération dans les domaines d'intérêt commun notamment l'intégration régionale, la coopération économique et le dialogue des ci-

**MONDE ARABE - RUSSIE****M. Messahel au 2<sup>e</sup> Forum économique pays arabes-Russie à Khartoum**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellader Messahel, dirige la délégation algérienne aux travaux du 2<sup>e</sup> Forum de coopération économique pays arabes-Russie, hier et aujourd'hui dans la capitale soudanaise, Khartoum, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette session offrira l'occasion aux

pays participants d'échanger leurs vues sur l'état de la coopération et les perspectives de son développement et renforcement dans tous les domaines», précise le communiqué. M. Messahel prendra part également à la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye qui se tiendra demain dans la capitale soudanaise.

À cours de cette réunion, les minis-

tres «procéderont à une évaluation des efforts en cours visant à réunir les conditions d'un dialogue entre les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tels, afin de promouvoir une solution politique qui préserve l'intégrité, l'unité territoriale et la stabilité du pays», souligne la même source.

APS